

Résumé de thèse :

Mots-clés : Politiques publiques de conservation de la biodiversité, Séquence ERC, fonctionnalités écologiques, planification territoriale, simulation numérique, scénarisation prospective, déterminants politiques, méthodes de dimensionnement de la compensation

Introduction, contexte de la recherche, problématique

L'aménagement du territoire, une opportunité à saisir pour préserver la biodiversité

L'abondance moyenne d'espèces terrestres sauvages a chuté d'au moins 20 % depuis le début du XX^e siècle (IPBES, 2019). La principale cause de cette érosion de la biodiversité est connue, elle est liée aux **changements d'usage des sols** (Maxwell et al., 2016). L'aménagement du territoire via l'urbanisation compromet gravement et durablement la capacité des écosystèmes à se maintenir. Ainsi, l'exploitation et l'aménagement de l'espace par l'espèce humaine se font aux dépens du maintien des espaces naturels, en mettant en péril la conservation de nombreux habitats et des espèces qui les occupent, pourtant essentiels au maintien de la vie sur Terre (IPBES, 2019).

Afin de limiter ces impacts, de grands engagements internationaux ont été pris, depuis le Sommet de la Terre en 1992 à Rio, débouchant sur la convention pour la diversité biologique, ratifiée par 196 pays à ce jour et engageant les signataires à conserver durablement la diversité biologique face aux atteintes d'origine anthropiques. Ce traité international a été suivi par de nombreux plans d'action ambitieux, notamment en France, où différentes stratégies nationales pour la biodiversité ont vu le jour depuis les années 2000, avec récemment la stratégie 2030, dont le premier axe vise explicitement la réduction de l'artificialisation des sols par un aménagement plus sobre et plus favorable à l'accueil du vivant.

Les grands engagements internationaux peinent cependant à atteindre leurs objectifs. Le bilan dressé par l'IPBES est sans appel : la trajectoire suivie n'est pas la bonne, notamment en ce qui concerne l'aménagement du territoire. Outre les affichages politiques de ces grands traités et objectifs nationaux ou internationaux (IPBES, 2019), force est de constater que leurs applications concrètes manquent pour intégrer pleinement la biodiversité dans les politiques publiques.

Face à l'urgence d'agir qui s'impose à notre société et notre responsabilité dans l'érosion de la biodiversité, la posture du géographe invite à questionner les choix d'aménagement du territoire, à l'aune des composantes écologiques et sociales, dans un objectif de conservation de la nature. Nous l'avons dit plus haut, l'aménagement du territoire et les changements d'usage des sols qu'il provoque constituent une des principales causes du déclin de la biodiversité. Avec un peu d'optimisme, il constitue donc un des leviers principaux pour enrayer ce déclin et engager une réelle reconquête de la biodiversité, notamment sur nos territoires.

Autrement dit, les opérateurs de la gestion urbaine constituent aujourd'hui un acteur majeur de la préservation de la biodiversité. Cette thèse repose sur cette opportunité : réfléchir et concevoir autrement la planification de l'aménagement du territoire, pour y intégrer la biodiversité au même titre que les autres thématiques, en mobilisant les dispositifs réglementaires et les outils issus de la recherche en écologie.

S'appuyer sur une meilleure application des dispositifs réglementaires

En France et à l'international, un outil a été développé pour prendre en compte la biodiversité dans la conception des projets et faire évoluer ces derniers en conséquence : la séquence Éviter-Réduire-Compenser. Cette séquence a été introduite dans le droit français avec la loi de 1976 sur la protection de la nature et des paysages. Son utilisation a été renforcée à l'occasion de nombreuses évolutions successives de la réglementation, en particulier loi pour la Reconquête de la Nature et des Paysages de 2016. La séquence ERC est devenue après cette dernière évolution un des principaux leviers réglementaires des politiques de conservation de la biodiversité (Guillet & Semal, 2018).

La mobilisation de cette séquence constitue un élément de réponse politique aux enjeux nationaux et internationaux d'érosion de la biodiversité dans la poursuite de l'objectif international d'absence de perte nette de biodiversité. La séquence est construite pour limiter l'impact d'un aménagement en visant un niveau de biodiversité équivalent à celui impacté par l'aménagement.

Dans sa logique la plus simple, la séquence ERC comprend la mise en œuvre de mesure successive, en 5 étapes (Figure 1) : l'évaluation de l'impact du projet, les mesures d'évitement, de réduction, de compensation et d'accompagnement.

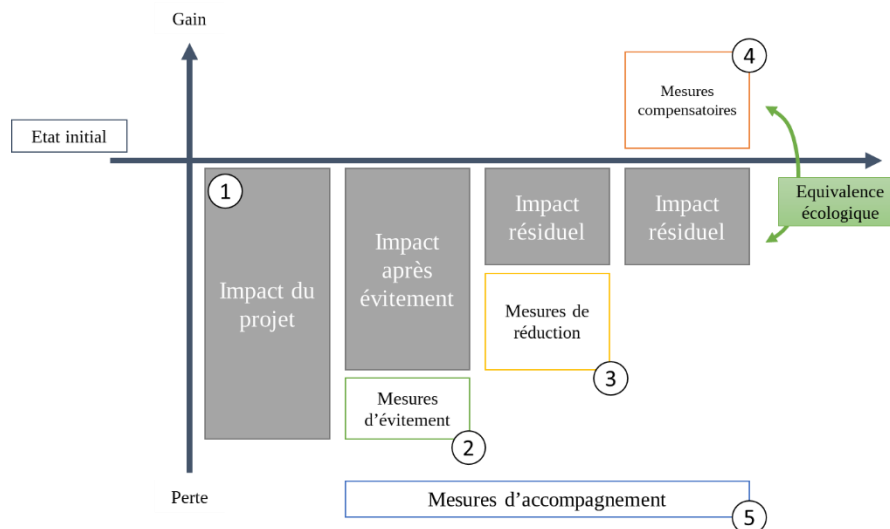


Figure 1 : Logique globale de la séquence ERC

Une fois l'évaluation des impacts du projet réalisé, la première phase à mettre en œuvre est l'évitement (2), qui par des mesures de modification géographique, temporelle ou de réalisation du projet, vise la suppression des impacts négatifs. Ensuite intervient la phase de réduction (3), qui permet de diminuer les atteintes à la biodiversité qui n'auraient pu être évitées. Enfin, pour conclure la séquence *stricto sensu*, la compensation (4) permet de contrebalancer les impacts qui n'ont pu être ni évités ni réduits (on parle d'impacts résiduels) par des gains de biodiversité. L'étape d'accompagnement (5) s'impose de plus en plus dans l'application de la séquence ERC pour compléter les mesures d'évitement, de réduction ou de compensation afin de renforcer leur pertinence et leur efficacité (MEDDE, 2013).

Malgré son existence depuis la fin des années 70, il est encore constaté une certaine inefficacité de la séquence ERC (Levrel et al., 2018), en particulier pour le volet de la compensation, dont l'une des causes peut être attribuée à une problématique d'échelles spatiale et temporelle (Kiesecker et al., 2009). Il apparaît également que la phase d'évitement, phase la plus efficace de la séquence est sous-représentée et mérite d'être mieux intégrée autour de l'aménagement (Bigard et al., 2018). La séquence ERC est un dispositif qui constitue le pilier central du processus d'évaluation environnementale des impacts d'un projet, plan ou programme d'aménagement (Pioc'h, 2017). Dans la pratique de son

application pourtant, la séquence est principalement mobilisée à l'échelle des projets (Bigard et al., 2020).

Objectif et démarche scientifique employée dans la thèse

Trois grandes limites permettent d'expliquer le manque d'efficacité de la séquence pour l'atteinte de l'objectif d'absence de perte nette en lien avec l'aménagement du territoire :

1. D'abord le contenu et la logique générale de l'évaluation de la biodiversité notamment associés aux manques d'outils et de méthodes standardisées à mettre en œuvre aujourd'hui pour répondre à cet enjeu (Bracy Knight et al., 2020).
2. Ensuite, l'échelle et la démarche générale d'application de la séquence aujourd'hui menée principalement pour des projets alors qu'une application serait plus pertinente à celle de la planification du territoire (Dantec, 2017; Kiesecker et al., 2009).
3. Enfin, la difficulté de compréhension des enjeux autour de l'application de la séquence, en particulier pour les élus qu'il convient de caractériser (Bigard et al., 2018; Dantec, 2017).

Ces trois grandes limites constituent les bases de trois axes de recherche sur lesquels se sont concentrés les travaux de thèse, dans l'objectif d'apporter des éléments de réponse à notre problématique de recherche : **comment améliorer l'intégration des enjeux écologiques dans l'application de la séquence ERC à l'échelle des territoires ?**

La thèse a été abordée dans une démarche de recherche-action très marquée. Menée dans le cadre d'une convention CIFRE entre un bureau d'étude spécialisé dans le traitement des questions de biodiversité et un laboratoire de recherche en géographie, la thèse est profondément ancrée dans la réalité du terrain. Cette interface entre recherche et réalité de terrain a guidé les travaux dans une orientation d'évaluation de l'opérationnalité de ces démarches de planification. L'opérationnalité peut être définie selon trois composantes (Méchin, 2020) : utilité, utilisabilité, acceptabilité. Nos trois axes de recherche décrivent chacun une de ces composantes :

1. Dans un premier temps les travaux ont été orientés vers l'évaluation du potentiel d'amélioration du calcul d'équivalence écologique offert par la mobilisation des outils génétiques et numériques issus de l'écologie scientifique. Cet axe permet l'évaluation de l'utilité de ces outils pour répondre à la première limite que nous évoquons ci-dessus.
2. Ensuite, le cœur de la thèse repose sur une étude empirique des apports de la simulation numérique pour la co-construction de la planification de la séquence ERC. Cet axe de thèse nous permet de travailler l'utilisabilité d'un outil, la simulation numérique, pour opérer l'intégration de la biodiversité dans la planification. Cet axe permet de traiter la deuxième limite évoquée ci-dessus.
3. Enfin, afin de travailler le sujet de l'acceptabilité de ces outils et démarche, il convient d'étudier en détail les dynamiques d'engagement des élus à l'intégration de la biodiversité dans la stratégie d'aménagement du territoire

Améliorer le calcul d'équivalence écologique, apports et limites des outils génétiques et numériques

L'objectif de ce premier volet est de comprendre les limites des méthodes d'évaluation écologiques actuelles, afin de caractériser le couple bénéfice-risque associé à l'intégration des outils que nous avons étudiés.

La question de l'équivalence écologique concentre beaucoup de travaux scientifiques, de par son rôle central dans l'application de la séquence ERC, en particulier pour la compensation (Gonçalves et al., 2015). Cette étape constitue un enjeu central de la réussite des mesures compensatoires donc la bonne mise en œuvre de la fin de la séquence. C'est l'équivalence écologique qui permet de définir si un projet est compensable ou non (MEDDE, 2012). Nous avons donc analysé l'intégration de 4 outils : l'ADNe, la génétique du paysage, la simulation numérique et la télédétection dans les méthodes d'évaluation de l'équivalence écologique afin d'évaluer si **ces outils numériques et génétiques permettent d'améliorer l'évaluation de la biodiversité dans le cadre de l'application de la séquence ERC ?**

Cet axe de recherche nous a permis de mettre en évidence un bénéfice important de l'utilisation de ces outils pour étudier l'ensemble des composantes qui définissent la biodiversité, en particulier la fonctionnalité, souvent délaissée dans les évaluations. Les outils permettent en outre d'améliorer la maîtrise de l'incertitude et offrent une réduction de la subjectivité associée à l'évaluation. L'utilisation de ces nouveaux outils a cependant un impact sur l'utilisabilité : le temps de traitement de l'évaluation est allongé, les compétences nécessaires à mobiliser sont différentes, certaines données doivent être acquises (Figure 2).

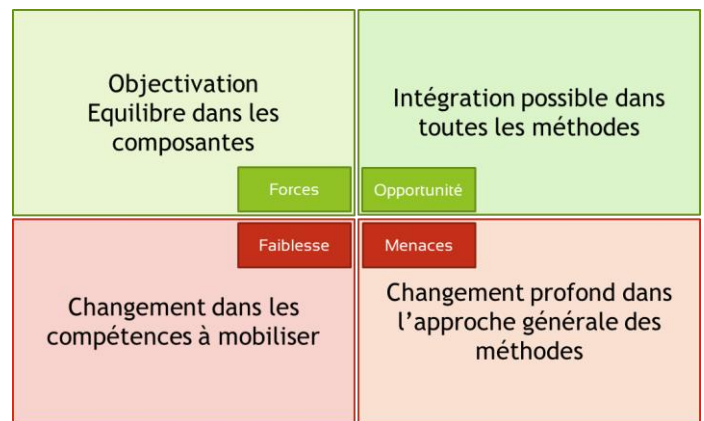


Figure 2 : Apports des outils génétiques et numériques à l'évaluation

Cet axe de thèse a fait l'objet d'une publication dans une revue internationale, apportant de nouveaux éléments pour le processus de dimensionnement de la compensation. Ce sujet est toujours d'actualité notamment en France où malgré l'existence d'un guide du ministère il n'existe pas de méthode partagée et unanime pour évaluer l'équivalence. Nos réflexions ouvrent donc la porte à la mobilisation de ces 4 outils « innovants » dans le monde opérationnel de l'évaluation de la biodiversité.

Étude empirique des apports de la simulation numérique pour la co-construction de la planification de la séquence ERC

Cet axe de recherche constitue le cœur de la thèse. Il s'adosse à une étude menée sur le territoire de Nîmes métropole, de planification de la séquence ERC à l'échelle de la collectivité, afin de mieux intégrer la biodiversité dans l'aménagement. Pour mener à bien l'étude de cet axe, il s'agit d'évaluer à quel point la simulation numérique peut être mobilisée dans un cadre de construction partagé par tous les acteurs du territoire associé à la biodiversité. **Les résultats obtenus par simulation peuvent-ils être utilisés dans les processus de co-construction du projet de territoire pour l'intégration de la biodiversité dans la stratégie d'aménagement du territoire ?**

Cet axe mobilise une approche de modélisation d'accompagnement (Barreteau et al., 2003) reposant sur l'utilisation de la simulation numérique (Moulherat et al., 2020). Cette démarche est constituée d'un processus itératif entre des phases de simulation permettant de construire et enrichir un diagnostic écologique et des phases de co-construction tournées vers la production de stratégies partagées sur le territoire (Figure 3).

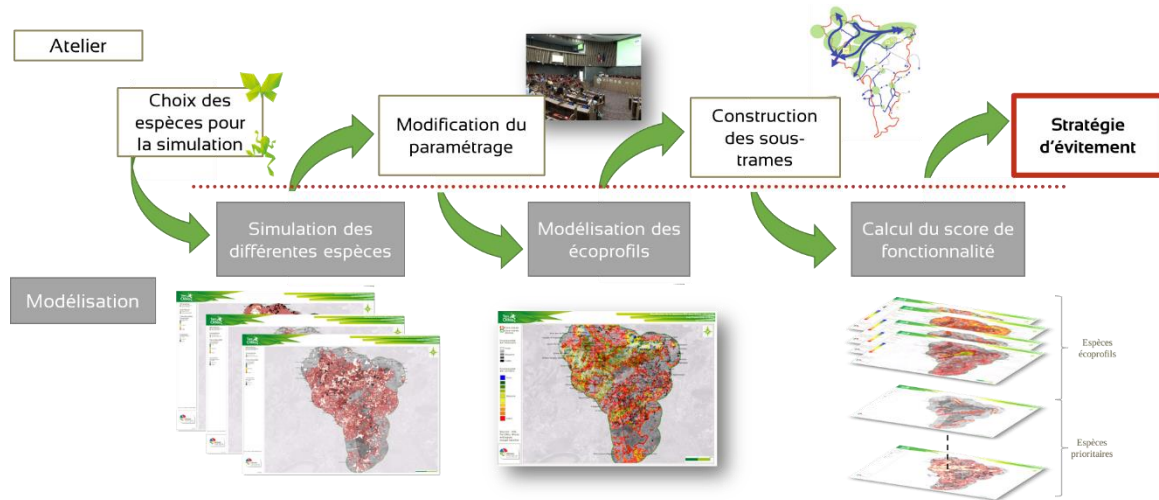


Figure 3 : Méthodologie générale de l'expérimentation de Nîmes métropole

À l'issue de 3 ateliers participatifs basés sur l'analyse de la fonctionnalité du territoire mené pour 25 espèces (choisies avec les experts locaux), une stratégie d'évitement a été construite sur le territoire de la métropole de Nîmes (Figure 4). Cette stratégie a permis une réelle intégration des enjeux écologiques dans l'aménagement du territoire et permettant déjà une diminution de la prévision d'artificialisation. En effet, ces résultats ont été utilisés par les services de la métropole comme base de discussion avec les élus pour revoir la stratégie d'aménagement du territoire. Ainsi, le besoin compensatoire estimé pour le territoire (un bon indicateur pour le nombre de projets envisagés et l'application réelle de l'évitement) est passé de 800 à 300 hectares (pour un budget estimé de 46 à 10 millions d'euros). Cette stratégie a été portée par le service aménagement du territoire, qui a ainsi opéré un véritable changement dans la pratique de son métier. La biodiversité est devenue un sujet transversal, considéré pour l'ensemble des activités de la métropole, dont l'appropriation continue de se développer au sein de la métropole. Ce changement est encore à renforcer, notamment en lien avec le turn-over inhérent au fonctionnement d'une collectivité, mais la publication de ce travail à travers un manuscrit de thèse est un outil contribuant à cet objectif.

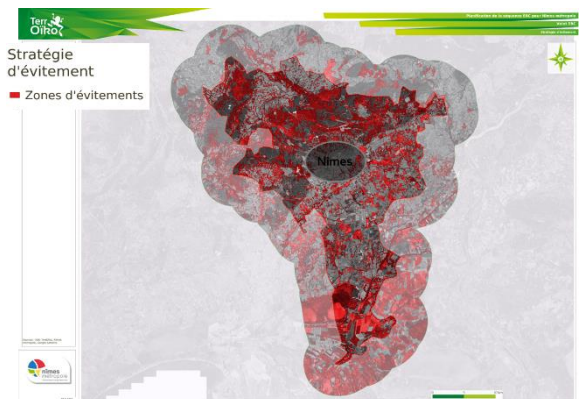


Figure 4 : Stratégie d'évitement obtenue par modélisation d'accompagnement pour Nîmes métropole

Cet axe de thèse a permis de mettre en évidence l'utilité et l'utilisabilité d'une telle approche pour une collectivité comme la métropole de Nîmes. Cette approche repose à la fois sur l'utilisation d'un outil permettant de produire une connaissance homogène du territoire, mais également la mise en œuvre d'une vraie démarche participative, ouverte à tous les acteurs du territoire. Le travail mené sur le territoire de Nîmes métropole constitue un précédent important en France pour la territorialisation opérationnelle de l'application de la séquence ERC.

Étude de l'engagement des élus à l'intégration de la biodiversité dans la stratégie d'aménagement du territoire

Pour dépasser des considérations d'amélioration des méthodes ou de mise en œuvre d'outils et questionner leur applicabilité, il est pertinent de caractériser le portage politique de ces démarches, notamment associées aux freins et leviers permettant le passage à l'acte en matière d'intégration de la séquence ERC dans la planification du territoire. Afin de caractériser ces freins et leviers, l'étude de la position des élus face aux enjeux d'intégration de la biodiversité dans l'aménagement du territoire permet d'explorer l'applicabilité de ces méthodes dans le cadre des décisions publiques.

Ce dernier axe repose sur des entretiens semi-directifs mis en œuvre auprès d'élus partout en France, permettant de mieux comprendre les éléments qui guident leur volonté d'intégrer la biodiversité dans leur pratique de l'aménagement du territoire. Tous les élus que nous avons rencontrés nous ont fait part d'une forme d'engagement pour la préservation de la biodiversité dans leur discours. Pour une majorité cependant, cet engagement ne résiste pas à la « montée en grandeur » des justifications et s'efface devant le développement du territoire. Autrement dit, des considérations économiques ou sociales prennent le pas sur les considérations écologiques, dans une logique d'opposition de ces considérations. Le contexte dans lequel ces choix sont opérés n'est également pas toujours favorable à la biodiversité. En effet, certains élus doivent composer avec des administrés peu soucieux de ces problématiques ou d'autres élus d'agglomération moins engagés. Ces deux éléments constituent les résultats saillants de cet axe de thèse sur l'engagement des élus, qu'il convient d'intégrer dans les réflexions portant sur la mobilisation des élus.

Différents leviers peuvent être mobilisés pour limiter l'impact des verrous de l'engagement que nous avons identifié, en particulier la sensibilisation des élus, à la fois aux retombées positives que la biodiversité peut apporter au territoire (justifier les bénéfices de la biodiversité sur le territoire, pour le cadre de vie, la santé ... pour ainsi limiter la mise en opposition avec d'autres considérations sociales ou économiques), mais aussi aux difficultés qu'un défaut d'application de la séquence ERC peut engendrer sur le territoire (limitation des projets par exemple ou conséquences administratives et pénales pour la collectivité, souvent très mal identifiées par les élus).

Bibliographie

Barreteau, O., Antona, M., D'Aquino, P., Aubert, S., Boissau, S., Bousquet, F., Daré, W., Etienne, M., Le Page, C., Mathevet, R., Trébuil, G., & Weber, J. (2003). Our companion modelling approach. *Journal of Artificial Societies and Social Simulation*. <https://agritrop.cirad.fr/545226/>

Bigard, C., Regnery, B., Pioch, S., & Thompson, J. D. (2018). De la théorie à la pratique de la séquence Éviter-Réduire-Compenser (ERC) : Éviter ou légitimer la perte de biodiversité ? *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie, Vol. 9, n°1*. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.12032>

Bigard, C., Thiriet, P., Pioch, S., & Thompson, J. D. (2020). Strategic landscape-scale planning to improve mitigation hierarchy implementation : An empirical case study in Mediterranean France. *Land Use Policy, 90*, 104286. <https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2019.104286>

Bracy Knight, K., Seddon, E. S., & Toombs, T. P. (2020). A framework for evaluating biodiversity mitigation metrics. *Ambio, 49*(6), 1232-1240. <https://doi.org/10.1007/s13280-019-01266-y>

Dantec, R. (2017). *Commission d'enquête sur la réalité des mesures de compensation des atteintes à la biodiversité engagées sur des grands projets d'infrastructures, intégrant les mesures d'anticipation, les*

études préalables, les conditions de réalisation et leur suivi.
http://www.senat.fr/commission/enquete/atteintes_a_la_biodiversite.html

Gonçalves, B., Marques, A., Soares, A. M. V. D. M., & Pereira, H. M. (2015). Biodiversity offsets : From current challenges to harmonized metrics. *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 14, 61-67. <https://doi.org/10.1016/j.cosust.2015.03.008>

Guillet, F., & Semal, L. (2018). Policy flaws of biodiversity offsetting as a conservation strategy. *Biological Conservation*, 221, 86-90. <https://doi.org/10.1016/j.biocon.2018.03.001>

IPBES. (2019). *Summary for policymakers of the global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services*. 45.

Kiesecker, J. M., Copeland, H. E., Pocerwicz, A., & Mckenney, B. (2009). *Development by design : Blending landscape-level planning with the mitigation hierarchy*.

Levrel, H., Guillet, F., Lombard-Latune, J., Delforge, P., & Frascaria-Lacoste, N. (2018). Application de la séquence éviter-réduire-compenser en France : Le principe d'additionnalité mis à mal par 5 dérives. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 18 numéro 2. <https://doi.org/10.4000/vertigo.20619>

Maxwell, S. L., Fuller, R. A., Brooks, T. M., & Watson, J. E. M. (2016). Biodiversity : The ravages of guns, nets and bulldozers. *Nature News*, 536(7615), 143. <https://doi.org/10.1038/536143a>

MECHIN, A. (2020). *Dimensionner les mesures de compensation écologique : Des outils opérationnels pour une meilleure appropriation par les acteurs de l'aménagement du territoire*. Paul Valéry, Montpellier III.

MEDDE. (2013). *Lignes directrices nationales sur la séquence éviter, réduire et compenser les impacts sur les milieux naturels*. <http://temis.documentation.developpement-durable.gouv.fr/docs/Temis/0079/Temis-0079094/20917.pdf>

Moulherat, S., Bestion, E., Baguette, M., Moulherat, M., Palmer, S. C. F., Travis, J. M. J., & Clobert, J. (2020). *MetaConnect, a new platform for population viability modelling to assist decision makers in conservation and urban planning* [Preprint]. <https://doi.org/10.1101/2019.12.30.890921>

Pioch, S. (2017). *Vers une nouvelle gouvernance côtière entre aménagement et environnement ?* [Rapport d'HDR]. Université Paul Valéry - Montpellier III.

Résumé

Mots clés : lutte antivectorielle, nature en ville, professionnels du bâtiment et de la ville, santé environnementale, ville durable, pratiques habitantes

En 2004, une nouvelle espèce invasive de moustique s'implante sur le territoire de la France hexagonale, à Menton, dans les Alpes-Maritimes. Il s'agit d'*Aedes albopictus*, le moustique tigre. Cet insecte est vecteur de diverses maladies dont des arboviroses telles que la dengue, le chikungunya ou Zika. Bien qu'originaire des forêts d'Asie du Sud-Est, l'aire de répartition d'*Aedes albopictus* s'étend aujourd'hui à tous les continents, l'Antarctique excepté (Darriet, 2014). Cette prolifération est essentiellement due au phénomène de globalisation (Sassen, 1991) et au transport international de voyageurs et de marchandises, emportant parfois avec eux, par inadvertance, des insectes adultes, des œufs ou des larves. Le moustique tigre est ainsi de plus en plus présent dans les régions européennes, particulièrement dans le bâti (Hounkpe, 2012), les espaces urbains et périurbains (Dumont et Hellier, 2010) où sa présence représente à la fois une nuisance pour les habitants et un enjeu de santé publique.

C'est cette affinité avec les milieux urbains qui a mené à la mise en travaux d'une thèse en urbanisme, afin de se pencher davantage sur l'implication des espaces bâtis, et plus particulièrement ceux du sud de la France, dans la prolifération d'*Aedes albopictus*. L'objectif est également d'intégrer la conception et la gestion des bâtiments et des villes à des stratégies plus globales de Lutte Antivectorielle (LAV), dans un contexte où l'usage d'insecticide représente un double péril à la fois écologique et sanitaire, dû aux effets éventuels et avérés des produits chimiques sur la santé de l'être humain et d'autres espèces vivantes, mais aussi au développement de résistances chez certains moustiques, de moins en moins sensibles à ces produits. Ce travail s'inscrit dans la suite directe des travaux de Cécilia Claeys et du Laboratoire Population Environnement et Développement sur les gîtes larvaires des moustiques vecteurs dans le sud de la France et dans les Départements, Régions et Collectivités d'Outre-Mer, notamment en Guadeloupe, dans les Antilles et en Guyane française (Claeys et al., 2016 et 2019 ; Mieulet, 2015).

Ces travaux de recherches s'intéressent à l'ajout de nouvelles opportunités stratégiques pour lutter contre la proximité entre les milieux urbains, les humains qui y vivent et les conçoivent, et des insectes considérés comme nuisibles et dangereux pour la santé humaine. Cela soulève simultanément des enjeux environnementaux et sanitaire reliés à la fois à la question de l'urbanité durable, au travers de la place de la nature et de la santé en ville, mais aussi à celle de l'urbain comme un milieu de vie pour plusieurs espèces et pour l'être humain : un socio-écosystème. La thèse se demande ainsi comment développer une stratégie de lutte antivectorielle adaptée au milieu urbain des Bouches-du-Rhône, à la diversité de ses formes présentes et projetées, ainsi qu'à la sociologie de ses acteurs locaux.

En se plaçant dans la lignée des recherches précédentes faites sur le sujet, ce travail conserve les démarches pluridisciplinaires déjà développées, mêlant sociologie et écologie. Il s'en distingue en revanche en choisissant une approche par la forme urbaine et architecturale des villes, tout en poursuivant l'enquête par les acteurs : partant de travaux faits auprès des habitants et des professionnels de la santé et du soin (Le Tyrant, 2018), pour l'étendre aux professionnels de la ville du bâtiment. La thèse se concentre donc sur ces profils en particulier au travers de 25

entretiens menés auprès de 27 acteurs, dans les villes d'Arles, de Marseille et de Salon-de-Provence, où se trouvent les trois terrains d'étude. Le partenariat de la thèse avec l'association Envirobat Bâtiment Durable Méditerranéen, spécialisée dans la conception durable des bâtiments et des villes, a pris toute sa valeur dans la prise de contact avec des professionnels dotés d'une certaine sensibilité environnementale et exerçant dans la région Provence Alpes Côte d'Azur (PACA). Aux entretiens s'ajoute le travail mené dans le cadre de la commission d'enquête de l'Assemblée Nationale, chargée d'évaluer les recherches, la prévention et les politiques publiques à mener contre la propagation des moustiques *Aedes* et des maladies vectorielles. Cette commission a organisé une table ronde consacrée à « la prise en compte du risque vectoriel dans les normes applicables en matière d'urbanisme et de construction » en y conviant divers acteurs du bâtiment et de la ville, dont la doctorante à l'origine de cette thèse. Cette table ronde s'est finalement transformée en partage de questionnaire à cause du premier confinement de 2020, il a néanmoins été possible d'échanger par mail avec les participants.

Le choix des terrains opte pour la diversité et la possibilité d'incrémenter les expériences de trois espaces très différents. Il ne s'agit pas de comparaison, mais de développer l'opportunité de multiplier les observations et les contacts avec différents acteurs. Arles a ainsi été choisi pour sa proximité avec l'embouchure du Rhône et du Parc Naturel Régional de Camargue : un lieu réputé pour la présence abondante de moustiques, ce qui crée des relations particulières, déjà documentées, entre ces insectes et les arlésiens. Marseille, et plus particulièrement le quartier entourant le stade Vélodrome, est un terrain traversé par l'Huveaune, un cours d'eau très urbanisé, choisi à cause d'une récente opération immobilière se voulant durable et donnant ainsi l'occasion d'observer ce type de construction et les éventuelles contradictions entre les ambitions du projet et le résultat final. Enfin Salon-de-Provence est une des premières villes en France à avoir introduit la question de la lutte antivectorielle dans le règlement de son Plan Local d'Urbanisme, afin de limiter la prolifération des moustiques tigres dans les bâtiments.

Les enquêtes auprès des acteurs sont complétées par un travail cartographique sensible des terrains menés sur plusieurs échelles. Celle du département des Bouches-du-Rhône d'abord, qui englobe les trois villes choisies, puis celle des terrains d'étude, à l'échelle d'un quartier. Sur chacun d'eux, les masses végétales ont été dument représentées, y compris les efforts de végétalisation des habitants à Arles. Deux espaces plus modestes, à l'échelle de la rue ou du bâtiment, chacun sur un terrain, ont également fait l'objet d'une analyse d'ambiance pour révéler l'impact de l'ensoleillement et des activités humaines sur la formation des gîtes larvaires dans les avaloirs. Ainsi, cette méthodologie favorise une approche compréhensive et inductive de l'urbain et de ses acteurs, au travers d'une problématique à la fois environnementale et sanitaire, à propos d'un objet de recherche atypique en urbanisme : un insecte.

Par ce travail, l'objectif principal de la thèse est de proposer un diagnostic architectural et urbain, afin de relever les situations propices à l'apparition de gîtes larvaires dans les espaces bâtis. Quant aux entretiens, ils cherchent à souligner les obstacles socio-professionnels et réglementaires à la conception d'environnements urbains et périurbains à la fois durables et antivectoriels : propres à repousser les moustiques vecteurs ou à limiter leur présence à proximité des lieux habités par l'être humain. C'est ce dernier aspect de la thèse qui se poursuit aujourd'hui au travers d'un travail effectué dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement (PRSE) de l'Agence Régionale de Santé (ARS) PACA.

La thèse se divise en quatre parties distinctes. La première partie de la thèse présente les enjeux environnementaux et sanitaires soulevés par la présence de moustiques vecteurs sur un

territoire. Elle explore cette question par une approche historique, centrée sur la France hexagonale, et sur la Camargue en particulier, qui permet de transitionner vers la question des territoires français d'Outre-Mer, dont un grand nombre n'ont jamais cessé d'être exposés aux maladies vectorielles, contrairement à l'hexagone. Elle se poursuit ensuite sur les questions plus actuelles et locales du territoire de la région PACA vis-à-vis de la lutte antivectorielle.

Après présentation de la méthodologie et des terrains d'étude, le texte peut aborder plus directement les questions de la conception urbaine, dans le cadre d'une transition de la fabrique de l'urbain vers des mécanismes plus écologiques. La deuxième partie interroge ainsi la place des questions environnementales et celles relevant de la santé publique dans la discipline urbanistique en tout temps et durant le XXI^{ème} siècle en particulier (Roué-Le Gall et al., 2014). Elle se centre notamment sur les enjeux liés à la gestion des eaux dans le milieu urbain, capitale pour la santé des habitants et également dans la lutte contre un insecte qui a besoin du milieu aquatique pour se reproduire. Cette seconde partie aborde ainsi trois questions fondamentales face aux changements climatiques (Criqui et al., 2010) : la conception et la construction de villes durables, la place de la nature dans ces villes, le risque des maladies infectieuses, souligné par la récente pandémie de covid-19 et, enfin, la gestion des eaux, entre sécheresse et inondation.

Dans la troisième partie de la thèse, l'étude approfondie des retranscriptions des 25 entretiens permet de monter encore le propos en généralité en abordant ce que les impacts locaux de la prolifération d'*Aedes albopictus* révèlent globalement sur la conception des villes et la gestion des environnements urbains. Les entretiens révèlent la perception de la problématique de la part des différents professionnels. Pour la plupart il ne s'agit pas d'une question à laquelle il leur appartient de répondre, la question des moustiques et des maladies qu'ils transmettent est principalement vue comme un enjeu de santé solvable par la médecine, ou à la limite un problème de santé publique qui relève de l'habitant. Les professionnels eux-mêmes ne sont pas tous d'accord quant à l'approche à envisager pour répondre au problème. Certains considèrent que l'approche technique et réglementaire est indispensable. D'autres, en particulier les architectes, préféreraient limiter l'apparition de nouvelles normes (Champy, 2001).

Si le sujet de la thèse a pu prêter à rire, pour certains enquêtés, la problématique des maladies vectorielles permet d'aborder différentes échelles et des questions très globales qui concernent la ville. La thèse aborde aussi bien les crises internationales concernant l'effondrement de la biodiversité et les risques épidémiologiques, que les questions plus locales de gouvernance territoriale, jusqu'aux plus petits problèmes techniques dans le bâtiment. Cela permet d'aborder les tensions qui existent entre certains objectifs (notamment de durabilité ou de respect de l'environnement), les projets tels qu'ils sont conçus et la réalité de ce qui est finalement construit sur place (Boissonnade, 2015 ; Mancebo, 2011). La thèse parcourt chaque enjeu : de l'échelle internationale jusqu'à celle d'une toute petite espèce de moustique et sa capacité à se déplacer et à proliférer en ville.

A ces trois parties, la thèse en ajoute une quatrième et dernière, consacrée à un aspect prescriptif, très demandé par les différents interlocuteurs rencontrés pendant le travail de recherche, notamment par les enquêtés. Elle s'attèle donc à la formulation de préconisations adressées aux différents acteurs de la ville. Elle propose également de nouvelles pistes de recherche visant l'intégration de ce genre de problématique à la fois sanitaire et environnementale à la conception de l'urbain et des bâtiments. Les préconisations couvrent différents moyens d'intervention : les solutions sont autant techniques que réglementaires ou normatives, s'appuyant notamment sur

différents exemples déjà mis en œuvre, en s'étendant notamment sur le travail de conception des bâtiments et des aménagements urbains.

La conclusion aborde à la fois l'importance des usages et de la gestion de l'eau, particulièrement durant l'été, dans la prolifération des moustiques en ville. Elle se poursuit en évoquant les limites de l'approche réglementaire et normative, qui est actuellement la solution principale envisagée pour intégrer la question de la lutte antivectorielle dans les domaines du bâtiment et de la ville (CNEV, 2016). Les résultats sont finalement compilés dans un tableau qui récapitule l'origine de la prolifération des moustiques dans le bâti, les freins à la mise en place de stratégies de lutte antivectorielle et les différentes solutions proposées. La thèse se conclut donc en inscrivant les stratégies de lutte antivectorielle dans les nombreux processus de production de la ville plus durable et soucieuse du bien-être de ses habitants humains et non-humains, comme le préconise l'approche One Health. Elle montre aussi qu'un objet de recherche aussi précis et petit qu'une espèce de moustique peut révéler beaucoup des fonctionnements des villes contemporaines, ainsi que des failles et des faiblesses qui sont liées à la gestion des espaces urbains.

L'aspect opérationnel de la thèse se poursuit encore aujourd'hui au travers d'un projet financé dans le cadre du PRSE de l'ARS PACA. En reprenant les données collectées lors des années de doctorat, ce projet de recherche se penche sur le développement d'outils et de méthodes pour permettre et faciliter un meilleur dialogue entre l'ARS, porteuse des problématiques de lutte antivectorielle dans la région, et les professionnels en charge de projets urbains et bâtis, à toute étape de leur développement.

Ce nouveau travail a pour objectif de fournir à l'ARS de premiers outils de sensibilisation des acteurs du bâtiment et de la ville aux problématiques liées à la prolifération du moustique tigre dans la région PACA et à l'émergence des maladies qu'il transmet. Le travail aboutira en septembre 2023 à un compte-rendu complet faisant part des freins et leviers propres aux publics cibles quant à l'intégration de la lutte antivectorielle dans leurs pratiques professionnelles. Ce compte-rendu sera accompagné d'un document sur les potentiels outils de sensibilisation à l'intention des professionnels du bâtiment et de la ville.

Le fait que les résultats de la thèse trouvent immédiatement une application sur le terrain démontre à la fois l'importance de ses questionnements, mais aussi le besoin de ce genre de recherche. Les professionnels de la santé publiques ont en effet témoigné leur volonté de communiquer davantage avec ceux du bâtiment et de la ville. En effet l'approche One Health et les problématiques de santé environnementale en ville nécessite un travail transversal et collaboratif entre les spécialistes de la santé, de l'environnement, de la ville et du bâtiment.

Bibliographie sélective

1. BOISSONADE J. (dir.), 2015. *La ville durable controversée : les dynamiques urbaines dans le mouvement critique*, Pragmatismes. Petra, Paris.
2. CHAMPY F., (2001). *Sociologie de l'architecture*, Repères. La Découverte, Paris.
3. CLAEYS C., ROBLES C., BERTAUDIÈRE-MONTES V., DESCHAMPS-COTTIN M., TEPONGNING MEGNIFO H., PELAGIE-MOUTENDA R., JEANNIN C., SONOR F., DOLLIN C., SENSE M., BRAVET P., WEILL L., DEMERRISSE C., MAZUREK H., ARRHEGINI L., ETIENNE M., YEBAKIMA A., GUSTAVE J., FOUQUE F., (2016). « Socio-ecological factors contributing to the exposure of human populations to mosquito bites that transmit dengue fever, chikungunya and zika viruses: a comparison between mainland France and the French Antilles ». *Environnement Risque Santé* 318–325.
4. CLAEYS C., BERTAUDIÈRE-MONTES V., ROBLES C., DESCHAMPS-COTTIN M., CARDI J., (2019). « Gardens, pesticides and mosquito-borne diseases: an interdisciplinary comparison between mainland France and the French Antilles », in: CLAEYS Cécilia (Ed.), *Mosquitoes management: Environmental issues and health concerns*. P.I.E. Peter Lang, Bruxelles, pp. 173–199.
5. CNEV. 2016. *La mobilisation sociale contre Aedes albopictus : Eléments pour la définition d'une stratégie*. Rapport d'expertise. Centre Nationale d'Expertise sur les Vecteurs.
6. CRIQUI P., MENANTEAU P., AVNER P., (2010). « Quels outils pour éclairer les décisions locales dans le domaine du climat ? », in: *Economie et développement urbain durable*. Presses des Mines, Paris, pp. 19–39.
7. DARRIET F., 2014. *Des moustiques et des hommes : Chronique d'une pullulation annoncée*, Didactiques. IRD Editions, Marseille.
8. DOUGLAS M., (1966). *Purity and Danger: An Analysis of Concepts of Pollution and Taboo*. Routledge, Abingdon-on-Thames.
9. DUMONT M. (dir.), HELLIER E. (dir.), 2010. *Les nouvelles périphéries urbaines. Formes, logiques et modèles de la ville contemporaine*, Espace et Territoires. Presses universitaires de Rennes, Rennes.
10. HOUNKPE J., (2012). *Gîtes larvaires d'Aedes albopictus dans le bâti et les ouvrages de gestion des eaux pluviales : état des lieux et enjeux en termes de stratégie de contrôle* (Mémoire Ingénierie du Génie Sanitaire (IGS)). École des Hautes Etudes en Santé Public (EHESP), Rennes.
11. LE TYRANT M., 2018. Perceptions individuelles et mobilisations collectives autour du moustique *Aedes albopictus* dans le Sud de la France : anthropologie des politiques sanitaires de prévention (Anthropologie). Université Aix Marseille, Aix-en-Provence.
12. MANCEBO F., 2011. La ville durable est-elle soluble dans le changement climatique ? *Environnement Urbain / Urban Environment* 5.
13. MIEULET É., 2015. *La prolifération de moustiques vecteurs sur le littoral méditerranéen et dans les départements français d'Amérique : enjeux environnementaux et sanitaires* (Thèse en sociologie). Aix-Marseille, Marseille.
14. ROUÉ-LE GALL A., LE GALL J., POTELON J.L., CUZIN Y., (2014). *Guide : Agir pour un urbanisme favorable à la santé, concepts et outils*. Ecole des hautes études en santé publique (EHESP), Paris.
15. SASSEN S., (1991). *The Global City: New York, London, Tokyo*. Princeton University Press, Princeton.

Jeanne-Louise DESCHAMPS

Docteur en droit public – Université de Limoges

Observatoire des Mutations Institutionnelles et Juridiques (OMIJ – EA 3177), équipe thématique du Centre de Recherches Interdisciplinaires en Droit de l'Environnement et de l'Urbanisme (CRIDEAU)

Contribution juridique à l'intégration de l'habitat participatif dans les politiques publiques

Prix de thèse sur la ville 2023 - Résumé

L'habitat participatif fait l'objet d'une demande sociale toujours plus importante. Il consiste pour plusieurs individus ou familles à se regrouper pour concevoir, construire et gérer leurs logements, tout en ménageant des espaces de vie communs à tous. Les habitants agissent sur le fondement de valeurs partagées qui sont, principalement, la solidarité, le souci de l'environnement et la non-spéculation. Une telle démarche offrant de nouvelles perspectives en matière de production de logements, des collectivités territoriales et des bailleurs sociaux ont cherché à la développer sur leurs territoires dès la fin des années 2000. En outre, l'habitat participatif a connu un fort retentissement en 2014 au moment de l'élaboration de la loi ALUR, qui l'a finalement doté d'une définition juridique et de deux statuts spécifiques. Pourtant, les projets peinent à aboutir, en particulier du fait d'incohérences juridiques notoires. Singulièrement, il est frappant de constater que l'habitat participatif n'a fait l'objet d'aucune coordination avec l'ensemble des législations nationales intéressant le logement et la construction. De même, sa place reste à définir dans les politiques locales de l'habitat, de l'aménagement et de l'urbanisme. Dans la perspective d'une contribution au droit interne, la thèse analyse ces difficultés et émet des propositions nouvelles pour intégrer l'habitat participatif dans les politiques publiques, en se fondant sur l'observation et l'étude des pratiques habitantes et institutionnelles.

Le but de cette thèse est de déterminer comment intégrer juridiquement l'habitat participatif dans les politiques publiques, qu'elles soient nationales ou locales, afin de favoriser le développement de cette démarche. Cette réflexion nous conduit à apprécier le bien-fondé de cette démarche au regard des objectifs des politiques publiques, en particulier ceux poursuivis dans le cadre de la fabrique et de la gestion urbaines. Cette recherche interroge plus largement

l'évolution de la ville face aux nouvelles pratiques sociales, et propose des méthodes de production urbaine qui intègrent davantage les habitants.

Bien qu'il s'agisse d'une thèse juridique, la méthodologie retenue sort du cadre habituel de la recherche en droit — laquelle repose habituellement sur l'analyse des normes, de la jurisprudence et de la doctrine juridique, du point de vue, soit du droit public, soit du droit privé. Les raisons sont multiples. Tout d'abord, la recherche bibliographique porte essentiellement sur un corpus documentaire non juridique, la majorité des ressources relatives à l'habitat participatif relevant des sciences de l'aménagement, de la sociologie, et de la géographie. En outre, considérant la reconnaissance très récente de l'habitat participatif par le législateur, il ne pouvait s'agir de réaliser une thèse de jurisprudence. A cela s'ajoute le fait de traiter dans la perspective du droit public un sujet qui relève en premier lieu du droit privé. Enfin, comme toute thèse juridique, il nous fallait interroger le droit positif, mais nous devions envisager d'autres niveaux d'intégration pour l'habitat participatif. Si la méthode diffère, en revanche, la forme de cette thèse suit les canons de la discipline, en particulier en ce qu'elle met en œuvre un plan bipartite.

Concrètement, nos travaux se sont inscrits dans une double perspective : une perspective interdisciplinaire et une perspective empirique. En effet, cette thèse s'appuie sur l'ensemble des travaux scientifiques disponibles, toutes disciplines confondues, ainsi que sur des enquêtes de terrain menées auprès des acteurs investis dans l'habitat participatif (porteurs de projets, associations, institutions), aux fins d'établir quelle approche juridique serait la plus pertinente. La littérature non juridique a indiqué quels éléments étaient susceptibles d'exercer une influence sur les processus juridiques des projets d'habitat participatif : notamment, des éléments relatifs aux jeux d'acteurs, à la chronologie et à la temporalité des opérations, ainsi qu'aux représentations politiques associées à l'habitat participatif. En parallèle, il importait de vérifier auprès des acteurs de terrain certaines hypothèses théoriques inspirées par ces recherches. De nouvelles se sont révélées à travers ces échanges. En conséquence, les recherches menées sur le terrain n'étaient pas seulement pourvoyeuses d'informations essentielles, mais elles constituaient l'instance de vérification de nos hypothèses. Néanmoins, n'étant ni sociologue, ni anthropologue, il ne s'agissait pas de formaliser nos échanges sur la base d'entretiens ou de questionnaires pour en retranscrire des extraits dans nos développements, mais plutôt de tendre vers une forme d'observation participante. Enfin, la littérature juridique nous a permis d'apprécier la cohérence de certains montages opérationnels, ou d'envisager des solutions prospectives aux problèmes juridiques constatés. D'une certaine

manière, un dialogue s'est mis en place entre le niveau théorique et le niveau empirique. Ainsi, le droit applicable a pu être analysé et critiqué à la lumière des pratiques sociales existantes.

Notre travail aboutit à deux conclusions. La première est que la reconnaissance légale de l'habitat participatif n'a pas produit tous ses effets. Il faut rendre les statuts spécifiques créés par la loi ALUR pleinement opérationnels et intégrer l'habitat participatif dans la politique nationale du logement pour favoriser l'aboutissement des projets. La seconde conclusion est que l'habitat participatif a de meilleures chances de diffusion s'il est programmé et planifié localement, ce qui implique de sécuriser les conditions de l'intervention publique locale et de favoriser l'implantation territoriale de l'habitat participatif. Ainsi, la thèse distingue les leviers d'intégration de l'habitat participatif au sein des législations nationales intégrant le logement et la construction (Partie I) et ceux relevant des politiques locales de l'habitat, de l'aménagement et de l'urbanisme (Partie II).

A l'échelon national, nous démontrons que la construction du cadre juridique de l'habitat participatif suit un processus incrémental (Partie I – Titre 1). L'habitat participatif est caractérisé par des éléments invariables et constants, mais certains éléments secondaires permettent d'identifier des familles de projets : habitat coopératif, autoconstruction, projet non spéculatif, etc. Cette logique bien comprise, on peut analyser les dispositions de la loi ALUR pour constater, d'abord, la difficulté d'entrer en résonance avec l'ensemble des pratiques des habitants ; ensuite, l'importance des avancées permises par cette reconnaissance légale, au regard de cette difficulté. Il importe donc de connaître les enjeux multiples de la conceptualisation juridique de l'habitat participatif (Partie I – Titre 1 – Chapitre 1) pour ensuite constater les apports relatifs résultant de la création des sociétés d'habitat participatif par la loi ALUR (Partie I – Titre 1 – Chapitre 2).

Il a d'abord été démontré que l'habitat participatif avait une unité conceptuelle qui rendait possible son intégration juridique. Même s'il existe une grande diversité de pratiques sociales, l'habitat participatif trouve sa cohérence conceptuelle dans la permanence de ses caractères constitutifs et de ses principes d'exécution. C'est ce qui lui permet d'intégrer l'ordre juridique au moyen de critères objectifs, et ce en dépit des nuances importantes avec lesquelles ces caractères et ces principes sont mis en œuvre. Cette intégration juridique a véritablement été initiée par la loi ALUR qui a opéré une synthèse cohérente permettant de couvrir l'ensemble des projets. Mais le détail des statuts a profondément déçu porteurs de projet. N'étant pas opérationnels — en raison, principalement, de l'exigence légale d'une garantie d'achèvement impossible à obtenir dans les faits, et de l'absence de décret d'application concernant l'apport-

travail au sein des coopératives d'habitants —, ils contraignent toujours les habitants porteurs de projet à adapter d'autres statuts. Par ailleurs, les statuts créés attribuaient un rôle à jouer aux organismes HLM, notamment en leur permettant d'être associés au capital. Or, tout porte à croire qu'il y a de la part de ces derniers une désaffection vis-à-vis de ces statuts. Ainsi, le cadre juridique de l'habitat participatif n'est pas effectif en l'état actuel, et les opérations d'habitat participatif restent soumises à une grande hétérogénéité juridique. Toutefois, l'intégration juridique de l'habitat participatif a progressé rapidement et favorablement. Dans un premier temps, l'habitat participatif s'est partiellement adapté aux statuts juridiques classiques pour multiplier les opérations et de banaliser le concept ; puis il a gagné sa reconnaissance légale et la mise en place de statuts embryonnaires, qui initient un changement de paradigmes dans le droit de la construction en bouleversant le clivage traditionnel promotion privée / logement social. C'est en cela que la construction du cadre juridique de l'habitat participatif suit une logique incrémentale, par ajouts successifs et constants, alimentée par la montée en compétence de ses promoteurs et les retours d'expérience des porteurs de projets. Si la construction juridique de l'habitat participatif connaît aujourd'hui un ralentissement, les bases ainsi posées sont solides. Il ne manque que le « déblocage » des statuts créés en 2014 pour disposer d'un cadre juridique fonctionnel. Il reste que, pour y parvenir, il est indispensable de trouver un écho favorable auprès des pouvoirs tant législatif que réglementaire. En effet, leur intervention est nécessaire pour parachever les statuts mis en place par la loi ALUR.

La suite de la recherche traite de l'intégration globale de l'habitat participatif dans la politique nationale du logement, laquelle a été ajournée alors qu'elle aurait dû être envisagée dès la loi ALUR (Partie I – Titre 2). En effet, on peut affirmer que les sujétions liées au montage juridico-financier des projets d'habitat participatif sont largement ignorées, puisque rien n'est prévu les concernant dans les différents dispositifs mis en œuvre au titre de la politique nationale du logement (Partie I – Titre 2 – Chapitre 1). Pourtant, l'intégration de l'habitat participatif dans la politique nationale du logement est à la fois possible et souhaitable, en particulier pour restaurer l'égalité par rapport aux autres producteurs de logements (Partie I – Titre 2 – Chapitre 2).

En effet, l'état de l'art révèle que l'habitat participatif pâtit d'une inégalité structurelle par rapport aux autres modes de production de logements, qui se manifeste par le fait que les porteurs de projet d'habitat participatif n'ont pas accès aux mêmes ressources. En particulier, un certain nombre de financements aidés encadrés par la politique nationale du logement ne sont pas compatibles avec l'habitat participatif en général, ni même avec les sociétés d'habitat

participatif. Ces ressources ne sont accessibles que par des moyens détournés, notamment le recours à des statuts éligibles aux dispositifs financiers mis en place dans le cadre de la politique nationale du logement, c'est-à-dire les statuts anté-ALUR. A chaque statut juridique ses avantages et ses inconvénients, et il convient de trouver la juste articulation avec les projets d'habitat participatif, en anticipant les risques de conflit de valeurs, voire de conflit de normes. Par ailleurs, cette situation crée une forme de subordination de l'habitat participatif aux organismes HLM, puisque les financements dédiés aux logement social sont ceux qui garantissent le mieux l'aboutissement des projets. Cet état de fait interroge tout de même la vocation généraliste du logement social. Enfin, dans certains cas, il est difficile de parfaire le montage financier par les voies conventionnelles, et les habitants porteurs de projet explorent des alternatives incertaines qui, là encore, peuvent engendrer un manque de sécurité juridique. L'inégalité constatée pourrait être résolue par l'intégration de l'habitat participatif à la politique nationale du logement, qui peut suivre deux modalités. La première consiste à mettre en place une politique minimaliste, qui reposerait sur un élargissement et une coordination des aides existantes, aux fins que l'habitat participatif ne soit plus systématiquement exclu. La seconde consiste à mettre en place une politique volontariste, délibérément orientée vers le soutien des projets d'habitat participatif à travers la mise en place d'aides dédiées, reconnaissant ou valorisant l'utilité sociale de tels projets. Une hybridation de ces deux approches est bien sûr possible, mais il paraît logique de donner la priorité à l'harmonisation et à l'adaptation des dispositifs d'aide au logement existants, d'autant que certains offrent d'intéressantes perspectives pour les porteurs de projet d'habitat participatif.

Dans une seconde partie, la thèse concentre son analyse sur l'action et les politiques publiques mises en œuvre localement. L'action publique locale, à travers les collectivités territoriales et les organismes HLM est pourvoyeuse de moyens concrets pour les projets d'habitat participatif. C'est aujourd'hui, et depuis le début des années 2010, le meilleur levier de développement de l'habitat participatif.

Partant du constat que la mise en œuvre des projets d'habitat participatif est facilitée par l'intervention publique locale, nous interrogeons la conciliation d'une telle intervention avec les règles de droit public (Partie II – Titre 1). Juridiquement, l'intervention publique locale en faveur de projets d'habitat participatif peut s'apparenter à une aide publique, étant donné qu'elle aboutit, sauf exceptions, à un avantage consenti à un collectif d'utilisateurs. Il importera donc de veiller au respect des principes fondamentaux de l'action publique. En outre, chaque intervention sera soumise à un ou plusieurs régimes de droit public spécifiques. Ainsi, la

facilitation des projets d'habitat participatif par les acteurs publics locaux est à concilier avec les règles de droit public, ce qui pose difficulté. L'enjeu est d'intégrer les habitants et de produire de nouvelles normes d'habiter tout en respectant les procédures prévues. Ces procédures obligent les acteurs publics locaux et non les habitants, mais ces derniers peuvent être limités dans leurs choix par un effet collatéral. En conséquence, la délivrance d'aides publiques locales pour faciliter les projets d'habitat participatif est soumise à des contingences que tous doivent connaître avant de s'engager (Partie II – Titre 1 – Chapitre 1). Lorsque de telles aides sont mises en place dans le cadre de programmes spécifiques de développement et de renouvellement urbain, elle peuvent même générer des contradictions (Partie II – Titre 1 – Chapitre 2).

Tout d'abord, les collectivités territoriales et les organismes HLM sont susceptibles d'agir directement sur des pans essentiels des projets d'habitat participatif : l'accès au foncier, aux financements, l'appui à la maîtrise d'ouvrage, la gestion de l'immeuble. Dès lors, sont susceptibles de s'appliquer le droit de la commande publique, le droit du logement social, ou encore les règles spécifiques relatives à certains programmes d'aménagement. Il importe donc que l'aide directe soit sécurisée, d'une part, pour que le projet aboutisse dans les conditions souhaitées initialement, et, d'autre part, pour limiter les risques contentieux, notamment vis-à-vis des tiers. Partant, les projets aidés sont soumis à des procédures et des normes qui se juxtaposent. Le risque pour les collectifs d'habitants d'être « dépossédés » de leur projet n'est pas minime. En acceptant d'être aidés, ils se rendent débiteurs vis-à-vis de leurs partenaires publics. Il importe donc d'adapter l'accompagnement public aux fins, d'une part, de garantir la participation des habitants et, d'autre part, de sécuriser l'opération au regard des risques juridiques et financiers que l'opération fait encourir aux collectivités territoriales et aux organismes HLM impliqués. En outre, la délivrance d'aides publiques intervient, dans un nombre important de cas, à des fins autres que le seul soutien de l'habitat participatif. En témoignent les programmes d'aménagement qui insèrent un projet d'habitat participatif dans un contexte spécifique de développement ou de renouvellement urbain, comme, par exemple, la rénovation d'un quartier prioritaire, la sauvegarde d'une copropriété dégradée et/ou en difficulté, la revitalisation d'un centre-ville, d'un centre-bourg ou d'un quartier ancien, une stratégie d'aménagement durable (notamment, un éco-quartier). Le projet d'habitat participatif est alors un point d'appui pour le reste de l'opération, que l'on convoque à des fins de requalification urbaine, de mixité sociale ou fonctionnelle, d'écologie, ou de redynamisation. Cela pose la question de la capacité de l'habitat participatif à s'adapter dans ces différents

contextes. Du point de vue des institutions, le fait de pouvoir s'appuyer sur un collectif d'habitants investi est souvent considéré comme un atout pour accompagner les changements voulus dans le périmètre du programme d'aménagement. Pour les candidats à l'habitat participatif, ces programmes constituent des opportunités foncières et sont donc très convoités. Pourtant, les contraintes techniques et juridiques y sont nombreuses. Elles se répercutent sur la conception des projets et la participation habitante.

D'autre part, la délivrance d'aides publique en direction de l'habitat participatif, quelles qu'elles soient, doit pouvoir s'appuyer sur des politiques locales *ad hoc*. Or, la mise en place de politiques locales favorables à l'habitat participatif risque, soit de demeurer ineffective, soit d'induire une reproductibilité subie des projets (Partie II – Titre 2). En effet, planifier et prescrire l'habitat participatif dans les politiques locales n'a qu'une portée relative (Partie II – Titre 2 – Chapitre 1). Aussi, le développement de l'habitat participatif depuis une quinzaine d'années s'opère en trompe-l'œil (Partie II – Titre 2 – Chapitre 2).

L'habitat participatif converge avec de nombreux principes prééminents qui régissent ces politiques locales, tels que la mixité sociale, la diversité de l'habitat, le développement durable, etc. L'habitat participatif peut donc être appréhendé comme une modalité d'application de ces principes et bénéficier de certaines mesures contenues dans les documents stratégiques et réglementaires qui fondent les politiques locales, à savoir le schéma de cohérence territoriale (SCoT), le plan local et départemental de l'habitat (PLH et PDH), le plan local d'urbanisme (PLU), mais aussi le schéma régional d'aménagement et de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), les chartes des parcs naturels régionaux (PNR) ou les agendas 21. Sous certaines conditions, l'habitat participatif peut même être explicitement intégré à certains de ces documents, mais les effets attendus ne doivent pas être surestimés. Une telle inscription est pertinente dans une perspective incitative, mais ne peut être prescriptive. Surtout, elle doit tendre vers une action publique coordonnée qui témoigne d'un intérêt partagé par l'ensemble des intervenants : collectivités territoriales, bailleurs sociaux, aménageurs, etc. Pour l'heure, cette coordination est le plus souvent insuffisante, hormis quelques métropoles qui se sont saisies précocement de l'habitat participatif. En outre, l'habitat participatif devant être une forme de logement abordable, il est freiné par la compétition spéculative sur le foncier. En conséquence, il ne peut se développer sans véritables politiques foncières au niveau local. A défaut de moyens effectifs, les acteurs publics locaux s'efforcent aujourd'hui d'améliorer la reproductibilité des opérations d'habitat participatif coconstruites, pour réduire les coûts et les multiplier. Cette orientation, bien que donnant des résultats probants, fait peser le risque d'une

standardisation de l'habitat participatif contraire à ses fondements conceptuels. En l'état actuel, les opérations d'habitat participatif d'initiative publique ne donnent pas leur pleine dimension aux caractères constitutifs et aux principes fondateurs de l'habitat participatif. En particulier, la participation des futurs habitants est souvent réduite. Ces opérations sont le vecteur d'une certaine uniformité, notamment dans les pratiques habitantes, qui découle largement du fait que les habitants sont rarement amenés à s'interroger sur les aspects fondamentaux du projet, et ne partagent pas toujours le socle de valeurs communes nécessaire à la démarche. L'évolution des projets co-construits suppose donc un changement paradigmatique, qui pourrait consister à reconnaître, sur une base contractuelle, une maîtrise d'usage aux habitants. En effet, une plus grande formalisation des partenariats entre habitants et institutions permettrait de soumettre l'ensemble des parties à une obligation de moyens, garantirait une plus grande transparence à l'égard des tiers, et conduirait à une revalorisation effective du rôle des habitants.

En conclusion, à travers l'habitat participatif, on constate qu'il existe différentes représentations de la ville qui s'affrontent entre elles. Mais toutes, sans exception, se confrontent au réel. La dimension transversale de ce travail permet de saisir les enjeux contemporains d'une production et d'une gestion urbaines devant répondre aux évolutions sociales. Ainsi, cette thèse s'efforce à la fois d'apporter des outils méthodologiques à destination de l'ensemble des acteurs institutionnels en charge de l'habitat et de l'urbanisme, mais aussi d'éclairer les chercheurs sur les implications juridiques des multiples stratégies urbaines mises en œuvre actuellement.

Mots-clés :

Habitat participatif

Politique nationale du logement

Droit de la construction

Politiques locales de l'habitat

Politiques locales de l'aménagement et de l'urbanisme

Logement social

Droits de superficie

Bibliographie indicative :

1. AUBY Jean-Bernard, *Droit de la ville : du fonctionnement juridique des villes au droit à la ville*, LexisNexis, Paris, 2013
2. BIAU Véronique, FENKER Mickaël, MACAIRE Elise (dir.), *L'implication des habitants dans la fabrication de la ville. Métiers et pratiques en question*, Cahiers Ramau, n°6, 2013
3. BROUANT Jean-Philippe, MARCOU Gérard, *Les collectivités territoriales et la politique du logement*, L'Harmattan, Paris, 2014
4. CORNU Marie, ROCHFELD Judith et ORSI Fabienne (dir.), *Dictionnaire des biens communs*, PUF, Paris, 2017
5. DENEFFLE Sylvette (dir.), *Repenser la propriété : des alternatives pour habiter*, PUR, Rennes, 2016
6. DEVAUX Camille, *L'habitat participatif : de l'initiative habitante à l'action publique*, PUR, Rennes, 2015
7. DRIANT Jean-Claude, *Les politiques du logement en France*, La Documentation française, Paris, 2010
8. GODIER Patrice, TAPIE Guy, DARROMAN Mélanie, GAUDIBERT Françoise, RINGON Gérard (dir.), *Négociier pour expérimenter : fabriquer les espaces publics*, PUCA, Paris, 2011
9. GRUNIG IRIBERREN Silvia, *Ivan Illich : pour une ville conviviale ?*, Le Bord de l'eau, Coll. Altérité critique, Lormont, 2018
10. LE COQ Vincent, *Le droit du projet de développement durable de la ville : essai sur l'émergence d'un droit public de la confiance*, PULIM, Limoges, 2009
11. LEFEBVRE Henri, *Le droit à la ville*, 3ème édition., Paris, Economica, 2009
12. LEROUSSÉAU Nicole (dir.), *L'habitat coopératif*, Michel Houdiard éditeur, Paris, 2014
13. MAURY Yann (dir.), *Les coopératives d'habitants : méthodes, pratiques et formes d'un autre habitat populaire*, Bruylant, Bruxelles, 2011
14. MILLET Laurent, *Contribution à l'étude des fonctions sociale et écologique du droit de propriété : enquête sur le caractère sacré de ce droit énoncé dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789*, Thèse de doctorat en sciences juridiques, sous la direction de F-G Trébulle, Paris 1, 2015

Résumé de thèse

Mots clés : financiarisation ; valeur ; immobilier ; quantification ; profession ; architecture institutionnelle ; ethnographie.

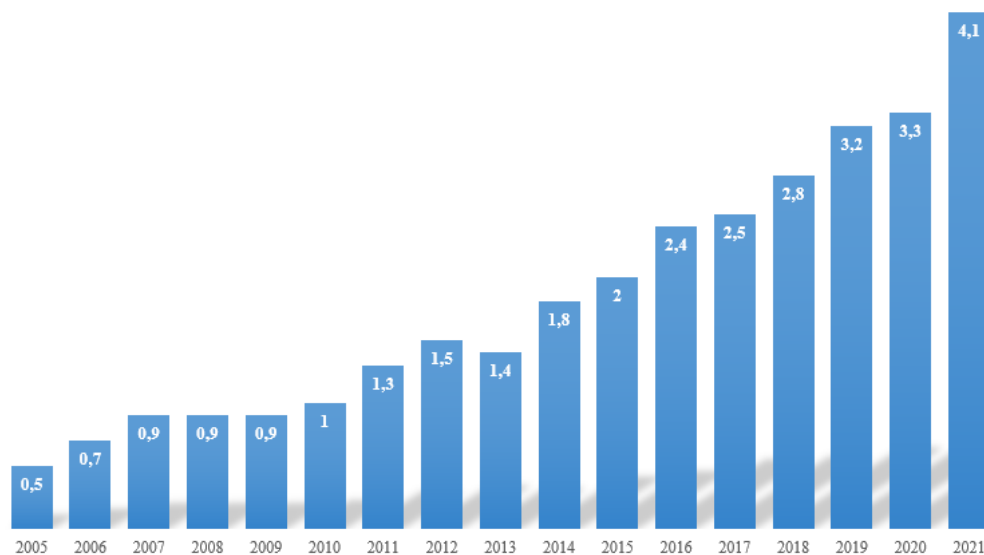
L'immobilier des grandes métropoles mondiales est devenu un « actif financier », que des acteurs spécialisés s'attachent à valoriser, au même titre que les actions et les obligations. Bureaux, commerces, plateformes logistiques, hôtels, résidences étudiantes, EHPAD ou encore établissements d'enseignement supérieur, font désormais l'objet d'investissements de la part de foncières cotées, de fonds d'investissement et de compagnies d'assurance. Ces dix dernières années, le montant des actifs immobiliers détenus par ces organismes financiers a été multiplié par quatre. Il représente aujourd'hui plus de 4 000 milliards d'euros à l'échelle internationale (**cf. fig. 1**), et environ 500 milliards d'euros¹ en France.

Ce phénomène, qualifié de financiarisation de l'immobilier, fait l'objet d'une attention dans le champ des *urban studies* et dans le débat public. En témoigne la publication en 2017 d'un rapport de l'ONU qui dénonce ses effets néfastes sur la crise du logement². Les conséquences spatiales du poids croissant de ces acteurs financiers dans la fabrique de la ville commencent à être bien identifiées. En revanche, on ignore encore largement l'histoire de la financiarisation de l'immobilier, les mécanismes concrets et les acteurs qui sont au cœur de ce processus. Pourtant, loin d'être spontanés et inéluctables, l'afflux des capitaux financiers dans l'immobilier et l'augmentation des prix qui lui est associée reposent sur des arrangements institutionnels historiquement situés et sur le travail quotidien d'une myriade d'acteurs et d'organisations. Cette thèse propose d'en analyser les logiques sociales à partir du cas de la France, de la fin des années des 1980 à 2019, période de transformation majeure du secteur de l'immobilier.

¹ Source : ASPIM, FFA et IEIF.

² Rapport de la Rapporteuse spéciale sur le droit à un logement convenable, ONU, 18 janvier 2017.

Figure 1. Montants d'actifs immobiliers sous gestion à l'échelle globale (en 1000 Mds d'€)



Source : ANREV/INREV/NCREIF

Une approche politique de la financiarisation

Comment l'immobilier est-il devenu une nouvelle « classe d'actifs » pour les investisseurs institutionnels³ et les fonds d'investissement⁴ ? La financiarisation de l'immobilier est souvent analysée comme une étape liée à l'arrivée de fonds anglo-américains au lendemain de la crise immobilière de 1991-1995 sur le marché immobilier français, qui importent de nouvelles techniques de gestion financière venant modifier les logiques de détention patrimoniale des compagnies d'assurance (Nappi-Choulet, 2013). La thèse l'appréhende au contraire comme **un processus politique et contesté, jamais arrivé à maturité**, qui prend place **au sein des institutions financières françaises dès les années 1980**.

Pour cela, cette recherche prend le parti d'**analyser ensemble le rôle d'entrepreneurs impliqués dans la financiarisation du secteur** depuis la fin des années 1980, **l'histoire de**

³ Les investisseurs institutionnels sont des organismes financiers collecteurs d'épargne (banques, mutuelles, compagnies d'assurance).

⁴ Les fonds d'investissement sont des sociétés mandatées par des investisseurs particuliers et institutionnels pour investir leur capital dans des actifs immobiliers, moyennant une commission.

professions, d'instruments spécifiques, des dynamiques organisationnelles et institutionnelles plus larges. Elle mobilise le concept de « champ » développé par Neil Fligstein et Doug McAdam (2012), pour décrire le nouvel espace, à la frontière de l'immobilier et de la finance, qui partage la conception de l'immobilier comme actif financier à valoriser. Ce concept permet de mettre en évidence les coalitions et les luttes entre acteurs individuels et organisations qui traversent la financiarisation de l'immobilier. Sans se cantonner à l'étude d'un groupe professionnel spécifique, la thèse inclut à l'analyse de ce nouvel espace **différents acteurs** – directeurs de fonds d'investissement, *asset managers*, analystes de marché, banquiers, économistes-experts, journalistes spécialisés, représentants des autorités publiques – **caractérisés par un certain niveau d'interconnaissance**. Elle montre comment ce champ d'acteurs est **impliqué à différents niveaux dans le déploiement d'un nouveau marché de l'immobilier financiarisé**, façonné pour les fonds d'investissement.

La financiarisation de l'immobilier est donc le fruit d'un travail politique que cette thèse observe à la loupe. En prenant appui sur la sociologie constructiviste des institutions, elle analyse la manière dont les acteurs façonnent des problèmes, opèrent des cadrages et mobilisent des outils de légitimation pour justifier le développement de ce marché de l'immobilier financiarisé. Cette approche donne aux institutions une consistance sociale, politique et historique et permet d'appréhender la financiarisation de l'immobilier comme un **processus qui n'est ni linéaire ni inéluctable**.

Analyser la financiarisation de l'immobilier au prisme de la valeur

La thèse prend le parti de **saisir la financiarisation de l'immobilier en articulation avec la manière dont la « valeur immobilière » est produite, conçue et représentée** par les acteurs du marché de l'immobilier financiarisé. En effet, si les compagnies d'assurance sont propriétaires d'un important patrimoine immobilier depuis le XIX^e siècle, celui-ci est évalué comptablement dans leur bilan au coût historique, c'est-à-dire au coût d'achat, et n'a pas vocation à être vendu. Il est considéré avant tout comme une réserve pour couvrir leurs engagements à moyen long terme. **Avec la financiarisation, le statut de l'immobilier change** pour ces institutions financières : il est géré comme **un actif financier à valoriser à**

la valeur de marché, qui doit générer des plus-values et faire l'objet d'une politique d'arbitrage.

La thèse **analyse empiriquement les structures sociales qui font exister socialement cette valeur comme représentation légitime et non discutable de la richesse.** Pour cela, j'ai élaboré la notion d'**architecture institutionnelle de la valeur**. Elle renvoie à un ensemble stabilisé de règles formelles ou juridiques, de formes d'organisation du travail (division du travail et règles de rémunération), de dispositifs (méthodes de calculs, normes comptables, *etc.*), de règles tacites, de compromis informels et de croyances qui sous-tendent la fabrication de la valeur. Cette thèse en a examiné les différentes dimensions.

Une enquête socio-historique et ethnographique

La thèse repose sur un protocole d'enquête original, qui combine **collecte de données ethnographiques, entretiens**, et une **exploitation d'archives privées inédites** auxquelles j'ai eu accès au cours de ma recherche.

L'enquête ethnographique s'est poursuivie sur plus de deux ans, entre 2017 et 2019, dont une année en immersion dans la filiale française de Valimmo⁵, cabinet international de conseil en immobilier présent dans plusieurs dizaines de pays dans le monde. Cette entreprise fait partie de la poignée de firmes actives sur le marché de l'immobilier financiarisé en France. Comme les autres, elle s'organise autour de trois activités : l'intermédiation à la vente ou à la location de biens immobiliers qui constitue la majorité de son chiffre d'affaires (service de *Brokerage*) ; l'évaluation-valorisation des biens immobiliers (service de *Valuation*) ; la production d'études et analyses de marchés à destination des investisseurs immobiliers (service des *Études*). L'enquête a pris la forme d'une **observation participante transversale** au sein de Valimmo, où j'ai pu accéder à différents services et niveaux hiérarchiques au sein de la même organisation. Après être entrée par le service des *Études* avec un statut de « consultante détachée », j'ai été accueillie au service de *Valuation* sous la forme d'un stage non rémunéré, avant d'effectuer dans un troisième temps une mission conjointe entre les deux services, en lien étroit avec leurs directions respectives. Ces positions successives m'ont permis d'appréhender différentes

⁵ Le nom a été anonymisé.

facettes de l'architecture institutionnelle de la valeur sur ce marché. En complément de l'immersion chez Valimmo, j'ai effectué des **observations ponctuelles dans des lieux et événements où se retrouve les professionnels de l'immobilier** (Salon de l'immobilier d'entreprise, événements d'associations professionnelles, groupe de travail au sein de l'Observatoire Régional de l'Immobilier d'Entreprise, *etc.*), permettant d'étudier ce monde dans ses différentes scènes sociales et leurs relations d'interdépendance. Enfin, j'ai effectué **80 entretiens avec des acteurs publics et privés** pour comprendre à la fois l'histoire de la financiarisation, les trajectoires et les pratiques quotidiennes de travail des professionnels de ce champ. Dans ce cadre, j'ai développé une relation d'enquête de long cours avec certains enquêtés qui m'ont permis d'effectuer des entretiens répétés et d'accéder à leurs archives privées.

En parallèle, j'ai analysé comment les institutions qui sont au soubassement de la valeur en sont venues à émerger, à se maintenir, ou au contraire, à être remises en cause. Pour cela, j'ai effectué une enquête socio-historique en mobilisant des **archives de première main de trois de mes enquêtés** (documents de travail, rapports, fax, *etc.*), de **la littérature grise** (numéros de revues professionnelles depuis 1993) et **des entretiens** avec des acteurs centraux de ce changement institutionnel, **comme source d'histoire orale**. J'ai eu l'occasion d'effectuer des entretiens collectifs où j'ai pu cerner en profondeur les relations entre les acteurs et confronter des souvenirs lointains. Au cours de cette enquête, j'ai porté une attention particulière aux moments de « crises », en particulier entre 1991-1995, en 2008-2010 et fin 2018, qui constituent des révélateurs pour analyser comment se reformulent les conventions d'évaluation des acteurs.

Cette enquête, articulée aux outils de la sociologie politique de l'économie, des théories de la valeur et des études sociales de la finance, m'a permis d'aboutir à plusieurs résultats, que je présente ci-dessous, en suivant le fil des cinq chapitres qui composent ma thèse.

Principaux résultats de la thèse

La première partie propose une socio-histoire de la financiarisation du secteur de l'immobilier, de la fin des années 1980 à 2019.

Le **premier chapitre analyse la crise immobilière de 1991-1995 comme un « laboratoire » de conversion de l'immobilier en actif financier**. Durant la période, **des entrepreneurs de la financiarisation**, issus de la sphère financière et proches des bureaucraties économiques de l'État, s'organisent pour faire évoluer la conception de l'immobilier comme actif financier auprès des directions immobilières des compagnies d'assurance. En particulier, la thèse identifie le rôle central du cabinet de service financier Acofi, créé par un ancien actuaire de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) proche de la Fédération Française des Sociétés d'Assurance (FFSA), et par un analyste, ayant développé des techniques de gestion financière appliquées à l'immobilier aux États-Unis dans les années 1980 dans la formalisation de ce nouveau cadre cognitif. **La concurrence croissante entre places financières mondiales et la crise immobilière de 1991-1995** constituent une **opportunité** pour ces entrepreneurs pour faire valoir leurs innovations financières et la nécessité de valoriser les actifs immobiliers à la valeur de marché : **la « modernisation » du marché de l'immobilier français, dépeint comme peu professionnalisé** au regard des concurrents anglo-américains, est alors **présentée comme une nécessité**. Ces dynamiques participent à **déstabiliser le champ de l'immobilier institutionnel des années 1980**, caractérisé par la position dominante des grandes compagnies d'assurance nationalisées (UAP, GAN, AGF), la CDC et le rôle central du Crédit Foncier comme évaluateur du patrimoine de ces institutions financières. À la fin des années 1990, **émerge un champ de l'immobilier financiarisé**, fruit de la recomposition du champ de l'immobilier institutionnel, **qui s'accorde sur de nouvelles conventions d'échanges et d'évaluations adaptées au langage financier**. Il est caractérisé par la position dominante d'Axa qui a racheté l'UAP, de la CDC, et des fonds anglo-américains qui se sont insérés sur le marché français. Parmi les intermédiaires de marché, le Crédit Foncier perd sa place centrale d'évaluateur immobilier, concurrencé par les cabinets privés de conseil en immobilier d'entreprise qui développent des méthodes d'évaluation financières. Ainsi, **ce chapitre permet de revisiter le récit qui présente la crise immobilière comme un déclencheur de la financiarisation** lié à l'arrivée de fonds anglo-américains sur le marché français, **pour l'analyser comme un catalyseur d'évolutions de plus long terme**. Il permet par ailleurs de

nuancer l'idée d'une « contrainte internationale » qui aurait soumis les acteurs de l'immobilier français à de nouvelles pratiques pour mettre au jour les intérêts objectifs d'acteurs de l'immobilier français à la financiarisation du secteur, en fonction de la position qu'ils y occupent.

Le deuxième chapitre analyse comment s'institutionnalise un nouveau champ de l'immobilier financiarisé de la fin des années 1990 à 2019, venant soutenir l'arrivée massive de capitaux financiers sur les marchés immobiliers. Trois vecteurs centraux de l'institutionnalisation du champ sont identifiés. Premièrement, il repose sur **des arrangements institutionnels co-construits entre acteurs privés et publics**, comme le développement de nouveaux produits d'investissements immobiliers (SIIC en 2003 ; OPCI en 2007, *etc.*) et d'incitations fiscales qui encouragent l'afflux des capitaux financiers sur ce marché. En particulier, certains des entrepreneurs centraux de la financiarisation qui ont participé à la genèse du champ dans les années 1990 continuent à jouer un rôle majeur pour accompagner ces évolutions. Deuxièmement, la stabilisation de ce nouveau champ repose sur **le développement d'un sous-champ d'intermédiaires de services immobiliers, dominé par quatre cabinets internationaux de conseil en immobilier** : cet oligopole est le fruit de rachats successifs de groupes et est soutenu par la constitution d'un groupement d'intérêt économique (GIE), dénommé Immostat, qui permet à ces cabinets de mutualiser leurs données sur les marchés de l'immobilier financiarisé. Leur rôle central dans l'élaboration des normes d'évaluation immobilières et dans les principales associations professionnelles contribue également au maintien de leur pouvoir de marché. Troisièmement, ce champ repose sur l'élaboration par les acteurs dominants du champ de frontières plus ou moins symboliques pour maintenir leur position. D'une part, cela se matérialise par la **formalisation de normes professionnelles et de savoirs abstraits inspirés de la théorie financière standard, certifiés par des diplômes ou qualifications**, comme en témoigne le développement depuis une vingtaine d'années de masters en finance immobilière dans des universités et écoles prestigieuses. D'autre part, les **réseaux inter-professionnels** – via des associations professionnelles (FSIF, ASPIM, FFA, ADI, *etc.*) et divers lieux de socialisation (universitaires, clubs professionnels, *etc.*) – au sein du champ favorisent le **développement d'amitiés professionnelles** et participent à **exclure celles et ceux qui ne maîtrisent pas ou remettent en cause les règles du jeu du champ**.

Figure 2. La « mise en image » de la financiarisation par les professionnels de l'immobilier



Source : *Business Immo* (2005)

La **seconde partie** constitue une ethnographie des dynamiques de valorisations des actifs sur le marché de l'immobilier financiarisé. Elle vient **éclairer d'apparents paradoxes** comme **la croissance relativement stable et continue des valorisations des actifs depuis la fin des années 1990, y compris pendant la crise de 2008-2010**, qui peut apparaître étonnante au regard de l'instabilité intrinsèque de la finance ; ou encore **l'augmentation simultanée de la vacance immobilière et des valorisations**. En effet, alors que le parc de bureaux en Ile-de-France est en croissance constante depuis les années 1990, pour atteindre plus de 54 millions de mètres carrés en 2019 et que le stock de bureaux vacants s'accroît également, le niveau des valorisations connaît une croissance accélérée depuis le début des années 2010, pour atteindre 30 000 euros/m² en 2019 pour l'immobilier de bureaux dans le centre de Paris. Pour apporter des clés de compréhension à ces mécanismes, trois points d'observation sont choisis, déclinés dans trois chapitres.

Le **troisième chapitre** prend pour objet la **fabrique de l'information de marché** (chiffres, indicateurs, tendances de marché, *etc.*) produite par Valimmo et ses principaux

concurrents, **et ses effets sur la valorisation des biens sur les marchés**. En effet, ces cabinets produisent trimestriellement des analyses sur la conjoncture du marché qui font référence pour les investisseurs immobiliers, et qui sont régulièrement relayées par la presse spécialisée. À rebours d'une approche réaliste des chiffres qui les analyseraient comme un simple outil de description de l'état du marché, ce chapitre décortique le travail et les rapports de force qui sous-tendent leur construction, les présupposés qu'ils impliquent, les ressorts de leur légitimité et leurs usages sociaux. De la collecte et mise en forme des chiffres par les « petites mains » du service des *Études*, jusqu'à leur mise en scène par les directeurs des services de *Brokerage* de Valimmo lors des grands-messes de l'immobilier, ce chapitre montre comment **ces cabinets produisent tout autant de la transparence que de l'ignorance⁶ sur ce marché**. Tout en produisant pléthores d'études de marché, ces cabinets maintiennent *sciemment* le flou sur l'état de la demande effective (par exemple, en ne considérant que le nombre de m² pris à bail par des entreprises locataires, et non le nombre de m² de surfaces libérées par ces mêmes entreprises), sur la valeur de certains biens ou sur le taux de vacance. Par ailleurs, ces cabinets construisent **des récits sur le futur des marchés** (évolution des besoins des utilisateurs de bureaux, perspective d'accroissement des prix lié au Grand Paris, *etc.*) **qui participent à façonner une demande ajustée à leurs intérêts**. Ces analyses de marché **viennent consolider des consensus de marché profitables pour les acteurs de l'immobilier, et encourager les dynamiques spéculatives sur ce marché et la surproduction de bureaux**.

Le quatrième chapitre examine le travail des experts en évaluation immobilière de Valimmo qui ont pour tâche de déterminer la valeur des actifs immobiliers détenus par les clients-investisseurs, dans le cadre de transactions ou pour des raisons liées à la réglementation financière. Il montre comment **ces pratiques de valorisations participent à sécuriser l'activité d'accumulation des investisseurs immobiliers**. Contrairement aux approches « étapistes » qui analysent ces valorisations comme le résultat d'un calcul issu de l'application de méthodes d'évaluations financières (comme la méthode du *Discounted cash flow* par exemple), le chapitre montre que **les méthodes d'évaluation participent davantage à justifier ex-post des valorisations pré-établies entre les parties**. Entre autres, des conventions implicites d'évaluation, comme le fait de valoriser les actifs à un loyer théorique de marché qui ne prend pas en compte les franchises que les entreprises locataires obtiennent, participent à sur-valoriser artificiellement les biens sur ces marchés. Dans ce cadre, **le rôle des directeurs**

⁶ Les études sur l'ignorance (Gross et McGoey, 2015) analysent l'ignorance non pas comme une simple *absence* de connaissance, mais comme une *production* dont les acteurs sociaux peuvent faire un usage stratégique.

de Valimmo et de ses concurrents est essentiel dans la mise en cohérence de la valeur. Les rares critiques ouvertes à l'égard de ces pratiques font l'objet d'un **rappel à l'ordre**. Quand les marchés suivent une tendance haussière, les experts viennent certifier socialement la valorisation des actifs à de hauts niveaux au nom du marché, venant alimenter la dynamique spéculative. Quand les marchés sont en « crise », comme en 2008-2010 ou au tournant entre 2018 et 2019 où les professionnels anticipaient un retournement de conjoncture, les experts en évaluation jouent un rôle essentiel dans le maintien du niveau des valorisations : ils justifient alors la nécessité d'assouplir les normes d'évaluation à la valeur de marché (*mark-to-market*) au nom d'un marché qui serait devenu défaillant. C'est ainsi que durant la crise de 2008-2010, malgré des bureaux qui se vidaient et des investisseurs qui ne recevaient plus de loyers, les valorisations des bureaux ont été maintenues.

Pour terminer, le **cinquième chapitre** déplace le regard des pratiques de valorisation déployées dans ces grands cabinets vers **des espaces de lobbying, où les professionnels du champ de l'immobilier financiarisé cherchent à faire valoir leurs intérêts auprès des pouvoirs publics**. D'une part, le chapitre se centre sur leurs interactions avec les autorités de régulations financière et bancaire, à une période où les capitaux affluent sur ce marché et où les valorisations atteignent des niveaux inédits. Alors que le Haut Conseil de la Stabilité Financière (HCSF) publie un rapport en 2016 pointant une survalorisation des actifs sur le « marché de l'immobilier commercial » (*commercial real estate market*) allant jusqu'à 30 % pour certains quartiers centraux de la capitale, le chapitre montre comment **les professionnels de l'immobilier se mobilisent pour construire leur propre expertise, chiffres et économistes à l'appui, et parviennent à nuancer l'alarmisme de l'institution en légitimant ces niveaux des valorisations**, qui seraient en accord avec les « fondamentaux » du marché. D'autre part, le chapitre porte la focale sur un groupe de travail sur la reconversion des bureaux vacants en logements au sein de l'ORIE, espace où s'élaborent les réglementations en matière fiscale et d'urbanisme pour le marché de l'immobilier d'entreprise. Il montre comment les professionnels se saisissent de cet espace pour cadrer le problème de la vacance immobilière de bureaux comme un « problème technique » lié à une défaillance de marché, qui nécessite des aides de l'État pour aider à la reconversion. En parallèle, ces professionnels se présentent comme des acteurs centraux de l'attractivité du territoire, en capacité de répondre à la crise du logement. Par ces cadrages, ils parviennent à ainsi **négoier des réglementations qui leur permettent de gagner en pouvoir dans la production de la ville**.

En somme, la thèse montre que la financiarisation de l'immobilier en France, ni linéaire ni inéluctable, constitue un processus politique, fruit de la mobilisation d'acteurs et d'organisations dominantes du champ de l'immobilier financiarisé. En mettant la focale sur différentes périodes de « crise », ce travail permet par ailleurs de révéler que les bulles immobilières, loin d'être le fruit d'une irrationalité collective ou d'un aveuglement de la part des investisseurs, reposent sur une architecture institutionnelle spécifique, qui n'est pas immuable : le maintien ou la fragilisation de cet édifice de la valeur dépend des intérêts objectifs des acteurs du champ et de l'état des rapports de force.

Bibliographie :

Aalbers M. et alli. (2020), "The Financialization of Real Estate", in *The Routledge International Handbook of Financialization*.

Beckert J. (2016), *Imagined futures: Fictional expectations and capitalist dynamics*, Boston, Harvard University Press.

Boussard V. (2018), *Finance at Work*, New York, Routledge.

Desrosières A. (2008), *Pour une sociologie historique de la quantification*, Paris, Presses des Mines.

Fligstein N. et McAdam D. (2012), *A Theory of Fields*, New York, Oxford University Press.

Frétigny R. (2015), « Financer la cité : la Caisse des dépôts et l'économie politique du développement urbain », Thèse de doctorat, Lyon 2.

Gross M. et McGoey L. (2015), *Routledge International Handbook of Ignorance Studies*, New York, Routledge.

Guironnet A. et Halbert L. (2018), « Produire la ville pour les marchés financiers », *Espaces et sociétés*.

Lagroye J. et Offerlé M. (2011), *Sociologie de l'institution*, Belin, Paris.

Le Galès P. et Lascoumes P. (2005), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po.

Duros Marine, « L'édifice de la valeur. Sociologie de la financiarisation de l'immobilier en France (fin des années 1980-2019) », Thèse de doctorat en sociologie, EHESS, 2022.

Lescure M. (1980), *Les sociétés immobilières en France au XIXe siècle. Contribution à la mise en valeur du sol urbain en économie capitaliste*, Paris, Sorbonne.

Nappi-Choulet I. (2013), « La financiarisation du marché immobilier français : de la crise des années 1990 à la crise des *subprimes* de 2008 ». *Revue d'économie financière*.

Orléan A. (2011), *L'Empire de la valeur. Refonder l'économie*, Paris, Seuil.

15. ORAZIO (d') Anne, *S'associer pour habiter et faire la ville : de l'habitat groupé autogéré à l'habitat participatif en France (1977 – 2015). Exploration d'un monde en construction*, Thèse de doctorat en en Aménagement de l'espace, Urbanisme, sous la direction de M-H Bacqué, Université Paris Nanterre, 2017
16. PAQUOT Thierry, LUSSAULT Michel, YOUNES Chris, *Habiter, le propre de l'humain*, La Découverte, Paris, 2007
17. TOZZI Pascal (dir.), *Villes et quartiers durables : la place des habitants*, Carrières sociales éditions, Paris, 2016

Résumé de la thèse

Contextualisation

Au milieu des années 2010, le territoire européen a connu une nette augmentation des arrivées sur son sol, corrélée à une hausse exceptionnelle de la demande d’asile. Bien évidemment, l’Europe n’est pas la seule région à avoir connu ce type d’épisode migratoire, les personnes cherchant refuge se tournant majoritairement vers les pays limitrophes de leur pays d’origine. On observe cependant que l’augmentation de la demande d’asile en Europe reste alors d’une ampleur exceptionnelle pour la région – soit +110% entre 2014 et 2015¹ –, mettant le système de réception, et d’expulsion, sous haute tension. C’est à ce moment-là que l’on voit nettement apparaître dans les médias et les discours des représentants politiques les expressions « crise migratoire », « crise des migrants », ou encore « crise des réfugiés ». Ces évolutions migratoires ont ainsi donné lieu à une intense période de réflexion et de production politique au niveau de l’Union européenne (UE) et de ses Etats membres, responsables du traitement de la demande d’asile. Progressivement, l’UE et ses Etats se sont alors tournés vers des politiques globalement restrictives et sécuritaires (Wihtol de Wenden, 2017).

A l’échelle locale, les villes, et tout particulièrement les métropoles, constituent un espace spécifiquement concerné par ces mutations migratoires et politiques, car s’y concentrent les arrivées de personnes en quête de refuge, les infrastructures d’accueil comme d’enfermement, mais aussi les initiatives de solidarité et les lieux de pouvoirs qui gouvernent ces enjeux. Depuis 2015, de nombreuses villes européennes ont vu leurs infrastructures d’accueil et de soin se saturer, ou bien des squats et des campements se multiplier, jusque sur leurs trottoirs, dans l’espace public. Ne souhaitant pas être tenues responsables de cette situation, plusieurs d’entre elles ont pris le contre-pied des politiques de leurs gouvernements centraux et de l’UE en se revendiquant « villes-refuges », « villes accueillantes » ou encore « villes solidaires ». Ces initiatives municipales constituent alors l’objet central de cette thèse.

Seulement, il n’existe pas de conceptualisation claire de ce que sont les « villes refuges », ni des enjeux qu’elles impliquent en termes d’analyse sociologique et de science politique. Et cela notamment en raison de leur caractère éminemment contemporain. Pour le dire comme Filippo Furri, il existe « une constellation de villes-refuge » (Furri, 2017). Mais la résurgence de ces expressions depuis le milieu des années 2010 dans les discours de nombreux acteurs de la réception des personnes migrantes et de représentants municipaux à de multiples endroits de l’Europe nous

¹ Résultats obtenus à partir de données issues du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, et d’Eurostat.

permet de pouvoir dresser les contours d'une conceptualisation de cette notion indigène, en observant leurs ressemblances et leurs différences.

Problématique

L'un des principaux objectifs de ce travail de thèse était de comprendre comment certaines municipalités européennes - et ici plus particulièrement Paris et Barcelone - en étaient venues à prendre position en faveur d'un « accueil » des personnes exilées, de comprendre quelles étaient leurs motivations, leurs revendications, et surtout, comment elles organisaient, de manière pratique et quotidienne, ces ambitions. Et cela, alors que leurs gouvernements nationaux défendaient une position davantage sécuritaire face à ces arrivées et possédaient la très grande majorité des compétences nécessaires pour gouverner ces dernières. En étant le produit de la nouvelle situation migratoire que connaissaient l'UE et ses États membres au milieu des années 2010 et qui se répercutait directement à l'échelle locale, les initiatives de Paris et Barcelone permettent de renouveler des questionnements anciens sur la gouvernabilité des métropoles, les rapports entre les échelles locale, nationale et européenne, ou encore sur le gouvernement de l'immigration et de l'asile.

Nous nous sommes alors demandé dans quelles mesures la démarche de Paris et Barcelone en faveur de « l'accueil » des personnes exilées remettait en question la place des villes dans le gouvernement des migrations, et plus spécifiquement de l'asile. Nous souhaitons également comprendre comment ces dernières s'organisaient pour rendre ces enjeux gouvernables à leur échelle, pour légitimer et institutionnaliser leur gestion, bien que ces derniers soient relativement inédits et hors du champ des compétences directes de l'exécutif municipal. La question fondamentale que pose ce travail de thèse est donc la suivante : dans quelle mesure la réception et la gestion des personnes exilées, et plus généralement l'asile et l'immigration, constituent-elles un nouveau domaine de politique proprement municipale ? Autrement dit, comment une question hors du champ des compétences directes d'une ville devient un objet de politique municipale ?

Pour ce faire, nous avons articulé aux travaux de science politique sur l'action publique locale, le travail municipal de gouvernement et la gouvernance multi-niveaux, ceux de la sociologie de l'immigration, de la sociologie urbaine, mais aussi de l'action collective et des mouvements sociaux. Cette approche plurielle nous a permis de mettre en lumière les tensions qui traversent les politiques de ces « villes-refuges », et plus généralement de retracer les processus complexes de construction, de légitimation et d'institutionnalisation d'une politique municipale en devenir.

Afin de faire apparaître toute la contingence, toutes les résistances, ainsi que la non-linéarité de ces processus, différentes méthodes d'enquête ont été associées.

Méthodologie

Cette thèse a pour objet la manière dont Paris et Barcelone se sont positionnées face au problème public de la « crise des réfugiés » entre 2015 et 2021 et questionne le processus d'élaboration et d'institutionnalisation des politiques municipales de réception des personnes exilées qu'elles ont mises en œuvre, en interaction avec trois types d'acteurs : le monde associatif et des mouvements de la société civile ; d'autres « villes-refuges » ; et enfin l'État. Notre approche se veut ainsi fondamentalement interactionniste, en mettant en lumière le processus de co-construction et de co-réalisation plurielle de cette action publique, qui s'étend du dispositif public d'hébergement d'urgence mis en place par la municipalité jusqu'au thé distribué au petit matin par un simple voisin. Nous envisageons la mise en œuvre de la réception municipale des migrants comme un processus de coordination dynamique, en perpétuel (ré)ajustement entre les acteurs et par rapport aux évolutions de la situation migratoire locale. Afin de pouvoir observer ce caractère processuel et dynamique d'une politique publique en devenir, nous avons adopté une démarche inductive, via la mise en œuvre d'un protocole ethnographique afin de rester au plus proche du terrain, ainsi qu'une méthode comparative pour interroger l'émergence d'un nouveau champ d'action publique municipale à part entière.

Le choix d'opérer une démarche comparative s'est présenté comme particulièrement pertinent pour aborder l'objet de la réception municipale des personnes migrantes dans les « villes accueillantes » en Europe. En effet, en l'espace d'une année, entre 2015 et 2016, de nombreuses métropoles, villes moyennes et mêmes communautés rurales de l'UE se sont ouvertement déclarées prêtes à recevoir des demandeurs d'asile et des réfugiés, revendiquant les étiquettes de « ville-refuge » ou « ville accueillante ». Pourtant, elles connaissaient des situations migratoires et des configurations politiques nettement différenciées. Qu'entendaient-elles par cette appellation ? Souhaitaient-elles mettre en place les mêmes modalités de réception ? Possédaient-elles les mêmes (non-)compétences ? Dans quelles mesures les relations qu'elles entretenaient avec la société civile locale, avec leurs gouvernements centraux, ou avec d'autres municipalités accueillantes, structuraient-elles leur action publique locale ?

Un temps presque équivalent a été consacré aux deux terrains. Vivre un temps long sur place, vivre une immersion personnelle à Paris comme à Barcelone, était essentiel pour mener à bien des monographies comparées (Pinson, 2019) ainsi qu'un protocole d'enquête ethnographique, essentiellement fondée sur des entretiens semi-directifs avec les acteurs précédemment mentionnés, ainsi que sur des observations participantes et non-participantes. Cette approche ethnographique a été complétée par une analyse des discours publics des acteurs étudiés – et notamment une analyse lexicométrique des discours des maires de Paris et Barcelone –, ainsi que par une analyse d'archives de la Ville de Paris, de littérature grise produite par les associations, les collectifs d'habitants et les réseaux de villes, et enfin par un questionnaire sur l'engagement en collectifs de citoyens à Paris et sur le fonctionnement de ces derniers.

Pour des questions pratiques, nous avons dû limiter cette étude essentiellement aux personnes en quête de refuge, à la recherche d'une protection internationale ici ou ailleurs, ainsi qu'aux modalités de ce qui est souvent désigné par les acteurs de terrain comme le « premier accueil ». Celui-ci va recouvrir le domaine des droits fondamentaux, comme l'accès aux droits, aux soins, à la nourriture, ou encore au logement. Pour le définir autrement, le premier accueil représente ici l'accompagnement - social, juridique, sanitaire, etc. - que l'on peut offrir à une personne migrante venant d'arriver sur le territoire et ne possédant souvent pas ou peu de ressources - financières, linguistiques, sociales.

Cette approche empirique, multi-située et fondamentalement ancrée dans le terrain, constitue l'une des originalités de la thèse qui, au lieu d'analyser une politique publique en se focalisant sur les acteurs politico-institutionnels traditionnels et les dispositifs d'action publique, propose d'en restituer toute la complexité et la pluralité, en s'intéressant aux jeux d'acteurs locaux et non-locaux, mais aussi aux jeux d'échelles, entre le local, le national, l'international et le transmunicipal.

L'ensemble des éléments recueillis lors des 4 années de terrain nous ont permis de dessiner les contours d'une conceptualisation des « villes-refuges » et de leur gouvernement municipal de l'asile et de l'immigration, ainsi que ses limites.

Principaux résultats

Tout d'abord, ce travail de thèse démontre qu'il existe une véritable mobilisation de certaines villes européennes en faveur d'une meilleure réception des personnes exilées et qu'il ne s'agit pas de quelques cas isolés, mais d'une dynamique municipale à la fois nationale et transnationale qui se poursuit sur plusieurs années et tente de s'institutionnaliser. L'enjeu contemporain de la réception des personnes en quête de refuge vient ici réalimenter des questionnements anciens de répartition du pouvoir politique entre les différentes échelles de gouvernement, notamment au sein de l'organisation européenne. Dans le domaine de l'immigration, l'État est le maître du jeu. Mais les problèmes de prise en charge des publics migrants à l'échelle locale et les vives tensions vis-à-vis des gouvernements centraux, ont amené Paris et Barcelone à inscrire la question de la réception dans leurs propres agendas et à la construire comme un objet légitime d'action publique municipale, réclamant alors un nouveau rôle pour les villes dans sa gouvernance.

Pour cela, elles ont participé à la construction du problème public de la « crise migratoire », en la cadrant sous l'angle d'une « crise de l'accueil » et ce changement de dénomination n'est pas anodin. En cadrant la situation migratoire sous l'angle « l'accueil », de la réception de ces publics, ces municipalités ont ouvert la voie vers une réappropriation municipale de cet enjeu : le problème n'est plus celui des migrants qui arriveraient en trop grand nombre, mais celui des infrastructures et des politiques nationales et européennes qui ne répondent pas à leurs besoins et nient leurs droits. Parler « d'accueil » permet ainsi de remettre l'échelle locale du territoire au cœur de ce problème

public et légitime donc son inscription dans l'agenda municipal. Une fois le problème public ainsi formulé, ces municipalités se sont présentées comme pourvoyeuses d'une solution : celle de la « ville-refuge » protectrice, élaborant sa propre politique de réception des personnes exilées.

L'étude de ces deux trajectoires de politiques publiques parisiennes et barcelonaises montre que nous avons désormais à faire à des villes qui viennent remettre en question les frontières de gouvernement entre les échelons du pouvoir politique, oscillant dans leurs relations avec l'Etat entre volonté de partenariat et opposition frontale. Une remise en question qui se matérialise également aux échelles nationale et transnationale, à travers la participation à des réseaux de « villes accueillantes » – réseaux qui se sont multipliés depuis le milieu des années 2010 en Europe – et le développement d'un plaidoyer auprès des instances internationales et européennes pour en obtenir un soutien financier et politique direct sans passer par l'intermédiaire des gouvernements centraux.

Ensuite, cette thèse souligne que le projet politique des « villes-refuges » n'est pas uniquement symbolique, limité à l'expression de bonnes intentions, mais qu'il se matérialise par la mise en place d'une ligne d'action publique municipale spécifiquement dédiée à la gestion locale de cette question. Plus précisément, cette action publique s'est matérialisée à la fois sur le territoire, par la mise en place de dispositifs tangibles de la part des municipalités, et en interne au sein de l'administration. Sur le territoire, des dispositifs spécifiques ont été mis en œuvre, certains étant proprement inédits quand d'autres étaient recyclés d'expériences passées ou issus d'autres lignes d'action publique. En interne, la politique de la « ville-refuge » s'est traduite par une réorganisation du travail des équipes municipales, qui ont dû créer de nouveaux outils de gouvernement propres à cette thématique – plans, indicateurs, processus de consultation –, de nouvelles lignes budgétaires, mais aussi de nouveaux postes, en recrutant des personnes issues de l'humanitaire.

C'est plus généralement la question de la gouvernabilité des métropoles face à des questions relativement inédites et en partie hors de leur champ de compétence que ce travail de thèse vient ici interroger. Paris et Barcelone ont rapidement intégré le fait que les changements migratoires que connaissait alors l'UE ne relevaient pas d'une simple « crise » conjoncturelle, mais bien d'évolutions durables auxquelles il fallait dès lors se préparer. Les dispositifs étudiés ainsi que les réorganisations internes qu'elles ont mis en œuvre sont autant de marqueurs – matériels, budgétaires, institutionnels – d'une action publique qui cherche à se stabiliser et à se structurer sur le long terme et qui témoignent de la constitution d'un gouvernement urbain de l'immigration et de l'asile en faisant de l'enjeu de la réception des personnes exilées un domaine de politique proprement municipale.

Le concept de *politique interstitielle* constitue ensuite l'un des principaux résultats de cette thèse : pour prendre en charge un enjeu relativement inédit et hors de leur champ de compétences, les municipalités développent une action publique en investissant les failles de l'Etat, les interstices de leurs territoires et en s'emparant de fines marges de manœuvre juridique à la limite des prérogatives municipales. Une politique interstitielle se pense sur 3 niveaux : juridique, politique, et dans une moindre mesure, territorial. Au niveau juridique, les municipalités réinterprètent leurs compétences et mobilisent des outils législatifs spécifiques, bousculant les catégories de public pris en charge par l'Etat. Politiquement parlant, elles s'emparent de ce que l'Etat délaisse et tente de s'insérer dans chaque espace libre. Enfin, sur le territoire, elles peuvent investir des intervalles urbains

– bâtiments inoccupés, terre-pleins - souvent peu exploités par les municipalités, et pourtant transformés ici en ressource pour l'action publique locale. Cependant, en se situant dans cet espace interstitiel – politique, juridique et territorial –, les politiques publiques mises en œuvre mènent à une gestion précaire et partielle de la réception des personnes migrantes. L'action publique de ces « villes-refuges » reste fondamentalement limitée et incrémentale, construite au coup par coup, selon l'évolution de la situation migratoire locale, les aléas politiques entre villes et État, ou encore les négociations entre villes et associations, ces dernières étant des actrices indispensables à la mise en œuvre des politiques d'accueil. Ce qui nous amène aux deux derniers résultats de ce travail.

Ce travail constitue **un apport significatif à l'étude de l'inaction publique**, cette recherche révélant en creux ce que ne pas agir veut dire. Premièrement, en montrant que l'inaction des États produit des effets sur le positionnement et les stratégies politiques des municipalités, le manque de prise en charge de l'accueil des personnes exilées par les gouvernements centraux permettant aux municipalités de Paris et Barcelone de procéder à une réappropriation municipale de cet enjeu. Deuxièmement, en montrant que les mobilisations et l'organisation des acteurs de la société civile locale, tout comme la situation des personnes migrantes dans la ville, sont directement structurées par les manquements de l'ensemble des pouvoirs publics.

Délaissant la gestion du premier accueil des personnes migrantes entre les mains des acteurs de la société civile, l'inaction publique mise en œuvre par les différents échelons politiques a d'abord produit une mobilisation d'associations et d'habitants solidaires envers les personnes migrantes, puis une politisation critique de ces acteurs et un durcissement des rapports de force entre ces derniers et les pouvoirs publics. Du côté des personnes exilées, l'inaction publique a produit des effets d'exclusion et de précarisation des personnes migrantes déjà fragiles. Le sous-dimensionnement des infrastructures d'accueil et plus particulièrement de l'hébergement en est une manifestation typique. Celui-ci produit une violence lente, voire une forme de nécropolitique, en retenant les moyens de subsistance et en maintenant les populations cibles dans des conditions de vie plus que difficiles. Cela se traduit par le développement d'un sans-abrisme des personnes exilées, dans les campements et les squats, invisibilisant ces publics, et par des difficultés croissantes d'accès à leurs droits.

Au même titre que les États, les municipalités, même « accueillantes », produisent ainsi de la violence envers les personnes exilées par leur inaction publique, mais aussi par leur action publique directe, les dispositifs d'accueil eux-mêmes répondant à un impératif de contrôle, de surveillance, d'orientation contrainte des migrants dans l'espace et servant parfois à des formes de répression policière. Les « villes-refuges » observées sont ainsi traversées par une tension fondamentale entre mise en œuvre d'une protection et objectifs de contrôle, d'encadrement, voire d'exclusion des exilés.

Enfin, cette recherche démontre que l'accueil fourni par ces « villes-refuges » est **fondamentalement produit par les associations et les habitants solidaires**. Associations et habitants constituent ici des ressources clés pour les municipalités. Sans eux, l'action publique des « villes-refuges » n'existerait simplement pas. Une politique hors du champ des compétences directes d'une municipalité ne peut être pensée et réalisée sans ces organisations, et tout particulièrement sans les associations.

Avant tout, parce qu'elles permettent de répondre aux contraintes temporelles et institutionnelles auxquelles font face les équipes municipales. Confrontées à des situations humanitaires préoccupantes et relativement inédites à l'échelle locale, Paris et Barcelone devaient mettre en place une réponse publique d'urgence, dans un temps court. Pour autant, il leur était difficile, si ce n'est impossible, de créer en interne l'ensemble des postes dont elles avaient alors besoin, et encore moins dans un court laps de temps. Le recours aux associations, ici missionnées en tant que prestataires de service, constitue alors un moyen de détourner cette limite institutionnelle et de proposer une action rapide pour répondre à l'urgence de la situation locale.

Ensuite, les organisations de la société civile viennent compenser les contraintes cognitives que rencontrent les municipalités, sans grande expérience ni connaissance face aux enjeux asilaires et aux publics nouvellement présents sur leurs territoires. Les associations ont en effet joué un rôle clef dans la structuration et l'orientation des politiques de réception des personnes migrantes dans les capitales française et catalane, en opérant un rôle de conseil, d'expertise, auprès des municipalités.

L'influence majeure des acteurs de terrain sur la construction de l'action publique locale passe cependant autant par ces formes de collaboration que par des interactions plus conflictuelles. Via leur plaidoyer, associations et mobilisations d'habitants exercent en effet une importante pression sur le pouvoir municipal non seulement pour que celui-ci se positionne en faveur de l'accueil des personnes migrantes, mais également pour sortir d'une simple gestion de l'urgence et penser un système de réception fonctionnel sur le long terme, soit un véritable gouvernement municipal de cet enjeu. A Paris comme à Barcelone, ce sont les acteurs de la société civile qui se sont mobilisés en premier, bien avant les municipalités, et qui ont véritablement poussé ces dernières à inscrire cette question dans leurs agendas.

Mots-clefs

Ville. Migration. Action publique. Problème public. Gouvernement urbain.

Bibliographie

Aguilera, T. (2017). *Gouverner les illégalismes urbains. Les politiques publiques face aux squats et aux bidonvilles dans les régions de Paris et de Madrid*. Dalloz.

Babels. (2018). *Entre accueil et rejet : Ce que les villes font aux migrants*. Le Passager clandestin.

Boudou, B. (2018). De la ville-refuge aux *sanctuary cities* : L'idéal de la ville comme territoire d'hospitalité. *Sens-Dessous*, N° 21(1), 83-89.

Furri, F. (2017). Villes-refuge, villes rebelles et néo-municipalisme. *Plein droit*, 115, 3-6.

Flamant, A., & Lacroix, T. (2021). La construction négociée de l'accueil des migrants par les municipalités. *Migrations Société*, N° 185(3), 15-29.

Hanappe, C. (2018). *La ville accueillante—Accueillir à Grande-Synthe. Question théoriques et pratiques sur les exilés, l'architecture et la ville*. Editions du PUCA.

Hombert, L. (2021). Le citoyen et la mairie : Les collectifs d'habitants dans la construction de l'accueil des exilé-e-s à Paris. *SociologieS*.

Lacroix, T., & Desille, A. (Éds.). (2018). *International Migrations and Local Governance: A Global Perspective*. Palgrave Macmillan.

Lacroix, T., Furri, F., & Hombert, L. (2022). International migration and the rise of urban militant networks in the Mediterranean. *Frontiers in Political Science*, 4.

Le Galès, P. (2011). *Le retour des villes européennes* (2e éd.). Presses de Sciences Po.

Leneveler, L. (2021). La redéfinition d'une compétence juridique à travers l'accueil des personnes exilées au sein des communes. *Migrations Société*, N° 185(3), 31-48.

Pinson, G. (2009). *Gouverner la ville par projet*. Presses de Sciences Po

Pinson, G. (2019). 2. Penser par cas, penser par comparaison. *Études urbaines et pratique des monographies comparées*. La Découverte.

**PRIX
DE THÈSE
SUR LA VILLE**

2023

18ème édition



Plan Urbanisme, Construction,
Architecture – **PUCA**

Association pour la Promotion de
l'Enseignement et de la Recherche
en Aménagement Urbanisme –
APERAU International

APPEL à CANDIDATURE

Virginia LAGUIA FRANÇOIS

***L'EAU ANTHROPIQUE. Urbanités Hydrauliques
Cordoue, La Havane***

Thèse dirigée par : Christian PÉDELAHORE de LODDIS, HDR
Laboratoire AHTTEP - ENSAPLV - AUSSER - UMR 3329 du CNRS - EDGP
École Doctorale de Géographie de Paris – EDGP 434
Université Paris 1 - Panthéon – Sorbonne
Doctorat : Espaces, Sociétés, Aménagement

Thèse dirigée par Cotutelle : Francisco GÓMEZ DÍAZ, HDR
ETSA – U. Sevilla
Escuela Técnica Superior de Arquitectura – ETSA de Sevilla
Universidad de Sevilla
Doctorado en Arquitectura: Vivienda, Ciudad y Territorio

Thèse soutenue le 14 Décembre 2022

Jury: Christian PÉDELAHORE de LODDIS	U. Paris 1 Sorbonne
Jury: Francisco GÓMEZ DÍAZ	U. Sevilla
Jury: María José ANDRADE MARQUÉS	U. Málaga
Jury: Karen BOWIE	U. Paris 1 Sorbonne
Jury: Patricia Elaine GREEN	UT. Jamaïque
Jury: Rita OCCHIUTO	U. Liège
Jury: Victor PÉREZ ESCOLANO	U. Sevilla



APPEL à CANDIDATURE

Virginia Laguia François, docteure en Aménagement par Paris 1 Panthéon Sorbonne sous la direction de Christian PÉDELAHORE de LODDIS, HDR, et docteure en Architecture par l'Université de Séville sous la direction en cotutelle de Francisco GÓMEZ DÍAZ, HDR, j'ai l'honneur de vous présenter ma candidature à la **18ème édition 2023 du Prix De Thèse Sur La Ville**, avec la thèse intitulée **“L'Eau Anthropique. Urbanités Hydrauliques. Cordoue, La Havane”**, thèse ayant obtenu une mention internationale “Cum Laude” par l'U. Séville et qui a été soutenue à Paris le 14 décembre 2022 en présence d'un jury international composé de Victor PÉREZ ESCOLANO, HDR Prof. émérite de U. Séville, Karen BOWIE, HDR, Prof émérite de U. Paris 1 Sorbonne, Rita OCCHIUTO, HDR de U. Liège, Patricia Elaine GREEN, PHD, Prof. de UT. Jamaïque, María José ANDRADE MARQUÉS, PHD de l'U. de Málaga, dans une communication en langues française, espagnole et anglaise.

La contribution inédite de ce travail de recherche sur l'eau en tant qu'élément et spatialité hydraulique qui détermine l'origine, la transformation et le devenir de l'urbanité, s'inscrit dans le champ de la connaissance architecturale, patrimoniale, urbaine et des sciences et technologies de la construction en suivant un développement conceptuel, culturel, territorial, géographique et paysager, jusqu'à atteindre l'échelle architecturale des patios bains et des bains et la matérialité constructive qui les sous-tend.

Cette enquête historique et critique sur deux territoires, méditerranéen et atlantique, Cordoue et La Havane, a été argumentée par un système de représentation graphique multiple, invitant les différentes disciplines qui interagissent avec l'espace habité de l'eau à composer une progression multi-échelle depuis les approches moléculaires et planétaires jusqu'aux systèmes hydrauliques et aux spatialités pour qui l'eau est la base de la vie et de l'habitabilité.

La double influence universitaire française et espagnole de cette recherche propose une rencontre qui transcende les cultures et les frontières, et saisit à travers le langage architectural et icographique une réflexion sur l'eau, essence de la vie planétaire et composante essentielle de l'habitabilité future, afin de répondre aux enjeux du changement climatique et des catastrophes naturelles auxquels les continents et leurs entités culturelles sont confrontés.

La diversité de disciplines engagées dans cette thèse enrichit le dialogue sur la fabrique urbaine et ses espaces de vie dans par la reconnaissance de la mémoire des temporalités étendues et des implications dans les enjeux d'actualité. Elle présente un intérêt singulier par le questionnement comparatif intercontinental qui intègre une démarche créative et sensible par l'iconographie, fondement du langage territorialiste de l'architecte et de l'urbaniste.

Nous souhaitons retenir votre attention lors de la sélection, car cette thèse constitue une synthèse sur l'importance de l'eau au cœur du développement responsable de la ville du XXI^e siècle, répondant ainsi aux objectifs de ce 18^{ème} *Prix de Thèse sur la Ville* et espérant contribuer à travers vous au rayonnement scientifique.

Résumé de la Thèse

L'EAU ANTHROPIQUE *Urbanités Hydrauliques* *Cordoue, La Havane*

Thèse de doctorat en Aménagement soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne sous la direction de Christian PÉDELAHORE de LODDIS, HDR, et docteur en Architecture par l'Université de Séville sous la direction en cotutelle de Francisco GÓMEZ DÍAZ, HDR

MOTS-CLÉS : Anthropique, Urbanités Hydrauliques, "Hydroscopie"
Représentation multiforme, Dispositifs hydrauliques, Héritage Patrimonial, Développement Intégral, Enjeu Responsable, Territoire-Milieu Contextuels

L'EAU, ÉLÉMENT FÉDÉRATEUR DE LA FABRIQUE SPATIALE

De tous temps l'eau possède des matérialités et des significations essentielles tant aux milieux qu'aux cultures. Elle représente aussi bien des dispositifs physiques que des faits d'usage et des représentations immatérielles se situant au cœur des civilisations anciennes et de leurs mythologies. Dans le cadre de notre recherche, nous réalisons une étude comparative des éléments hydrauliques organisateurs de l'espace urbain dans les villes de Cordoue et de La Havane. Cette thèse interroge la place centrale de l'hydraulique dans les productions spatiales humaines. L'eau anthropique est l'étude de l'interrelation entre l'eau et une pensée de l'eau dans les deux échelles spatiales qui en découlent : celle du territoire, celle de l'habitat. L'objectif est d'analyser les systèmes hydrauliques par des approches convergentes : culturelle, géographique, sociale, en proposant une méthode d'analyse pour permettre d'identifier, de classer, d'étudier et de mesurer les espaces hydriques urbains et architecturaux dans leur contexte. Nous cherchons à caractériser les systèmes anthropiques dans un milieu culturel méditerranéen, le cas de la ville de Cordoue, et dans un milieu tropical de culture hispanique, le cas de la ville de La Havane. L'hypothèse déployée est que l'hydraulique constitue la racine des éléments constitutifs de la fabrique spatiale comme producteur d'urbanité et de qualité de vie. Les systèmes hydrauliques sont fondés sur la superposition des apports des différentes civilisations, l'insertion symbolique dans le substrat géographique, la critique des approches technico-industrielles, leurs interrelations contemporaines dans des aménagements contextuels performants. La méthode *hydroscopique* permet d'interroger l'avenir de l'hydraulique urbaine, en regroupant différentes analyses théoriques et graphiques en un système de représentations planaires et iconographiques articulées. La question principale de notre recherche examine les attributs essentiels de l'eau anthropique dans la construction responsable de la ville.

| FONDEMENT D'URBANITÉ

L'eau anthropique apparaît dans une trilogie urbaine qui se déploie en tant qu'élément fondationnel, moteur de l'hydraulique et de l'urbanité et enjeu d'avenir de la fabrique territoriale responsable. Nous employons les termes de "anthropique", qui questionne la transformation de la spatialité, d'hydraulique urbaine, en tant que système qui intègre les différents dispositifs territoriaux, techniques et sociaux, et l'hydroscopie, en tant qu'outil d'analyse qui s'appuie sur des représentations multiples.

Ainsi le terme "urbanisme" qui définit "l'ensemble des sciences, des techniques et des arts relatifs à l'organisation et à l'aménagement des espaces urbains, en vue d'assurer le bien-être de l'homme et "d'améliorer les rapports sociaux tout en préservant l'environnement" vient soutenir notre vision de l'anthropisme urbain.

Sous des temporalités dissociées, Cordoue et La Havane se rencontrent à un carrefour de savoirs hydrauliques ancestraux qui révèlent les fondements de la relation eau-ville et la capacité de transformation - anthropisme des deux territoires. A travers ce choix comparatif de l'hydraulique dans deux lieux différents, nous avons analysé l'impact de l'anthropisation hydraulique sur la morphologie urbaine, leurs similitudes fondatrices et leurs différences, affirmant l'hypothèse que la vision d'un futur responsable semble canalisée par la valorisation des essences de l'eau et l'usage adapté de l'eau. Nous avons interrogé les attributs essentiels de l'eau anthropique dans la construction de la ville et analysé ses systèmes hydrauliques à partir de différentes approches convergentes : culturelle, géographique et technique, grâce à l'association de disciplines et à l'analyse des valeurs de l'anthropologie de l'espace.

| ANTHROPISME DE L'HYDRAULIQUE

L'eau anthropique étudie, à partir d'une progression de concepts, la transformation de l'environnement, les dispositifs ou mécanismes qui intègrent la particularité du contexte, la symbiose entre l'eau et l'espace urbanisé et la relation technologique du système hydraulique.

Notre intention par cette recherche est elle de faire cohabiter les domaines d'études pluridisciplinaires dans leur rôle en symbiose avec le milieu. Il s'agit de tenir compte des qualités physiques et plastiques et des relations moléculaires ou planétaires de l'élément eau qui constituent l'interaction entre les espaces et l'habitabilité construite, portant ainsi un défi responsable à la transformation urbaine.

Plusieurs notions conceptuelles, culturelles et d'habitabilité de l'eau surgissent. L'état de l'art alterne concepts, définitions et lexiques avec des sources écrites et iconographies. Les thématiques multidisciplinaires alternent avec des analyses territoriales, des entretiens et des reportages photographiques, constituant un volume considérable de documents collectés, disponible pour de futures recherches avec l'eau et l'hydraulique comme fondement de l'anthropisme et de la fabrique urbaine et le défi de la ville durable.

Nous abordons l'eau comme un "enjeu de métamorphose" des territoires à travers les notions d'anthropisme, de "dispositifs" environnementaux et d'"hydroscopie" et comme méthode d'intégration des représentations de l'identité contextuelle de l'hydraulique. En tant qu'"essence vitale", l'eau définit la structure de la planète et celle de l'homme. Elle caractérise l'espace méditerranéen et tropical étudié dans les diverses situations historiques et interroge les défis de l'aménagement du territoire contemporain.

A travers cette essence, nous avons interrogé la "Transmutation Moléculaire" de l'eau, ses principes et ses propriétés inhérentes, qui caractérisent les systèmes hydrauliques et les solutions constructives. De par ses propriétés uniques, l'eau implique un principe de transformation et d'adaptation, tant pour son essence que pour son identification aux environnements qui la soutiennent. L'eau représente le réservoir et le mécanisme par lequel la vie se développe et l'"habitabilité" prend forme. La nouveauté est proposée sous le regard moléculaire vers une échelle extra-planétaire comme l'essence de la vie et la base de l'exploration de nouveaux territoires pour l'homme dans des conditions extrêmes.

| SOCLE CULTUREL

Nous abordons l'eau comme l'essence de la vie sous son empreinte culturelle et sa relation avec l'habitabilité.

Les liens existants entre l'eau et la sphère mentale, les perceptions, les croyances et les mythologies sont développés en parallèle avec les représentations picturales, spatiales et hydrauliques qui définissent les traces culturelles du territoire.

Nous proposons une approche des éléments de l'eau soutenue par l'histoire, la culture, la symbolique et les croyances ; un ensemble qui marque notre propre identité humaine et sensible en tant que seule espèce capable de concevoir une pensée autour de l'eau. Cela nous amène à considérer les territoires d'influence à travers lesquels l'océan, la mer et les environnements aquatiques définissent la fondation et l'urbanité des deux villes.

La nouveauté réside dans la sélection et la recomposition graphique comparative de symboles, d'espaces culturels hydrauliques d'époques et d'espaces éloignés, réunis par un langage graphique présentant des similitudes formelles et conceptuelles.

| L'HYDRIQUE DES TERRITOIRES

La dimension géographique et climatique comparative des études dans le cas de Cordoue et de ses sources apparaît, comme ville "assiégée" impactée par les crues des eaux du Guadalquivir alors que La Havane est confrontée à sa fondation portuaire loin de l'eau de source et est tracée par les risques et l'adversité des ouragans.

Nous analysons la structure des territoires dans leurs aspects géomorphologiques, hydrologiques et climatiques. Cette approche des éléments physiques permet de comprendre la relation entre la structure des sols et leurs nappes phréatiques comme base de l'espace urbain qui explique le choix de la fondation de la ville et forge les conditions de son expansion. La section "Sources cordouannes" développe les conditions méditerranéennes continentales du site de Cordoue, proche du système montagneux qui alimente la Sierra Morena et traverse la ville vers le fleuve Guadalquivir. La section "La ville sans eau" raconte la fondation de La Havane dans un climat tropical, autour de la baie et du port commercial, en recherchant plus tard les sources d'eau douce de la rivière Almendares pour son approvisionnement en eau.

La nouveauté réside dans la mise en parallèle de deux situations géographiques différentes dans le cadre d'une même méthode d'analyse graphique systématique, qui met en évidence les qualités cartographiques existantes, à la fois historiques et actuelles, de l'une et l'autre ville.

| SPATIALITÉS MATRICIELLES

Ce chapitre commence en exposant l'expérience sociale ou intime des bains d'influence romaine ou arabe qui se distingue de la structure du vide bâti ou de la cour qui gère les eaux domestiques. Des usages qui se transforment au paroxysme de l'individualisation des habitudes et de leurs eaux à la manière des piscines privées actuelles.

Nous soulignons l'importance de la salle de bains en tant qu'élément social et/ou religieux, ainsi que les bâtiments et installations qui y sont associés, dans un langage graphique et poétique d'espaces comparés.

Nous présentons ensuite l'eau domestiquée à travers la maison à cour qui évolue vers la maison à cour commune, la "quinta" ou palais thermal, puis, par densification, devient la "casa corredor", la "casa de vecinos" ou la "cuartería" qui se différencie par la distribution et l'utilisation du sol. Enfin, la transformation évolue vers l'immeuble avec cour. La nouveauté réside dans le rapprochement des typologies urbaines différenciées autour de l'élément cour.

| ÉTABLISSEMENT SÉDIMENTAIRE

L'importance des héritages sédimentaires apparaît par l'entrecroisement des savoirs superposés et par la transposition de ces modèles vers le Nouveau Monde. La spécificité de Cordoue se trouve par son caractère de milieu de rencontre de routes, de cultures et de l'hydrologie souterraine et de surface, des usages et d'architectures comme traces vivantes d'une activité urbaine de résilience.

Les dispositifs hydrauliques de la ville de Cordoue sont présentés à travers son histoire et sa géopolitique-administrative depuis les vestiges antiques, romains et arabes jusqu'au siècle dernier.

Nous abordons les aqueducs romains, les quanats d'"Al-Andalus", les murs sur les rives du Guadalquivir, les fontaines d'approvisionnement des paroisses, les moulins, les vues pittoresques et les projets urbains autour du fleuve. La nouveauté réside dans la comparaison des époques historiques et actuelles à travers les thèmes de la gestion de l'eau, des connexions et des influences territoriales, des fontaines, des moulins et des canaux dans une perspective structurelle comparative avec l'analyse ultérieure de La Havane.

| INSTALLATION AU NOUVEAU MONDE

Le chapitre "INSTALLATIONS DANS LE NOUVEAU MONDE" présente les dispositifs hydrauliques depuis la fondation de La Havane au XVI^e siècle jusqu'au XVIII^e siècle. Les "premiers pas" sur le continent américain sont confrontés à des "eaux inconnues" à traverser, à une nécessaire fortification défensive des côtes, au développement du port commercial et de la baie et à une exploration cartographique pour l'approvisionnement à partir de la rivière Almendares. Les systèmes hydrauliques commencent par un fossé et évoluent vers les technologies gravitaires de l'aqueduc Fernando VII à moitié enterré.

La Havane, inconnue, vierge d'être structurée selon des modèles de haute efficacité face à l'adversité, et propice à la recherche de nouveautés hydrauliques. La nouveauté réside dans l'analyse de deux villes divergentes face à un parallélisme culturel de constructions et de connaissances hydrauliques.

| L'EAU, UN PATRIMOINE PROSPECTIF

L'apport de cette recherche réside dans la relation entre les éléments de l'eau et les dispositifs hydrauliques, le contexte géographique et l'urbanisme, le développement d'un dialogue entre périodes historiques et enjeux contemporains, ainsi que la gestion des risques et catastrophes. Nous avons analysé l'essence de l'eau dans chacune des deux villes afin de mettre en évidence les dispositifs spécifiques de l'eau de son identité urbaine, physique et culturelle, en vue d'une gestion d'un avenir urbain responsable.

Les villes de Cordoue et de La Havane sont étroitement liées à leurs contextes hydrogéographiques, à l'héritage patrimonial et des usages qui ont défini l'expansion urbaine, produisant un l'équilibre fragile avec l'eau. Si la contribution géographique à la planification urbaine n'est pas nouvelle, le contraste de la résilience naturelle de l'eau face à la planification urbaine extrême, est de plus en plus fréquent et prononcé.

La manière de penser le Nouveau Monde exclusivement à travers la cartographie est dépassée dans cette recherche par l'interaction "hydroscopique" ouvrant sur "l'imagination matérielle" et l'expérience sensible, réunissant ainsi les réalités physiques des dispositifs urbains de l'eau avec leur "métapoésie" ou capacité poétique à découvrir la qualité de soi dans le regard de l'autre. L'"Hydroscopie" propose ainsi une contribution interactive et créative entre l'écriture et l'iconographie, cela d'une manière inédite, pluridisciplinaire et soutenue par des compositions personnelles sensibles.

Dans le cas de Cordoue, l'anthropisme est lié à la fragilité climatique et aux contrastes entre sécheresse et inondation. L'expansion urbaine le long du bassin du Guadalquivir et vers la sierra produit une surexploitation de la ressource en vue d'usages agricoles ou pour des piscines privées et créent parfois des iniquités sociales, même si la gestion publique municipale de l'eau dispose d'une infrastructure et d'un réseau en bon état, efficace et en constante amélioration.

Dans le cas de La Havane, la navigation à l'origine de son peuplement sur la baie et le port sont les premiers identifiants urbains, suivis par la rivière Almendares et le Malecon. À La Havane, l'anthropisme urbain est lié à ses conditions géographiques et climatiques tropicales, dont la ville subit les effets dévastateurs, réguliers et de plus en plus prononcés des ouragans sous l'effet du changement climatique. Les risques d'inondation et les niveaux d'eau élevés conditionnent le développement urbain. Le mauvais état des réseaux publics, notamment en matière d'assainissement, est l'un des défis urgents pour la qualité de la santé et de la vie des habitants de la ville, mais aussi pour l'environnement, fortement pollué, pour permettre de progresser vers les objectifs de l'ONU et de l'eau.

L'eau est source de conflits sanitaires et de guerres territoriales. Le droit à l'eau potable et au traitement des eaux usées l'objectif n°6 des 17, permettent de penser l'eau dans les deux villes en relation aux Objectifs de développement durable ODD pour 2030 proposés par l'ONU. L'éducation (n°4), les villes et communautés durables (n°11), ou la lutte contre le changement climatique (n°13), la préservation des écosystèmes, la gestion des réseaux, la lutte contre le stress hydrique et la gestion des risques et des catastrophes climatiques.

Nous soutenons que c'est l'eau qui fédère la morphologie urbaine dans le temps, par transferts, sédimentation et contextualisation des modèles. Ainsi Cordoue possède des connaissances hydrauliques ancestrales et constitue un modèle de territoire futur. La Havane est porteuse des connaissances hydrauliques de culture patrimoniale, qui expérimentent de nouveaux doubles réseaux dans réservoirs des patios.

Notre argumentation se déploie à travers les questions significatives soulevées dans cette recherche, et notre affirmation principale est que l'eau anthropique ne peut que s'inscrire dans le "savoir-vivre", lié au "savoir construire" et au "savoir être" de l'homme dans son environnement. L'eau anthropique et l'hydraulique représentent une intégration de savoirs historiques intimement liés aux défis technologiques du futur.

L'usure de certains dispositifs hydrauliques et leur inadaptation à de nouveaux usages suscitent une nouvelle identification des valeurs patrimoniales et un nouveau déplacement paysager et culturel du regard de la ville vers les repères aquatiques que sont la mer et le Malecón pour La Havane ou le fleuve et ses moulins pour Cordoue. Notre contribution a renforcé la pensée qui, en mettant en évidence un passé technologique, dépasse son état technique pour découvrir l'immatérialité conceptuelle en tant que valeur patrimoniale.

Les deux villes développent des plans urbains et la valorisation du patrimoine lié à l'eau inscrit à l'Unesco, et au patrimoine immatériel, comme la fête des patios à Cordoue. Il convient également de mentionner le patrimoine oublié comme les moulins qui retrouvent un sens dans l'intégration paysagère et culturelle de la ville de Cordoue, qui se tourne à nouveau vers le Guadalquivir. Nous mentionnons également la réhabilitation de la baie de La Habana en tant qu'enjeu territorial d'assainissement, de nouvelle productivité et de transformation de la ville en un centre patrimonial qui mêle tourisme et habitants.

Ce potentiel historique est un moteur pour des stratégies économiques mixtes de patrimoine culturel et muséal, des loisirs naturels, du tourisme "vert" ou "bleu", de la protection et de la défense des ressources naturelles, de la sensibilisation de la population et de la participation locale à la transformation et/ou à la sauvegarde des milieux.

En conclusion, nous considérons le rôle de l'eau comme un moteur d'interaction prospective, un lien entre l'homme et son environnement et la base de la structure du territoire et de l'architecture. L'eau comme un patrimoine à réinventer sous une approche durable de la ville contemporaine, une entité Eau-Territoire-Habitat.

Car nous sommes aujourd'hui face à de nouveaux défis d'habiter l'hydrique.

L'EAU ANTHROPIQUE
Urbanités Hydrauliques
Cordoue, La Havane

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE OUVRAGES - ARTICLES

BIBLIOGRAPHIE ÉLECTRONIQUE - WEB

BIBLIOGRAPHIE ICONOGRAPHIQUE

001. **ALBERTI, Leon Battista**, (1404-72), *Les dix livres De Re Aedificatoria*, Madrid, ed. AKal, (primera edición Trad. asistida por el alarife Francisco Lozano, y basada en la versión italiana de Cosimo Bartoli, 1582), 1991, 475 pages
002. **BACHELARD, Gaston**, *L'eau et les rêves - Essai sur l'imagination de la matière*, Paris, éd. Le Livre de Poche, coll. Biblio Essais, 1942, 224p.
003. **BAILLY, Jean Christophe, BESSE, Jean Marc, PALSKEY, Gilles**, *Le Monde sur une feuille. Les tableaux comparatifs de montagnes et de fleuves dans les Atlas du XIXe siècle*, Lyon, éditions Fage, 2014, 204 pages
004. **CABEZAS GELABERT, Lino, LÓPEZ VILCHES, Inmaculada** (coord.), *Dibujo y territorio. Cartografía, topografía, convenciones gráficas e imagen digital*, Dibujo y profesión 3, Madrid, Edición Cátedra, 2015, 334 p.
005. **CHATELOIN SANTIESTEBAN, Felicia, et al.**, *Centenario de Miramar, Reparto Habanero*, Publicaciones Oficina del Historiador de la Ciudad de La Habana, ed. Boloña, Dirección de Patrimonio Cultural, Confederación Suiza, Embajada de Suiza en Cuba, Agencia Suiza para el Desarrollo y la Cooperación COSUDE, Casa de las Tejas Verdes, 2016, 237 p.
006. **Confederación Hidráulica del Guadalquivir Proceso de reversión 22 de octubre de 2011**, Ministerio para la Transición ecológica y el reto demográfico, Vicepresidencia Tercera del Gobierno, Gobierno de España, cf. juin 2022
<https://www.chguadalquivir.es/historia#:~:text=En%201927%2C%20a%C3%B1o%20en%20que,de%20Obras%20Hidr%C3%A1ulicas%20de%201933>.
007. **CÓRDOBA DE LA LLAVE, Ricardo; CUENCA MONTILLA, Juan; HERNÁNDEZ ÍÑIGO, Pilar; ORTIZ GARCÍA, José**, *Los Molinos hidráulicos del Guadalquivir en la ciudad de Córdoba: estudio histórico y arquitectónico*, Centro de Estudios y Experimentación de Obras Públicas, CECEX-CEHOPU Ministerio de Fomento, 2008, 101 p.
008. **DONADIEU, Pierre ; De BOISSIEU, Élisabeth**, collaboration : AUBRY, P., BOUILLON, D., CHOUQUER, G.... [et al.], *Des mots de paysage et de Jardin*, Paris, École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, 2001, 375 p, p.101
009. **FERNÁNDEZ MARTÍN, Rafael**, Inventario morfológico de las ciudadelas del Casco Histórico de La Habana para su caracterización como tipología específica. Estudio comparado con las corralas madrileñas, Tesis Universidad Politécnica de Madrid, Escuela Técnica Superior de Edificación, 2015, 180 p., p.21
010. **GARCÍA BLANCO, Rolando, et al.**, *Una obra maestra el acueducto de Albear de La Habana*, ed. Científico Técnica, Instituto Cubano del Libro, La Habana, 2016, 230 p., p.32,45
011. **GARCÍA VERDUGO, Francisco, MARTÍN LÓPEZ, Cristina**, *Cartografía y Fotografía de un siglo de urbanismo en Córdoba 1851/1958*, Gerencia de Urbanismo de Córdoba, 1994, 300 p.
012. **GÓMEZ DÍAZ, Francisco**, *De Forestier a Sert, Ciudad y Arquitectura en La Habana de 1925 a 1960*, Madrid, Abada, colección Territorio y ciudad, Lecturas de Arquitectura, 2008, 595 p.
013. **GONZÁLEZ TASCÓN, Ignacio**, *Ingeniería española en Ultramar: (siglos XVI-XIX)*, Madrid, Ministerio de Obras Públicas y Transportes CEHOPU, [etc.], 1992, 2 tomos, 397 y 748 p.
014. **GONZÁLEZ-RAMÍREZ, Carlos Manuel, RAMOS GUADALUPE, Luis Enrique**, *Cronología de las tormentas tropicales y huracanes que han afectado a La Habana*, Centro Meteorológico Provincial Habana, Artemisa y Mayabeque, Cuba, Fundación Fernando Ortiz, Revista Cubana de Meteorología, Vol. 25, No. 3, septiembre-diciembre 2019, 12 p., ISSN: 2664-0880
015. **Guía de Arte Cubano**, Museo Nacional de Bellas Artes (MNBA), [textos, Antonio Eligio Fernández ... et al.], Sevilla, Escandón editores, ca 2002, 285 p.
016. **MURILLO REDONDO, Juan F.-LEÓN MUÑOZ, Alberto**, *Los baños de los Alcázares de Córdoba*, Córdoba, Al-Mulk_n17, Real Academia de Ciencias, Bellas Letras y Nobles Artes de Córdoba, Instituto de Estudios Califales, 2019, p.133
017. **ONU**, *Le droit à l'eau et à l'assainissement*, Résolution de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations-unies ONU Résolution 64/292 du 28 juillet 2010

Le droit à une eau potable, salubre et propre est un « *droit fondamental, essentiel au plein exercice du droit à la vie et de tous les droits de l'homme* » et reconnaît « *l'importance que revêt l'accès équitable à une eau potable salubre et propre et à des services d'assainissement, qui fait partie intégrante de la réalisation de tous les droits de l'homme*».

<https://news.un.org/fr/story/2010/07/190352-lassemblee-generale-declare-que-lacces-leau-potable-est-un-droit-fondamental>

018. **OSUNA PÉREZ, Fernando**, Córdoba y el Guadalquivir, Construcción de un ideario de futuro, (extracto de tesis, Córdoba y el Guadalquivir, permanencia y flujo. Cuatro miradas ciudad-río, atravesando el tiempo, U. Granada Urbanística y ordenación del Territorio, 2013) U. Sevilla, Secretariado de Publicaciones, Instituto Universitario de Arquitectura y Ciencias de la Construcción Arquitectura IUACC, 2014, 240 p. p.166
019. **PÉDELAHORE de LODDIS, Christian**, *Hanoï et les Figures de l'eau*, Livre : Pierre CLÉMENT et Nathalie LANCRET (dirs.) *Hanoï, le cycle des Métamorphoses*. Formes architecturales et urbaines, Les Cahiers de l'IPRAUS, Paris, Éditions Recherches, Architecture, urbanistique, société, 2001, pp. 41-49
020. **PERAL LÓPEZ, José**, *Cruzar un río: modificaciones territoriales y paisajísticas en el Guadalquivir*, U. Sevilla ETSA, Historia, Teoría, Composición Arquitectónicas, 2015, 615 p.
021. **PÉREZ ESCOLANO, Víctor**, *Una mirada europea en el espejo de la arquitectura moderna caribeña*, En: *Ibid., Escritos de Víctor Pérez Escolano*, Docomomo Journal, 33, Paris septiembre 2005, p.147
022. **PIZARRO BERENGENA, Guadalupe**, *El abastecimiento del agua en la Córdoba histórica Libro: Agua, territorio y ciudad, Córdoba Califal, Año 1000*, Ríos de Historia, Andalucía se mueve, Unión Europea, Junta de Andalucía, 2013, 126p., p.83
023. *Planes de gestión del riesgo de inundación 2022-2027, 2º ciclo*, Portal Ambiental de Andalucía, Evaluación Preliminar del Riesgo de Inundación, Elaboración de los Mapas de Peligrosidad y de Riesgo por Inundaciones, Redacción de los PGRIS de cada demarcación hidrográfica, cf. juin 2022
024. **RODRIGUEZ ALOMÁ, Patricia, SÁNCHEZ ÁLVAREZ, Kiovet (coord.) et al.**, *Plan de Manejo Paisaje Cultural Bahía de La Habana. Avance*, La Habana, Ediciones Boloña, 2018, 299 p., ISBN: 978 959 294 166 3
025. **SCARPACI, Joseph L., SEGRE, Roberto, COYULA, Mario**, *Havana: Two Faces of the Antillean Metropolis*, The University of North Carolina Press UNC, 1^e 2002, 437 p., 2^e ed. 2017, ISBN 9781469620640, 774 p., p.128
026. **UNESCO**,
 - Déclaration par l'Unesco **du Centre Historique de La Habana Vieja et son Système de Fortifications Coloniales**, Patrimoine de l'Humanité, 1982
 - **UNESCO, Mosquée de Cordoue**, Patrimoine Mondial Unesco 1984,.
 - Déclaration par l'Unesco du **Centre Patrimonial et Historique de Cordoue**, Patrimoine de l'Humanité, 1994
 - Inscription de la **fête des Patios de Cordoue** au Patrimoine Immatériel de l'Unesco, 2012
 - **Ville califale de Medina Azahara**, Convention de Patrimoine Mondial, Inscription : 2018
<https://whc.unesco.org/fr/>
027. **VENEGAS FORNIAS, Carlos**, Evolución histórica, En : Malecón tradicional. Plan Especial de Rehabilitación Integral. Regulaciones Urbanísticas. Centro Habana. Ediciones Boloña, La Habana 2014, p.21-34, p.21
028. **VENTURA VILLANUEVA, Ángel**, *El abastecimiento de agua a la Córdoba romana II. Acueductos, ciclo de distribución y urbanismo*, Ediciones: Universidad de Córdoba, Colección: Monografías Nº 251, Córdoba, 1996, 222 p.
029. **ZARDOYA LOUREDA, María Victoria**, *Ciudad, imagen y memoria. El Río Almendares y la ciudad de La Habana*, Revista Urbano, Vol. 11, Nº. 17, 2008, p. 63-75

L'EAU ANTHROPIQUE, Urbanités Hydrauliques, Cordoue, La Havane
EL AGUA ANTRÓPICA, Urbanidades Hidráulicas, Córdoba, La Habana

Virginia LAGUIA FRANÇOIS
2022

CANDIDATURE PRIX PUCA - THESE SUR LA VILLE 2023

Résumé portant sur la problématique, la méthodologie et les principaux résultats

Alessandra Marcon

Déconstruire les paradigmes des territoires productifs contemporains. L'urbanisme de la petite industrie et l'agriculture paysanne dans les cas du Bocage vendéen et du Val-de-Marne

Thèse en double tutelle pour l'obtention du Doctorat en Urbanisme soutenue publiquement le 27 septembre 2022

Università Iuav di Venezia, Scuola di Dottorato in Architettura, Città e Design, Curriculum Urbanistica, Directrice de thèse : Maria Chiara Tosi
École d'Architecture Ville&Territoires Paris-Est, Université Gustave Eiffel – Paris-Est Sup, UMR AUSser (3329) – Équipe OCS, École Doctorale Ville Transports et Territoires, Directeur de thèse : Sébastien Marot

Déconstruire les paradigmes des territoires productifs contemporains pour en tirer des leçons pour la culture urbaine

La thèse part du constat que le thème de la production est revenu au centre des études urbaines ces dernières années. Nous assistons à une prolifération d'études et de recherches autour du thème de la production dans le champ du projet et de la recherche urbaine.

Par le biais de la revue de littérature, nous avons observé que sur fond de ces études émergent et se construisent des discours et des rhétoriques qui tendent à renforcer les ontologies traditionnelles - les paradigmes urbain-rural, ville-campagne ou centre-périphérie - qui ont longtemps constitué des références fondamentales d'une grande partie de la culture urbaine occidentale. Il suffit de penser à l'engouement, surtout dans le nord de l'Europe, autour des concepts de "ville et métropole productive" et à l'intérêt pour le retour de la production dans les contextes urbains des villes et des métropoles. Ces discours s'inscrivent dans un mouvement de pensée plus large qui, depuis le début du XXI^e siècle, promeut l'image d'une nouvelle ère urbaine qui imprègne le discours académique, mais aussi politique et journalistique. Cette image repose sur des projections, communément admises, qui considèrent l'urbanisation de la population mondiale et sa concentration dans les agglomérations urbaines comme le destin manifeste de l'humanité.

Ces dernières années, les espaces des villes et des métropoles ont donc été considérés comme des espaces privilégiés pour la restructuration productive contemporaine. Bien que ces hiérarchies traditionnelles aient été maintes fois remises en cause, on les voit aujourd'hui réaffirmées sur la base de stratégies de division spatiale du travail.

Mais au-delà de ces distinctions spatiales, c'est tout le système productif mondial qui est en train de changer radicalement et qui pousse la production à un plus large mouvement de reterritorialisation (Becattini, 2009 ; Brynjolfson, McAfee, 2012 ; Frey, Osborne, 2013 ; Veltz, 2017, Bianchetti, 2019). Sont ainsi désormais claires aujourd'hui les limites des économies occidentales, basées sur l'importation et la tertiarisation du travail, tout comme les limites des échanges marchands globaux face aux crises géopolitiques, environnementales et climatiques en cours. Ces limites conduisent la production à tisser de nouvelles relations avec les territoires occidentaux et leurs communautés, par un processus de reterritorialisation qui implique des reconfigurations spatiales qui dépassent l'image traditionnelle de la ville et de la métropole.

Maintenir la recherche concentrée sur l'urbain pourrait reléguer au second plan d'autres processus et territoires tout aussi pertinents et comporterait le risque d'occulter d'autres phénomènes liés au processus général de reterritorialisation de la production qui doivent être étudiés d'urgence.

La problématique de la thèse est donc de comprendre dans quelle mesure le nouveau processus de reterritorialisation de la production peut contribuer à émanciper l'urbanisme des discours et stratégies construits autour du paradigme urbain-rural et de l'image d'un futur urbain généralisé.

Pour répondre à cette problématique, la thèse part d'une suggestion de Bernardo Secchi, qui remarque que "chaque fois que le mode de production a changé et, avec lui, les relations entre les différentes couches de la société, une nouvelle question urbaine a émergé avec force" (Secchi, 2011 : 95). Selon l'auteur, ce sont ces moments de crise, où surgissent des tensions, des conflits et des imaginaires renouvelés, qui poussent à l'émergence des nouveaux projets et scénarios. C'est à ce moment de l'histoire qu'il identifie l'urgence d'une "restructuration du champ de la recherche et du statut même de l'urbanisme" (Secchi, 2014 : 21).

La thèse avance donc l'hypothèse que de l'observation et de la description située des territoires productifs contemporains émergeraient des tensions, des conflits et des

imaginaires renouvelés, à partir desquels serait possible de déconstruire le paradigme urbain-rural et formuler des leçons utiles pour le renouvellement de la culture de l'urbanisme.

Méthodologie : une enquête urbanistique sur les espaces de la petite industrie et de l'agriculture paysanne dans les territoires du Bocage Vendéen et du Val-de-Marne

La reterritorialisation de la production industrielle et la production agricole entre développement local, productivisme et transition

La thèse propose de dépasser le paradigme spatial urbain-rural en s'ouvrant plus largement aux territoires productifs. Son approche se concentre progressivement sur le processus de reterritorialisation de la production industrielle et la production agricole, et le travail se structure ainsi autour de trois paradigmes qui constituent les cadres théoriques de référence de ce processus.

La thèse s'intéresse d'abord aux espaces et territoires de la petite industrie et à son nouveau rôle dans l'économie occidentale, ce qui invite l'urbanisme à reconsidérer les anciens territoires des districts industriels liés au paradigme du développement local. Depuis 2007, la crise des *subprimes* a mis en évidence la fragilité d'une économie occidentale largement basée sur les importations et la tertiarisation. Cette prise de conscience a suscité de nouveaux intérêts pour les nouvelles formes des petites industries et pour les technologies numériques, perçues comme des possibilités inédites d'innovation économique et territoriale. En particulier, avec cette thèse, nous nous concentrons sur le rôle de la petite industrie dans le contexte de la réindustrialisation européenne. En effet, depuis 2014, les politiques européennes et nationales reviennent sur le rôle de la petite industrie, des clusters et de leurs relations renouvelées avec la ville et le territoire dans le renforcement de l'économie manufacturière de l'Union (EC, 2014 ; Westkämper, 2014 ; Veugelers, 2017). C'est précisément parce que l'industrie joue un nouveau rôle dans les économies occidentales et qu'elle réinvestit l'espace de la ville et du territoire que l'urbanisme est appelé à observer, comprendre et interpréter ces processus. Les disciplines du projet s'intéressent donc de plus en plus aux nouvelles formes de fabrication à petite échelle. D'une part, avec un focus sur leur relation aux contextes urbains (Rappaport, 2015, 2020 ; COM, 2020), et d'autre part, au-delà d'un intérêt centré sur l'urbain, de nouvelles explorations émergent autour des synergies entre production et territoire, avec un intérêt renouvelé pour les districts industriels et les anciens territoires du développement local (Becattini, 2009, 2015 ; Bianchetti, 2019).

Dans un second temps, la recherche aborde les territoires et paysages agro-industriels de manière transversale, en raison du rôle combiné de l'industrie et de l'agriculture dans leur altération sous les logiques du paradigme productiviste. Après la crise de 2007, le système productif mondial s'est engagé dans une phase d'accélération du rythme de production et dans un mouvement inédit en direction de la centralisation du pouvoir et de l'accumulation du capital (McNeill, Engelke, 2014). Ces phénomènes ont des effets tangibles et considérables sur l'espace et s'expriment au sein d'importants processus d'altération des territoires habités et des paysages (Fressoz et al., 2014 ; Bonneuil, Fressoz, 2016 ; Malm, 2017 ; Steffen et al., 2011). Dans ces nouvelles conditions planétaires, l'industrie et l'agriculture de type productiviste sont parmi les principaux contributeurs aux phénomènes d'altération. Ils contribuent à la déstabilisation des unités spatiales qui structuraient traditionnellement le territoire et les paysages, et cet impact a des conséquences sur la culture de l'urbanisme. En effet, ces altérations expriment à travers l'espace les nouveaux rapports de pouvoir et de rationalité des régimes agro-industriels corporatistes, qui nécessitent de nouveaux

outils et des clés de lecture critiques (Reed, 2005 ; Waldheim, Berger, 2008 ; Lipschitz, 2020). Pour tenter de comprendre les effets de ces transformations complexes, la culture urbanistique a renforcé depuis la fin du XXe siècle ses alliances avec la culture du paysage et l'écologie. Celles-ci contribuent radicalement à renouveler les prismes et les catégories de l'interprétation spatiale, les outils de description et les pratiques de conception des territoires et des paysages altérés par le productivisme (Meyer, 1997 ; Waldheim, 2003 ; Mostafavi, Najile, 2003 ; Mostafavi, Doherti, 2010 ; Masbounji, 2014 ; Misrach, Orff, 2012 ; Orff, 2016).

Enfin, la thèse explore les espaces et territoires de la petite agriculture paysanne pour leur rôle dans l'accompagnement du processus de transition agro-écologique et dans le renforcement des relations alimentaires locales, donnant lieu à de nouvelles perspectives relationnelles entre agriculture et urbanisme. Cette nouvelle phase d'accélération du système de production, qui implique l'aggravation de la crise environnementale et climatique, menace les équilibres écologiques globaux sur lesquels repose le système de production alimentaire (Patel, 2008 ; Moore, 2015 ; Patel, Moore, 2019). Ces dernières années, face à ces défis, les gouvernements européens incitent à une transition agro-écologique pour restructurer les processus et les logiques du système alimentaire, dans le but de réduire l'impact sur l'écosystème et de renforcer la résilience alimentaire locale des communautés. Parallèlement, une multitude d'initiatives de transition alimentaire prennent déjà de l'ampleur en soutenant la production agricole aussi bien biologique qu'à petite échelle et en lançant de nouveaux réseaux alimentaires alternatifs (Hopkins, 2008 ; De Schutter, 2012 ; Servigne, 2013 ; Calame ; 2016 ; Geels, 2018). Ces transformations ont des répercussions concrètes sur les territoires habités, au point que l'alimentation fait l'objet d'une attention particulière de la part des urbanistes depuis le début du XXIe siècle (Pothukuchi, Kauffman, 2000 ; Morgan, 2009 ; Morgan, Sonnino, 2010, Morgan, 2013). Les premières recherches autour de l'alimentation se sont concentrées sur des expériences pionnières visant principalement des contextes urbains denses et métropolitains (Illieva, 2016). Plus récemment, d'autres positions invitent à sortir des contextes urbains, à viser l'ensemble du territoire et à observer des pratiques et des savoirs qui vont au-delà de la seule production alimentaire, comme la permaculture ou l'agroécologie. Ces savoirs nous aident à dépasser l'idée d'une agriculture comme simple activité de production alimentaire et à la comprendre plutôt comme une pratique générant des relations interspécifiques, écologiques et sociales qui peuvent ouvrir de nouveaux scénarios d'avenir pour les territoires productifs (Marot, 2019 ; Steel, 2020 ; Tornaghi, Deahene, 2021).

Deux territoires productifs européens : le Bocage vendéen et le Val-de-Marne

Afin d'explorer la problématique de la thèse de manière située, nous nous sommes concentrés sur le contexte français de deux territoires productifs : le Bocage vendéen et le Val-de-Marne.

Le contexte français nous intéresse avant tout en raison de l'intérêt que le pays voue à la petite industrie, aux formes de relations interentreprises et à leurs relations avec les territoires, ce qui ravive l'intérêt de la littérature pour les analogues des districts industriels italiens en France, les Systèmes Productifs Locaux. Ensuite, en raison du rôle décisif du système agro-industriel français dans l'économie mondiale comme dans les transformations territoriales locales. Enfin, pour les nombreuses initiatives et réflexions autour de la transition agroécologique et alimentaire dans le pays, soutenues par l'intensification des réseaux alimentaires alternatifs des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP).

Nous nous sommes ainsi concentrés sur deux territoires qui présentent des analogies et des points de divergences. Tout d'abord, il s'agit de deux territoires qui, par le passé,

ont abrité deux entités socio-territoriales similaires aux districts italiens, les Systèmes Productifs Locaux. La thèse montre que cette notion a eu une profondeur et une pertinence différentes dans les deux territoires. Ce sont aussi deux territoires que l'on peut considérer comme antithétiques : deux territoires habités différemment et dont les configurations spatiales peuvent être assimilées à deux formes de territoires européens contemporains. D'une part, dans le cas du Val-de-Marne, nous sommes face à un tissu dense et compact, qui s'insère dans l'aire métropolitaine de la capitale parisienne. Nous sommes confrontés au modèle traditionnel d'une ville européenne, comme peuvent l'être les villes de Bruxelles ou de Londres. Dans le cas du Bocage vendéen, nous sommes plutôt confrontés à une dispersion de l'habitat sur le territoire, comparable à des régions européennes comme la Vénétie ou le Bade-Wurtemberg, souvent cité en analogie dans la littérature, même si ces territoires ont des densités très différentes.

Dans la thèse, le choix a été fait de donner au Bocage vendéen une portée plus large. Tout d'abord, en raison de l'originalité de sa configuration territoriale hybride, entre urbain et rural, certes exceptionnelle dans le cas français, mais analogue à d'autres territoires habités européens. Ensuite, parce que si ce territoire a été longtemps exploré par certaines grandes figures de la géographie rurale, il manque à notre connaissance, à ce jour, une contribution de l'urbanisme.

Structure

Le corps central de la thèse est structuré en trois parties qui correspondent aux trois paradigmes cités auparavant. Notre recherche s'est attelée à déconstruire ces trois paradigmes et à en montrer les contradictions et paradoxes qui les traversent. À savoir qu'à côté des phénomènes de développement local vantés comme une réponse vertueuse à la crise du modèle fordiste est apparu un paysage de nouvelles ruines dont héritent les territoires productifs (Le développement qui côtoie la ruine); qu'aujourd'hui, les territoires du productivisme et les altérations des paysages peuvent être des leviers inattendus pour le projet de territoire (Territoires du productivisme, paysages altérés); que le concept de transition en tant que paradigme émergent qui semble représenter une alternative au système de production dominant est en réalité insidieux et ne présente aucune garantie pour l'avenir (Territoires d'une transition sans garantie). Bien qu'elles soient construites de manière indépendante, chacune des parties peut et doit être comprise comme non exclusive.

Chacune de ces trois parties est organisée en chapitres. Le premier chapitre de chaque partie vise à explorer et à reconstruire le contexte théorique qui a donné vie à chaque paradigme. La thèse reconstruit rétrospectivement les discours qui ont émergé et émergent ces dernières années autour des paradigmes étudiés et des espaces de production auxquels ils se rapportent. L'objectif est de commencer à étudier les cultures théoriques qui ont contribué et contribuent au renouvellement de la culture du projet du territoire. Ceci est fait dans l'intention de construire un cadre théorique solide en mesure de reconstruire et de mettre en lumière les liens et les ponts entre l'urbanisme et les autres disciplines (culture économique, sciences du paysage, sciences de l'environnement, permaculture et agro-écologie), mais aussi afin d'aborder plus consciemment l'exploration des deux études de cas auxquelles les chapitres suivants sont consacrés.

Les deuxième et troisième chapitres de chaque partie sont consacrés à l'exploration des deux cas d'études. L'exploration s'est construite sur une méthode qui croise l'analyse de la littérature existante, un travail cartographique inédit, et l'enquête auprès des acteurs locaux. Si la revue de littérature concernant les territoires a montré que l'interprétation historique — principalement de matrice géographique et économique — est déjà très détaillée et étendue, une contribution de l'urbanisme semble quant à elle faire défaut en ce qui concerne les conditions contemporaines des dynamiques territoriales de la production. Nous avons donc voulu effectuer cette mise à jour par le

biais d'explorations cartographiques, de visites de terrains à la première personne et de multiples entretiens, un arsenal méthodologique qui a soulevé des questions et entraîné des interprétations inédites.

Principaux résultats

L'esquisse des leçons comme autant de pistes possibles de renouvellement pour l'urbanisme

Dans l'objectif d'apprendre à partir des territoires explorés en conclusion de chaque partie, la recherche a esquissé des leçons pour la culture urbaine, qui peuvent être entendues comme autant de contributions à son renouvellement et que nous avons regroupées en trois familles.

La première famille de leçons a émergé de l'exploration des territoires et des espaces de la petite industrie. Tout d'abord, une première piste de renouvellement suggère qu'en France, comme en Italie, de nouvelles alliances et collaborations fructueuses peuvent être construites entre l'urbanisme et la discipline économique, en renouant avec la littérature sur les districts industriels et en s'intéressant aux territoires de la petite industrie, au-delà du seul contexte de la ville manufacturière. En outre, précisément dans le but de renouveler les méthodes d'investigation - mais aussi de dépasser certaines lectures interprétatives génériques et obsolètes (zonage, dualismes spatiaux) - l'urbanisme pourrait faire appel à des outils capables de décrire les espaces de la petite industrie de manière située et détaillée dans le but de construire un langage et un vocabulaire pour un projet situé. La recherche a en outre montré que l'enquête sur les voix en marge du système industriel permet de déconstruire des rhétoriques dominantes, de montrer leurs limites et d'identifier des conditions de tension, de conflit ou de nouveaux imaginaires situés qui peuvent contribuer à réinventer localement des outils et des méthodes pour le projet des espaces et des territoires de la petite industrie. Enfin, la recherche suggère qu'en réfléchissant au futur et au projet des territoires de la petite industrie, il est nécessaire de tenir compte des fragilités des systèmes de production, qui sont intrinsèquement instables et peuvent l'être toujours plus à l'avenir. De fait, sachant que ces crises pourraient s'aggraver, le projet du territoire doit s'émanciper du seul dogme d'un développement linéaire et prendre en compte des scénarios diversifiés qui explorent également des voies alternatives à la seule croissance.

La deuxième famille de leçons a émergé de l'exploration des territoires et paysages du productivisme agro-industriel. Nous avons appris que face à la nouvelle et plus récente phase d'accélération du système mondial de production, les alliances déjà établies avec l'écologie et la culture du paysage doivent être renforcées, afin que l'urbanisme puisse continuer à rénover ses outils d'interprétation et de lecture du territoire et contribuer à évaluer les impacts du productivisme, dans le but de considérer ces nouvelles conditions d'altération comme autant de leviers pour le projet. En outre, la représentation critique, qui utilise la cartographie comme outil d'investigation, permet de systématiser des éléments autrement distincts dans l'espace, de dévoiler et d'identifier les territoires les plus sensibles sur lesquels il est urgent de se concentrer. Comme pour les territoires de la petite industrie, l'écoute patiente des voix en marge peut révéler l'existence de situations d'altération, comme des tensions et des conflits à peine évoqués par les récits dominants. Le travail d'investigation peut également contribuer à la construction d'une nouvelle conscience collective des conditions d'altération du territoire, qui peut aider à promouvoir un processus de mutation progressive. Enfin, la recherche met en évidence la capacité et la responsabilité de l'urbanisme dans l'identification des conditions d'altérations contemporaines et des risques socio-écologiques associés. Dans sa réflexion sur le

futur du territoire, l'urbanisme doit tenir compte de l'aggravation possible des conditions d'altération contemporaines, qui pourraient s'intensifier demain avec l'exacerbation du changement climatique en cours.

Le troisième groupe de leçons a émergé de l'exploration des territoires et terres de la petite agriculture paysanne en transition. Une première piste de renouvellement met l'accent sur la nécessité de construire de nouvelles alliances avec l'agro-écologie et la permaculture, tant ces cultures peuvent aider l'urbanisme à lire la richesse des espaces de la petite production agricole et à construire une base théorique et pratique plus solide de leur design. Comme pour les espaces de la petite industrie, la recherche met en avant l'importance de la description située, fine et détaillée de ces espaces. Elle permet de dépasser les catégories duales traditionnelles, et de donner à voir qu'au-delà de simples espaces dédiés à la production d'aliments, ce sont des lieux bien plus complexes et riches, d'accueil de nombreuses espèces, des espaces de connexions socio-écologiques qui contribuent activement à la protection et à la préservation des biens communs matériels et immatériels locaux. Un dernier outil de renouvellement est l'enquête auprès des voix en marges qui s'est avérée une fois encore être un moyen particulièrement sensible et pertinent pour ce large ensemble d'apports. Enfin, pour repenser le futur projet des territoires productifs contemporains, il est utile de repartir aussi de ces niches en agroécologie et en permaculture. Face aux défis socio-écologiques contemporains, il s'agit là de lieux qui sont sources d'innovation dans la construction d'autres modes de vivre et de produire, qui peuvent contribuer à enrichir l'imaginaire de la culture urbaine et du projet de territoire.

L'esquisse d'images du futur

La thèse s'achève sur l'esquisse de quatre scénarios pour le territoire vendéen. Ces scénarios ont été construits tout d'abord à partir de trois indicateurs clés et de leurs projections dans le futur concernant trois points principalement : l'évolution de la production/consommation d'énergie fossile projetée par les gouvernements mondiaux ; les projections des tendances démographiques en France et la division dite "urbaine-rurale" de sa population ; les prévisions de l'augmentation de la température moyenne de la planète et les scénarios possibles d'ici 2100. Nous savons que ces prévisions ne sont pas universelles et qu'elles peuvent changer dans le futur. C'est pourquoi nous avons adopté le schéma quadripartite initialement proposé par David Holmgren dans son ouvrage "Future scenarios" et récemment repris par Sébastien Marot (2019). Le modèle croise en abscisse la disponibilité plus ou moins grande en énergies fossiles, et en ordonnée l'évolution du changement climatique et son degré d'intensité. Quatre récits fictionnels concernant l'avenir du territoire vendéen découlent de ce croisement. Les quatre récits ont été formulés à partir de quatre questions et de l'identification d'autant de figures/métaphores qui tentent de projeter dans le futur certaines conditions clés notamment liées au système productif. Par le biais des scénarios/métaphores, la thèse teste donc les répercussions spatiales de ces projections sur le territoire du Bocage vendéen et propose des descriptions fictives et une cartographie inédite. Les quatre scénarios ont précisément émergé de la recombinaison des traces recueillies au cours du parcours de recherche, que l'on retrouve, comme les pièces d'un puzzle, ci et là dans le corps de la thèse.

Mots clés

Territoires productifs, petite industrie, petite agriculture, système agro-industriel, urbanisme, France

Courte bibliographie

Barcellona Corte, M., Viganò, P. (eds.) 2022, *The Horizontal Metropolis : The Anthology*, Springer International.

Becattini, G. 2009, *Il ritorno al territorio*, Bologna : Il Mulino.

Bianchetti, C. (dir.) 2019, *Produzione e Territorio*, Macerata : Quodlibet.

Bouba-Olga, O. (ed), Chauchefoin, P., Chiron, H., Ferru M., Guimond B., Nadaud E. 2017, *Dynamiques territoriales : éloge de la diversité*, Poitiers : Editions Atlantique.

Chauvet, A. 1987, *Porte nantaise et isolat choletais en Armorique ligérienne: essai sur la méthode de la géographie régionale*, Maulevrier : Editions Hérault.

Garofoli, G. 1991, *Modelli locali di sviluppo*, Milano : Franco Angeli.

Holmgren, D. 2009, *Future Scenarios : How can Communities Adapt to Peak Oil and Climate Change*, Chelsea : Chelsea Green Publishing.

Marot, S. 2019, *Agriculture and architecture : Taking the country's side*, Barcelona : Poligrafa.

Steel, C. 2020, *Sitopia. How food can save the world*, Londres : Chatto & Windus.

Renard, J. 2005, *La Vendée, un demi-siècle d'observation d'un géographe*, Rennes : Presse Universitaire de Rennes.

Tornaghi, C., Dehaene, M. (eds.) 2021, *Resourcing an agroecological urbanism. Political, transformational and territorial dimensions*, London and New York : Routledge.

Secchi, B. 2011, « *La nuova questione urbana : ambiente, mobilità, disuguaglianze sociali* », dans *Crios*, n. 1, gennaio-giugno, pp. 83-99.

Veltz P. 2019, *La France des territoires, défis et promesses*, La Tour d'Aigues : L'Aube.

Résumé de thèse – Damien Petermann

Damien PETERMANN

idHAL : damien-petermann (<https://cv.hal.science/damien-petermann>)

ORCID : <https://orcid.org/0000-0002-2723-9789>

Idref : <https://www.idref.fr/253129478>

Fonction : Docteur en géographie-aménagement, ingénieur d'études contractuel à l'Université Jean-Moulin Lyon 3

Discipline : Géographie-Aménagement

Adresse électronique : damien.petermann@yahoo.fr

Damien Petermann, *L'image de Lyon d'après les guides de voyage aux XIX^e et XX^e siècles, une étonnante permanence*

Thèse de doctorat en géographie-aménagement, université de Lyon - Jean Moulin Lyon 3, UMR 5600 Environnement, Ville, Société, dirigée par Bernard Gauthiez (soutenue le 8 avril 2022).

Référence bibliographique :

Damien Petermann, *L'image de Lyon d'après les guides de voyage aux XIX^e et XX^e siècles, une étonnante permanence*, thèse de doctorat en géographie-aménagement, université de Lyon – Jean Moulin Lyon 3, 2022. Disponible en ligne (texte intégral) : <https://theses.hal.science/tel-03826767>

Mots-clés :

Géohistoire – Tourisme – Guide de voyage – Iconographie – Cartographie – Système d'information géographique (SIG) – Lyon – XIX^e siècle – XX^e siècle

Cette thèse porte sur la construction et l'évolution de l'image de Lyon à destination des voyageurs, entre les années 1840 et 2000¹, à partir de l'analyse approfondie d'un corpus principal regroupant cinq grandes collections internationales de guides imprimés : guides Murray, guides Baedeker, guides Joanne et guides Bleus (Hachette), Blue Guides. Elle s'inscrit dans un cadre pluridisciplinaire, avec une approche combinant géohistoire et géomatique. Sa spécificité réside dans l'emploi d'une méthodologie développant largement la prise en compte de la dimension spatiale des guides, à travers la constitution d'un système d'information géographique (SIG) pour traiter les données. Cette recherche se situe dans la lignée des travaux sur l'image de Lyon (Saunier, 1992 ; Gaulin et Rau, 2009 ; Authier et al., 2010 ; Baudino et al., 2015) et s'inscrit dans le champ des *spatial humanities* (Brando et al., 2021).

À ce jour, la majorité des études sur les représentations urbaines à travers la littérature ou l'iconographie du voyage ont porté sur des capitales (Hancock, 2003). Grande ville de province, Lyon constitue un paradoxe intéressant : située au cœur des axes de transport (fluviaux, routiers, ferroviaires), elle n'est pourtant pas une destination touristique à part entière aux XIX^e et XX^e siècles. Plusieurs grands événements y ont eu lieu (Expositions de 1872, 1894 et 1914 ; Foire de Lyon à partir de 1916, bimillénaire de Lyon en 1958), mais leur visée était avant tout commerciale et économique. Fondé en 1901, le Syndicat d'initiative de Lyon et de ses environs (SIL) place son action de promotion touristique dans cette même logique. Au cours du XX^e siècle, le patrimoine lyonnais fait l'objet d'une reconnaissance progressive, marquée par deux dates majeures : le premier secteur sauvegardé de France en 1964 (Mathian, 2003) et l'inscription du site historique de Lyon au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1998. La décennie 1990 amorce son changement de dimension sur le plan national et international (Lefort, 2013) : les acteurs locaux œuvrent alors activement pour le rayonnement économique, culturel et touristique de la métropole.

Cette recherche avait plusieurs objectifs liés. Tout d'abord, interroger le rôle d'acteurs extérieurs dans l'élaboration d'une image particulière de la ville : la manière dont Lyon est mise en scène et présentée aux non-Lyonnais par ces grands éditeurs. Ensuite, l'enjeu de l'analyse du corpus résidait dans le repérage précis des moments d'évolution dans l'image dominante de l'espace lyonnais présenté dans les guides (entrées et sorties d'objets d'une édition à l'autre). Enfin, le troisième objectif consistait à comprendre les processus de sélection des objets et ce qui nourrit le changement de l'image d'une ville.

¹ La thèse a bénéficié d'un contrat doctoral financé par la Région Rhône-Alpes (2013-2016), dans le cadre du dispositif ARC 7 - Innovations, Mobilités, Territoires et Dynamiques urbaines.

Chapitres 1 et 2 : le guide de voyage comme objet d'étude géographique

Le guide de voyage imprimé a été longtemps déconsidéré, car perçu comme une source peu digne d'étude par les chercheurs et les institutions culturelles. Depuis une trentaine d'années, ce genre fait l'objet d'un intérêt croissant, au sein d'un spectre disciplinaire élargi. Le premier chapitre est consacré au guide comme objet d'étude géographique : il présente son potentiel et justifie le choix de cette source, parmi les autres documents textuels et iconographiques mobilisables pour étudier l'image d'une ville selon une approche géohistorique.

Dans le deuxième chapitre, un focus est fait sur le corpus principal, à travers l'histoire et l'évolution de ces grandes collections de guides. Multilingue, multiscalaire et international, il se compose de 61 guides publiés entre 1843 et 1997 dans deux collections anglaises (guides Murray et Blue Guides), une collection allemande (Baedeker) et deux collections françaises (guides Joanne et guides Bleus d'Hachette). Le contenu des ouvrages est présenté, en détaillant l'évolution des choix opérés par chaque éditeur : couverture géographique, structure interne, entrée « Lyon et ses environs » et ses sections, iconographie, cartographie. Un vaste corpus secondaire, constitué de guides d'éditeurs lyonnais (SIL, POL) et d'autres documents textuels et iconographiques, est mobilisé en complément.

Chapitres 3 et 4 : réflexions méthodologiques sur l'étude et l'analyse du guide de voyage

Le troisième chapitre s'adresse particulièrement aux chercheurs et aux professionnels du patrimoine. Il consiste en une méthodologie détaillée de l'étude géohistorique des guides de voyage, dans une optique de reproductibilité sur des corpus d'ouvrages similaires. L'une des particularités de cette thèse est de traiter le contenu des guides dans sa diversité. Alors que la plupart des recherches menées jusque-là sur cette source ont porté essentiellement sur le texte, le choix a été fait ici de numériser, de traiter et d'analyser en parallèle chacun des trois matériaux présents dans ces ouvrages : le texte, les plans et les vues. Les données spatiales extraites de ces documents ont été intégrées dans un SIG. Une trentaine de cartes réalisées à partir du SIG donnent à voir le potentiel d'une approche géomatique des guides (entités spatiales, itinéraires, points de vue, dynamique temporelle).

Loin de se limiter à une simple localisation dans le SIG, cette recherche propose une réflexion théorique et méthodologique sur la nature et le rôle des objets dans ces ouvrages. À travers

l'étude de la section consacrée à la « Visite de la ville », le quatrième chapitre traite de la manière dont chaque guide construit un espace touristique lyonnais particulier. En discutant la notion de « chose à voir » selon les théories du *sightseeing* et du *tourist gaze* (Urry et Larsen, 2011), l'enjeu était de comprendre et de faire apparaître les stratégies de sélection, de hiérarchisation et de mention de ces objets. En pratique, deux grandes natures d'objets ont été distinguées : les « choses à voir », qui sont les édifices, les monuments et les lieux qui font intérêt pour les voyageurs ; les objets relevant de l'espace de circulation, servant uniquement à se déplacer (voies, ponts). Au-delà du système hiérarchique des étoiles/astérisques caractéristique des guides (Cohen, 2000), plusieurs critères quantitatifs et qualitatifs permettent d'identifier les « choses à voir ». Au total, la base de données spatiales élaborée contient plus de 500 « choses à voir » localisées avec précision dans l'espace lyonnais entre 1843 et 1997 et réparties en onze catégories opérantes pour l'analyse géohistorique.

Chapitre 5 et 6 : l'évolution des représentations de l'espace lyonnais livré aux voyageurs

Les deux derniers chapitres correspondent aux résultats de l'analyse du corpus principal, selon un découpage chronologique en deux périodes (années 1840-années 1910 et années 1920-années 1990). Les cartes réalisées mettent en évidence une étonnante permanence dans le choix des « choses à voir ». Pendant un siècle et demi, l'espace lyonnais présenté par les guides demeure très restreint et caractérisé par une forte stabilité générale, avec une cristallisation autour de quelques lieux emblématiques et points d'intérêt. La très grande majorité des « choses à voir » (collections muséales, principaux édifices religieux et civils) se situent de part et d'autre de la Saône : centre de la Presqu'île (entre Perrache et Terreaux), Saint-Jean et Fourvière. La rive gauche du Rhône apparaît comme un espace éclaté de quelques curiosités, au sein duquel le parc de la Tête d'Or est rapidement devenu un lieu incontournable. De nombreux espaces restent à l'écart de cette image livrée aux touristes. C'est en particulier le cas du Confluent du Rhône et de la Saône, alors qu'entre la fin du XVIII^e siècle et le milieu du XIX^e siècle, ce lieu avait suscité un grand intérêt et était devenu incontournable pour les voyageurs de passage.

Les composantes de l'image de Lyon dans ces grandes collections évoluent finalement très peu au cours de la période 1840-2000, malgré de légères inflexions, comme la mise en valeur du passé antique de la ville sur la colline de Fourvière dans la seconde moitié du XX^e siècle (site archéologique et musée). Le principal changement, sur lequel la thèse apporte un éclairage inédit, est la disparition presque totale du site de Pierre-Scize (rocher et ancien château fortifié), physiquement et dans les représentations. Ce n'est qu'à la toute fin de la période (années 1990) qu'un élargissement de l'espace des « choses à voir » est perceptible, tant sur le plan spatial

(pentes et plateau de la Croix-Rousse, rive gauche du Rhône) que patrimonial et thématique (bâti militaire et industriel, nouveaux musées, patrimoine du XX^e siècle).

Conclusion et perspectives

Trois principaux apports de cette thèse sont à souligner. Le premier concerne l'image de l'espace lyonnais élaborée par les grands éditeurs touristiques entre les années 1840 et 2000, et son évolution générale, faite de permanences et de changements. Le relevé systématique de la présence ou de l'absence des objets urbains dans les éditions successives a permis d'identifier les principaux moments d'inflexion et la tendance générale (inertie). La thèse apporte aussi des éléments nouveaux de connaissance sur l'histoire et l'évolution de l'espace lyonnais, à différentes échelles.

Cette étude du cas lyonnais contribue à une meilleure connaissance de l'économie des guides, et de la manière dont les grandes collections dominant l'édition touristique construisent et diffusent l'image d'une grande ville française. Elle affirme le statut du guide de voyage comme objet géographique, qui est à replacer dans une histoire du livre et de la connaissance scientifique sur les territoires. En cela, la thèse vient compléter les recherches récentes sur les guides, qu'il s'agisse d'une collection (Morlier, 2019) ou de la représentation d'un espace (Devanthery, 2016).

Enfin, le troisième résultat correspond à l'approche croisée entre géohistoire et géomatique, avec une dimension cartographique approfondie. Ce travail exploratoire a permis d'identifier des verrous méthodologiques ou théoriques importants et de soulever des questionnements sur la manière de localiser avec précision et de suivre les objets urbains dans leur dimension spatio-temporelle. Par l'articulation entre une meilleure prise en compte des contenus textuels et iconographiques des guides, il apporte des réponses et perspectives concrètes concernant leur étude croisée au moyen d'un SIG. La thèse invite ainsi à creuser davantage l'approche géohistorique des représentations urbaines dans les guides ou d'autres sources similaires.

Bibliographie

Jean-Yves AUTHIER, Yves GRAFMEYER, Isabelle MALLON, Marie VOGEL, *Sociologie de Lyon*, Paris, La Découverte, 2010.

Isabelle BAUDINO (dir.), *Les voyageuses britanniques au XVIII^e siècle : l'étape lyonnaise dans l'itinéraire du Grand Tour*, Paris, L'Harmattan, 2015.

Carmen BRANDO, Francesca FRONTINI, Dominic MOREAU, Mathieu ROCHE et Éric MASSON, « Introduction. Humanités numériques et analyses spatiales : enjeux et perspectives », *Humanités numériques*, n° 3, 2021 [en ligne].

URL : <https://doi.org/10.4000/revuehn.2038> (consulté le 16/12/2022).

Évelyne COHEN, « La hiérarchie monumentale de Paris au XX^e siècle. Les étoiles dans les guides de tourisme consacrés à Paris », dans Gilles Chabaud et al., *Les guides imprimés du XVI^e au XX^e siècle : villes, paysages, voyages*, Paris, Belin, 2000, p. 439-457.

Ariane DEVANTHÉRY, *Itinéraire : guides de voyage et tourisme alpin, 1780-1920*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2016.

Jean-Louis GAULIN et Susanne RAU (dir.), *Lyon vu/e d'ailleurs, 1245-1800 : échanges, compétitions et perceptions*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2009.

Claire HANCOCK, *Paris et Londres au XIX^e siècle : représentations dans les guides et récits de voyage*, Paris, CNRS Éditions, 2003.

Isabelle LEFORT, « L'invention du tourisme à Lyon : du syndicat d'initiative à Only Lyon », dans Renaud Payre (dir.), *Lyon ville internationale : la métropole lyonnaise à l'assaut de la scène internationale*, Libel, Lyon, 2013, p. 260-272.

Nathalie MATHIAN, « Quelques jalons dans la protection du tissu urbain à Lyon », dans Philippe Poirrier et Loïc Vadelorge (dir.), *Pour une histoire des politiques du patrimoine*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la culture, 2003, p. 123-144.

Hélène MORLIER, *Les Guides Joanne (1841-1919) : généalogie, hégémonie et renaissance d'une collection nationale de guides touristiques*, thèse de doctorat en histoire, Paris, EHESS, 2019, 2 vol.

Pierre-Yves SAUNIER, *Lyon au XIX^e siècle : les espaces d'une cité*, thèse de doctorat en histoire, Université Lumière Lyon II, 1992 [en ligne].

URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00008880/> (consulté le 12/12/2022).

John URRY et Jonas LARSEN, *The tourist gaze 3.0*, Londres, Sage, 2011.

Position de thèse :
Observation, évaluation et fabrique des politiques cyclables à l'heure du retour du vélo : le cas de l'agglomération toulousaine¹
Robin PUCHACZEWSKI²

Plus que d'autres, les champs de l'aménagement du territoire et de l'organisation des déplacements sont particulièrement questionnés par l'irruption des questions environnementales. Celles-ci appellent une transition depuis un paradigme centré sur les modes motorisés individuels vers un nouveau paradigme de la mobilité durable. Or, une telle transition appelle non seulement un changement dans les « manières d'agir » mais également dans les « manières de voir » (Gallez 2015), c'est-à-dire dans la conception des outils et données qui façonnent les représentations et guident l'action au quotidien.

L'étude des politiques en faveur du vélo, telle que la développe cette thèse, est particulièrement utile pour comprendre les interactions entre politiques de mobilité et outils de connaissance. En effet, alors que ce mode était largement pratiqué jusque dans les années 1970, il n'attirait que peu l'attention de la puissance publique. À l'inverse, aujourd'hui, le vélo a connu un « retour » (Papon 2012 ; Héran 2014 ; Dusong 2021) dans les centres urbains et semble s'être imposé comme un incontournable des politiques de mobilité durable, mais sa pratique peine à dépasser les 3% de part modale.

Par les objets qu'elle interroge, cette thèse invite donc à reconsidérer le rôle des outils de connaissance dans la construction des politiques cyclables, et plus généralement, des politiques de mobilité et d'aménagement du territoire, afin de mieux comprendre les freins et les leviers que peut rencontrer une volonté de développement d'une mobilité plus soutenable.

Méthodologie

Cette thèse a pu bénéficier d'un cadre particulier, une convention industrielle de formation par la recherche (Cifre) au sein de Tisséo Collectivités, autorité organisatrice de la mobilité de l'agglomération toulousaine. Dans le cadre de cette convention, des contributions concrètes ont été apportées aux politiques cyclables de l'agglomération (Tisséo Collectivités 2019 ; AUAT 2021). Ce contexte a été central dans la réalisation de la recherche et a apporté de nombreux avantages : accès direct au terrain, aux acteurs, aux ressources documentaires...

À partir d'un questionnement ancré dans la géographie et l'aménagement du territoire, la thèse développe une approche transdisciplinaire, faisant notamment appel à la sociologie politique et à la socio-histoire. Le travail de terrain croise deux échelles : celle de l'agglomération toulousaine (les 5 intercommunalités couvertes par le Schéma Directeur Cyclable d'Agglomération) et l'échelle nationale. La méthodologie est diversifiée :

- L'observation participante au sein du système d'acteurs du vélo local et national,
- Un corpus de 78 entretiens semi-directifs compréhensifs, dont 25 hors de l'agglomération,

¹ Thèse préparée sous la direction de Jean-Pierre Wolff (juillet 2018 – juillet 2022) et soutenue le 6 juillet 2022 à l'Université Toulouse Jean-Jaurès, Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires (LISST)

² Université Toulouse Jean Jaurès, LISST-CIEU

Observation, évaluation et fabrique des politiques cyclables à l'heure du retour du vélo :
le cas de l'agglomération Toulousaine
PUCHACZEWSKI Robin – 2022

- L'analyse de documents et de données diverses : documents institutionnels, sources statistiques, données cartographiques, documents d'archives, etc.,
- Une pratique des territoires à vélo.

En définitive, ce travail est constitué de multiples dialogues : entre fabrique des politiques cyclables et outils de connaissance, entre mondes technique et académique, entre différentes disciplines scientifiques, entre passé et présent, entre national et local.

Résultats

Un retour du vélo tangible, mais fragile

La thèse confirme la réalité du retour du vélo, avec une construction « par le bas » des politiques cyclables, impulsée par des acteurs convaincus de la cause vélo. Celui-ci se manifeste par des politiques cyclables d'une ampleur grandissante et par une réaugmentation de la pratique dans certains territoires. Cependant, ce retour est fragile, du fait de 3 grands facteurs (Mercat 2020) :

- Des limites géographiques : ainsi, à Toulouse comme dans d'autres villes, la hausse de la pratique dans les centres-villes masque une baisse en périphérie.
- Des limites sociologiques : la hausse de la pratique choisie, par des catégories sociales plus visibles (actifs, cadres, hommes...) masque une baisse de la pratique « contrainte » ou vécue comme telle par d'autres catégories de population (retraités, scolaires, classes populaires...).
- Des limites organisationnelles, avec un manque de coordination et de considération pour le vélo.

Des outils de connaissance historiquement façonnés par les référentiels dominants

L'étude des outils de connaissance effectuée dans la thèse s'inscrit dans l'analyse de l'action publique par le prisme de ses instruments, telle que pratiquée en sociologie politique (Lascombes, Le Galès 2005). En effet, ceux-ci produisent des effets structurants sur l'action publique : effets de cadrage, de catégorisation et d'inertie (Desrosières 1993).

Dans le champ qui nous intéresse, un bon exemple est l'enquête mobilité (anciennement enquête ménages déplacements), « couteau suisse » de la connaissance des mobilités. En effet, cet outil n'est pas sans angles morts, qui sont révélateurs des préoccupations qui prévalaient à l'époque de sa conception, dans les années 1950 à 1970 : cet outil a été développé comme support de la modélisation des déplacements, d'abord pour dimensionner des projets de voies rapides urbaines, puis de transports en commun, selon des techniques importées des États-Unis.

L'enquête mobilités reste un outil assez complet qui a su évoluer pour s'adapter aux changements de pratiques des professionnels des transports. Mais un certain nombre de choix de cadrage (exclusion des mois d'été) ou de catégorisation (regroupement vélo+deux-roues motorisés) ont pu participer à invisibiliser le vélo. Ces effets s'observent y compris au-delà de l'enquête elle-même : par exemple, le recensement de la population de l'Insee ne distingue vélo et deux-roues motorisés que depuis 2015.

Les résultats de la thèse confirment donc que, historiquement, les outils de connaissance sont façonnés par les référentiels dominants. Par la suite, en structurant la vision des mobilités, ils renforcent l'inertie de l'action publique. Ainsi, aujourd'hui, l'enquête mobilité est largement utilisée, de l'évaluation des plans de mobilités à la communication sur les parts modales, et influence donc à son tour les politiques.

Les politiques cyclables à Toulouse, une construction pas à pas

À partir des années 1970, l'agglomération toulousaine voit se développer progressivement un ensemble de politiques visant à développer le vélo. Devant la difficulté d'obtenir de l'espace et des budgets pour le vélo, les acteurs développent une stratégie qu'ils qualifient d'« opportuniste » : prendre de l'espace pour le vélo à chaque fois que c'est possible, notamment à l'occasion de réfections de voiries ou de projets d'aménagement. Au cours des années, ces politiques se structurent et gagnent en cohérence et en ambition.

Les militants pro-vélo, structurés notamment au sein de l'association Vélo, tiennent un rôle important dans cette évolution en exigeant toujours plus d'aménagements cyclables (Rivière 2009). Ce sont eux également qui mettent en place certains services vélo pionniers avec l'expérience Movimento et la Maison du Vélo. C'est ainsi un dialogue permanent entre politiques et pratique qui permet la progression du vélo à Toulouse.

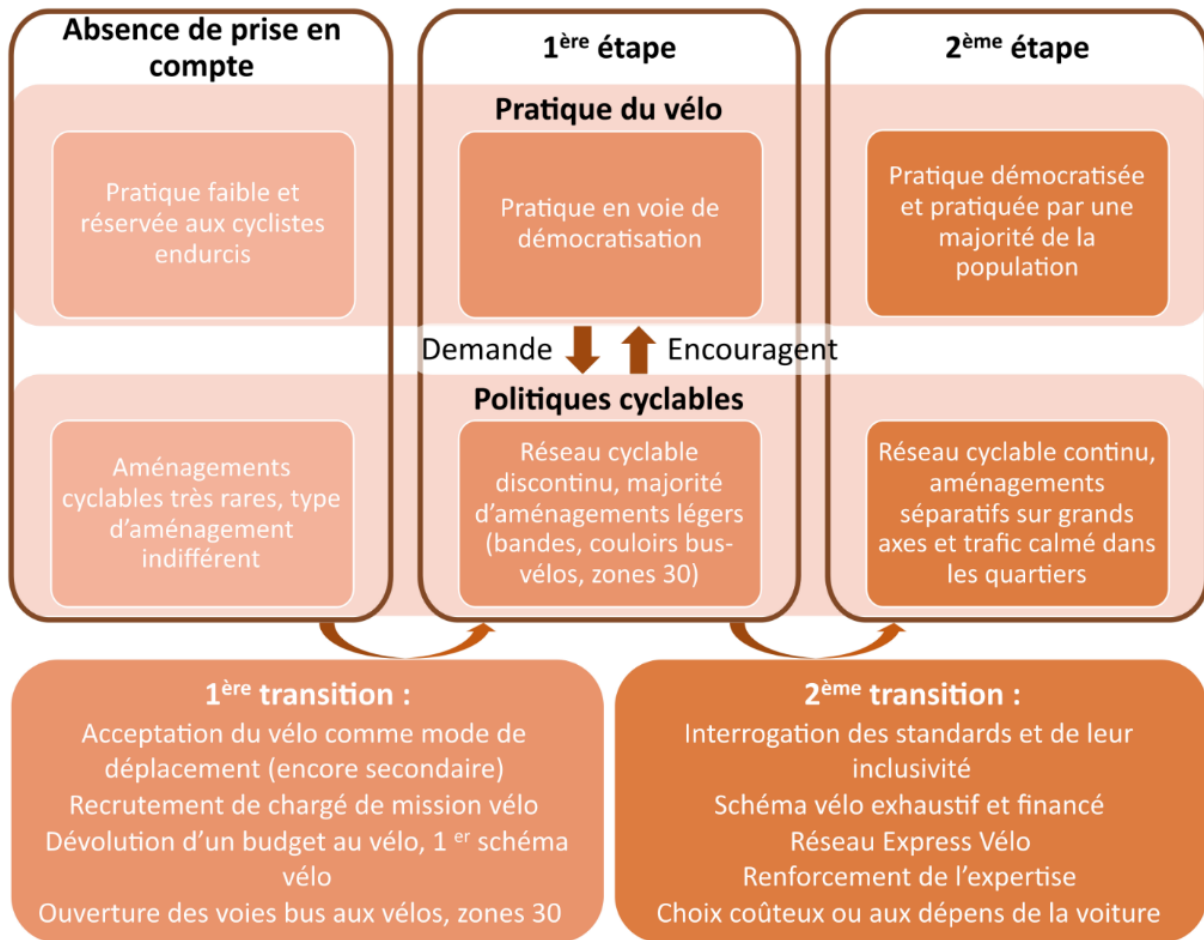
Le résultat est un fort développement du réseau cyclable, de 0 à plus de 1000 km en 50 ans. Cependant, cette méthode trouve aujourd'hui ses limites : d'importantes discontinuités subsistent sur les points les plus difficiles à traiter, qui sont souvent les points les plus critiques pour les cyclistes. On peut les expliquer par 4 grands facteurs : manque de coordination des acteurs, de savoir-faire technique, de moyens financiers, et de considération pour le vélo.

Une accélération du retour du vélo depuis la fin des années 2010

À la fin des années 2010, un certain nombre de voyants sont au vert pour le vélo : dynamique sans précédent pour les réseaux nationaux du vélo (FUB, Club des Villes et Territoires Cyclables et Marchables, Vélo & Territoires), baromètre des villes cyclables, plan vélo national financé, aménagements permis par la crise sanitaire. Tout semble indiquer qu'on assiste à une transition vers une nouvelle étape du retour du vélo : diffusion géographique, revalorisation de l'image du vélo qui se traduit notamment par des budgets accrus et de meilleurs arbitrages, et mouvement vers une nouvelle doctrine d'aménagement.

En effet, pour pouvoir obtenir des aménagements cyclables dans des villes encore dominées par l'automobile, les « convaincus » du vélo avaient développé une doctrine du « partage de la voirie », caractérisée par une modération des vitesses automobiles et des aménagements légers et peu coûteux (bandes cyclables, couloirs bus-vélo...). Cependant, lorsque l'enjeu devient de massifier l'usage du vélo pour répondre aux enjeux écologiques, ces aménagements, suffisants pour les cyclistes expérimentés, se révèlent insuffisamment sécurisés pour la majorité de la population.

La demande se fait alors plus forte pour des pistes cyclables séparées de la circulation, ce qui se traduit par l'adaptation de la doctrine dans les organismes nationaux (Cerema) et les grandes métropoles (Réseaux Express Vélo). Ces aménagements impliquent des coûts accrus et une plus forte remise en cause de la place de la voiture, et on peut donc penser qu'ils ont été rendu possibles par la longue première étape du retour du vélo, qui a vu se développer pratique et politiques jusqu'à un effet de cliquet.



Puchaczewski 2022

Le retour du vélo produit ses propres outils de connaissance

À partir des années 2000, les acteurs du vélo commencent à développer le besoin d'une meilleure connaissance des politiques cyclables et de la pratique du vélo. En l'absence d'initiative au niveau national, ils s'organisent eux-mêmes pour produire ces données. On peut distinguer deux grands types d'acteurs :

- Les collectivités visent principalement la visibilité et la promotion du vélo. Pour ce faire, elles cherchent à mesurer quantitativement les évolutions de la pratique, accompagnées d'entreprises spécialisées.
- Les associations conçoivent leurs outils dans un but de plaidoyer. De plus en plus, avec l'aide des outils numériques, elles réussissent à capitaliser sur l'expertise d'usage.

Conclusion

Ainsi, les évolutions du système de fabrique des politiques de déplacements se répercutent sur les outils d'observation et d'évaluation ; et ceux-ci contribuent en retour à façonner les cadres de pensée, les représentations et les politiques.

Mots-clés

vélo, politiques, observation, évaluation, Toulouse

Bibliographie

AUAT, 2021. *Observatoire du schéma directeur cyclable d'agglomération. Situation 2020*. Tisséo Collectivités.

DESROSIÈRES, Alain, 1993. *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*. Paris : La Découverte. Poche / Sciences humaines et sociales.

DUSONG, Clément, 2021. *Les dynamiques de l'usage du vélo dans les espaces de banlieue : continuités, décalages et ruptures. Le cas de l'Île-de-France*. Thèse d'urbanisme et aménagement. Université Paris-Est.

GALLEZ, Caroline, 2015. *La mobilité quotidienne en politique. Des manières de voir et d'agir*. HDR d'aménagement. Université Paris-Est Marne-la-Vallée.

HÉRAN, Frédéric, 2014. *Le retour de la bicyclette : Une histoire des déplacements urbains en Europe, de 1817 à 2050*. Paris : La Découverte.

LASCOUMES, Pierre et LE GALÈS, Patrick, 2005. *Gouverner par les instruments*. Presses de Sciences Po.

MERCAT, Nicolas, 2020. *Impact économique et potentiel de développement des usages du vélo en France*. Direction Générale des Entreprises. Inddigo - Vertigolab pour Dossiers de la DGE.

PAPON, Francis, 2012. *Le retour du vélo comme mode de déplacement*. HDR de sociologie à l'Ifsttar. Université Paris-Est.

RIVÈRE, Marc, 2009. *Socio-histoire du vélo dans l'espace urbain : d'une écologie politique à une économie médiatique... : Toulouse, Genève, Saragosse*. Thèse de Géographie et Aménagement. Université de Toulouse 2 – Le Mirail.

TISSÉO COLLECTIVITÉS, 2019. *Schéma Directeur Cyclable de l'Agglomération Toulousaine*. Tisséo Collectivités.

Démocratie et droit à l'œuvre urbaine : perspectives de philosophie politique pour un urbanisme profane

Thèse soutenue le 15 juin 2022

Résumé

Cette thèse de philosophie entend explorer les implications politiques contemporaines d'un droit radical à la participation à l'urbanisme et d'un « droit à l'œuvre » évoqué par Henri Lefebvre dans *Le droit à la ville*. La réflexion s'appuie sur différents apports de la philosophie et des sciences sociales et en particulier sur l'œuvre d'Henri Lefebvre, mais également sur deux expériences très différentes de la fabrique de la ville. La première est une expérience professionnelle de la concertation des projets urbains dans une agence d'urbanisme lyonnaise, Passagers des Villes, via le financement de mon doctorat. Elle a orienté ma réflexion vers l'étude de la valorisation ambiguë du « faire soi-même » (du mobilier urbain, des potagers, des manipulations de maquettes...) dans l'animation des temps de concertation des publics. La deuxième est celle de chantiers participatifs en squats et de collectifs en autogestion pour bâtir des communs urbains à Lyon. Ils ont été l'occasion d'éprouver un « droit à l'œuvre » au croisement des matérialités de la ville et d'une philosophie politique en acte, guidée par une conception radicale de la démocratie et de la participation des profanes.

Ces divers matériaux ont ouvert et nourrit la réflexion autour des questions suivantes : qu'est-ce que l'urbanisme profane ? S'agit-il d'autoconstructions et de bricolage des personnes non-professionnelles ? D'usages quotidiens et ordinaires de la ville qui parviennent parfois à ouvrir des pratiques nouvelles et subversives vis-à-vis des comportements induits par la ville ? D'un projet de démantèlement du métier d'urbaniste qui circonscrit les légitimités à faire, à intervenir, à avoir un propos sur les formes urbaines ?

La thèse se structure en trois parties, chaque partie explorant un terme qualifiant un mode de participation à la ville : l'usage, l'appropriation, puis le travail. Largement mobilisés dans le champ lexical de la concertation en urbanisme, que ce soit côté recherche universitaire ou pratique professionnelle, l'usage et l'appropriation recouvrent aussi des notions philosophiques qu'il m'a semblé important de définir pour les rapporter à la question de la place des personnes profanes dans la fabrique de la ville, avant d'aboutir à l'hypothèse d'une participation démocratique aux formes urbaines en tant que travail productif.

La première partie sonde ainsi la figure du profane en tant qu'usager, détenteur d'un savoir spécifique, celui de la pratique quotidienne de la ville. Être usager de la ville est-il déjà un acte participatif en soi ? Quel est le lien entre l'usage, les pratiques quotidiennes, et les institutions qui encadrent la production de la ville ? Cette analyse des liens entre l'usage et la démocratie en urbanisme nous mène à une critique d'un imaginaire romantique d'une politique de l'immanence, de la spontanéité, susceptible de dissimuler les conflits et les rapports de force pour que ces usages puissent être transformateurs de la ville et de ses institutions.

C'est pourquoi la deuxième partie teste l'hypothèse selon laquelle la participation du profane n'est pas seulement dans l'usage mais dans l'appropriation de l'espace urbain et des cadres de la concertation. Que s'approprie-t-on lorsqu'on participe à la ville : des savoirs, des espaces, des moyens de production, des cadres institutionnels ? Une définition juridique de l'appropriation invite notamment à considérer le rôle de la propriété privée dans la fabrique de la ville et sa reconfiguration par un droit à la participation. Certaines alternatives sociales et politiques pour habiter en commun travaillent en ce sens à recoder le droit de propriété. Ces alternatives, qui donnent une grande place à la participation profane, problématisent en outre le cloisonnement des tâches et des compétences dans la transformation urbaine.

Pour prolonger cette problématisation, un « travail » participatif, moins présent dans les discours et les lieux communs de l'urbanisme, est l'objet du troisième effort de définition pour penser le droit à l'œuvre dans les conditions économiques, sociales et politiques qui circonscrivent et distribuent les rôles de profanes et d'expert·es. Cette dernière partie se demande de quel genre de travail constitue la participation à la production et au maintien des espaces urbains et tente de dégager plus précisément les implications d'un *faire* directement la ville et d'un droit à l'œuvre en terme d'organisation du travail.

Contexte d'émergence de la problématique

L'un des points de départ à ce travail est le suivant : le contexte professionnel de la concertation des projets urbains, le droit à la ville de Lefebvre et les collectifs et chantiers en autogestion ont en commun d'avoir à l'esprit un *faire* la ville directement, un faire profane à réhabiliter. Cela peut sembler contradictoire avec les profondes divergences d'idées qui animent ces contextes. Pourtant, concernant le droit à la ville, la critique de l'urbanisme de Lefebvre conteste les décisions descendantes des projets urbains à partir de leur inadaptation aux usages réels des habitantes et habitants. Pour Lefebvre, l'urbanisme est un outil pour la domination de l'espace, dominant également la vie quotidienne des citoyens. Il oppose la ville « spontanée » des centres anciens aux villes nouvelles fonctionnalisées. Le droit à la ville est une manière de réhabiliter une vie quotidienne libre, qui puisse changer le politique. Cette critique de Lefebvre s'inscrit dans un contexte intellectuel universitaire plus large qui, à travers la sociologie urbaine française naissante, met au jour les difficultés de la vie en ville et accompagnent les revendications d'une plus grande implication politique des habitants et habitantes.

Le contexte de l'urbanisme professionnel est quant à lui changé au contact des mouvements sociaux urbains. À travers eux et en plus cinquante ans cette critique s'est rendue plus acceptable par l'urbanisme professionnel et institutionnel. La remise en question du fonctionnalisme est actée, au moins dans les discours : c'est plutôt le projet urbain qui s'est imposé jusqu'à nous. Le projet urbain, contrairement à la planification, se veut être une composition de compétences multiples, de projection et du déjà-là paysager et humain. C'est dans ce contexte de tentative de rupture avec le fonctionnalisme qu'on a pu voir émerger les différents métiers et compétences liées à la concertation des projets urbains ou à la « maîtrise d'usage ». Cette tentative de rupture avec le

fonctionnalisme s'illustre également par l'ouverture d'un imaginaire de la ville où la figure du planificateur rationnel serait en retrait. les architectures sans architecte de Rudofsky et d'autres valorisations de forme d'autoconstructions.

Ce *faire* la ville s'incarne par le bricolage, l'autoconstruction de petit mobilier urbain, ainsi que par la réhabilitation d'une esthétique du précaire, de la débrouille, du squat. La présence de cette esthétique de la débrouille et de l'habitat informel s'illustre particulièrement par l'aménagement institutionnel de friches, qui s'est généralisée depuis les deux dernières décennies pour occuper temporairement du foncier vacant. Nombre de ces friches réactualisent dans un nouveau contexte les codes de la ville marginale, subvertie par les artistes, les avant-gardes et la fête.

C'est ainsi que se réalise la jonction pourtant peu évidente entre l'urbanisme institutionnel et le monde des squats. L'histoire de ces squats est lié à un idéal d'autonomie d'une part vis-à-vis des cadres de la propriété privée mais également de la production standardisée d'objets d'usage qui confine leur accès au monde de la consommation marchande. Les codes du bricolage, de la débrouille et et du *do it yourself*, repris récemment par l'urbanisme institutionnel, répondent à ce double enjeu. En participant à des chantiers dans des squats d'habitation et d'activité, cette filiation m'est apparue comme un point à la fois problématique et révélateur de ce qui peut être cherché et fantasmé derrière le *faire soi-même* la ville et les formes urbaines.. Problématique car le monde du squat et celui de l'urbanisme institutionnel sont plutôt et à bien des égards antagonistes. Révélateur car ces contextes de chantiers en squat et d'organisation en autogestion où le faire est mêlé au bricolage de l'organisation sociale dévoilent un sens radical de la participation. Ce sens radical recouvre l'idée que l'auto-organisation est aussi une production spécifique du monde.

Ainsi à leur manière et par ce cheminement, ces trois terrains, aussi bien pratiques que théoriques, m'ont conduite à poser les questions suivantes : est-ce que participer à l'urbanisme c'est produire l'espace urbain ? Quelle est cette production profane, comment la qualifier, quels cadres lui donner ?

Démarche de recherche

Le point de départ de ce travail, pour tenter de répondre à ces questions, a été de relever le vocabulaire, la constellation d'idées, les imaginaires qui entourent un urbanisme participatif. Je me suis appuyée pour cela sur la communication des projets et de la ville en participation, sur les appels à candidature des collectivités, sur nos réponses aux appels d'offre, la littérature qui circule sur les interrogations vives de la profession, ainsi que mon travail de recherche et d'entretiens pour la revue de l'agence. Tous ces éléments, qui figurent dans les annexes de la thèse, m'ont permis de relever une imagination commune et active de l'urbanisme participatif où la participation n'est pas seulement le débat mais aussi une production et une co-production de l'espace urbain.

Des expressions de communication des projets urbains comme Ouvrir la ville, habiter autrement, s'approprier son quartier, rendre la ville aux habitants... recouvrent une même idée : établir ou rétablir un contact, qui aurait été dévoyé, dépossédé. Ce contact dévoyé, c'est celui entre

les habitants-citoyens et l'espace urbain. C'est le présupposé de cette dépossession qui soutient, maintient en grande majorité l'idée de participation.

Contre ces dépossessions, la ville à laquelle on participe se dessine comme une ville où les transformations sont immanentes à la pratique sociale, aux usages, contre une planification extérieure. Ce qui relève de l'idée d'une démocratie radicale, où la participation est la plus directe possible. Or cela entre en contradiction avec les cadres d'exercice de l'urbanisme qui sont encore très cloisonnés par les normes hiérarchiques et techniques et ne permettent pas, bien souvent, des dispositifs de participation satisfaisants au regard de l'exigence démocratique. Cette contradiction entre un imaginaire positif du faire soi-même et la difficulté de le réaliser dans les dispositifs se traduit par la place ambiguë de notions comme l'usage ou l'appropriation, utilisées souvent de manière positives mais peu caractérisée, définie. C'est le cas de l'usage par exemple, qui est à la fois un faire quotidien, banal et partagé par tous, mais qui n'est pas toujours en mesure de transformer en profondeur ni les espaces urbains ni les manières d'y participer. Il peut alors être commode de présenter ces usages comme des vecteurs de transformation lorsqu'on ne peut mettre en place des cadres de transformations plus significatifs.

Le concept d'œuvre de Lefebvre a servi, dans ce travail, de fil rouge, puisque celle-ci semble faire la synthèse qui est présupposée dans ces imaginaires entre pratique sociale émancipée et production d'un monde commun à travers les formes urbaines. Mais la philosophie politique de Lefebvre semble, par plusieurs aspects décrit dans la thèse, incomplète vis-à-vis d'une recherche sur la démocratie, et ambiguë sur les rapports qu'il déploie entre *praxis* et production de la ville. Il ne tranche jamais tout à fait la question de la place des profanes dans la construction des villes, qui est évoquée à quelques reprises, puis supplantée par l'idée qu'il serait possible d'avoir un savoir plus complet sur la vie urbaine. Il peut alors se faire le porte-voix de formes urbaines améliorées, où peuvent se déployer des usages libres. Ainsi le lien entre participation profane et production de la ville n'est pas clairement établi chez lui et doit, pour cela, être confronté à d'autres théories de la démocratie.

Les autres auteurs et autrices mobilisé·es dans ce travail ont pour point commun de nourrir cette théorie à partir du vocabulaire de Lefebvre. Il présente différentes conceptions philosophiques de la démocratie radicale, c'est-à-dire qui cherche par quels moyens le plus de personnes possibles peuvent participer au politique, susceptibles de rendre compte du droit à l'œuvre, à faire la ville, évoqué par Lefebvre et réactualisé par les imaginaires de la participation. Dewey, Castoriadis, Rancière ou encore Illich ont ainsi leur propre actualité en urbanisme ; à travers les thèses en études urbaines lues, la référence qui leur est faite, etc. Les étudier a permis de démêler davantage la portée de l'héritage de Lefebvre, nourri de ces conceptions.

En outre c'est à travers des auteurs comme Illich et Gorz, contributeurs de l'écologie politique, que les liens entre production du monde, professionnalisation, faire profane et autonomie ont pu être éclairci à travers la recherche d'une plus grande capacité matérielle à intervenir sur nos objets d'usage et par là, à nos espaces urbains. Se réapproprié notre temps de travail et nos capacités à faire, comme le revendiquent chacun à leur manière Illich, Gorz et Lefebvre, sont par

ailleurs au cœur des motivations des chantiers participatifs, qui sont l'occasion, comme le dit la chercheuse Geneviève Pruvost, de « politiser le moindre geste ».

Aussi, ma démarche de recherche a mobilisé mon expérience personnelle d'un *faire* à travers des chantiers en squat et d'une participation à des collectifs en autogestion pour bâtir des communs urbains. Cette expérience m'est apparue au fil de mon travail de thèse comme une recherche collective de philosophie politique, puisque l'articulation de ces capacitations avec un agir politique axé sur un idéal de démocratie radicale est omniprésente dans ces groupes.

Ainsi, se former à plusieurs à faire des chantiers et de la maintenance de bâtiments s'articule plus largement à une consolidation de l'organisation sociale. Le présupposé de l'autogestion tel que j'ai pu l'expérimenter demande en effet de mettre sur un pied d'égalité les profanes et les personnes dotées de compétences et d'agir en fonction de cet effort. Au cœur de la démarche se trouve l'idée que la distribution des savoirs, des positions, des capacités à faire et à s'exprimer est arbitraire et doit être remise en question. L'expérience du bricolage dans ce contexte est toujours mêlée à celui de l'organisation sociale, ce qui est également relevé par les études de la vie en squat par exemple par Florence Bouillon et Héloïse Nez, ou des chantiers participatifs par exemple par Geneviève Pruvost.

Pour continuer d'étoffer l'idée d'un droit à l'œuvre, ces idées se sont ramifiées à partir d'autres expressions de la valorisation du faire, à travers l'habitat participatif, les communs, le monde du *hacking* et du *making*. Toutes ces expressions ont permis d'aller plus loin que ce que pouvait recouvrir des lieux communs comme l'usage ou l'appropriation comme pivots présupposés de la participation. L'appropriation par exemple est un terme problématique : est-ce faire sien la propriété d'autrui ? Est-ce plutôt trouver, comme l'écrivait Lefebvre, des forces non propriétaires pour faire sien quelque chose ? Mais comment ? L'examen de ces différences permet en effet d'éviter d'unifier artificiellement des expériences soi-disant d'appropriation. Il fait apparaître qu'on peut avoir une conception lissée, contradictoire et abstraite de l'appropriation de l'espace urbain, à laquelle il on peut, à l'instar de Lefebvre, opposer une politique *différentiante* pour favoriser la diversité des modes d'organisation.

Résultats

Un examen plus attentif de l'organisation de communs, d'alternatives pour habiter et produire montrent qu'on peut ouvrir les règles de partage des objets. - Communs, squat, hacking, bricolage amateur ou les jardins partagés : le partage des espaces, des objets, des bâtiments, des équipements, des jardins, des logements, est une expérience singulière au groupe qui en prend la charge. Ainsi s'approprier une histoire commune d'un quartier et s'approprier un bout de jardin ne peuvent pas vouloir dire strictement la même chose et impliquer les mêmes ajustements du micropolitique.

Il y aurait donc d'un côté l'histoire de la critique de l'urbanisme, et l'histoire de la revendication d'une démocratie participative. Les deux se sont rencontrées et nouées jusqu'à produire une confusion possible entre les usages et de la vie quotidienne et participation de tous

les jours. Or quelques distinctions importantes à faire, pour qualifier politiquement et non pas moralement de bons et de mauvais usages, ceux qui relèveraient d'une participation démocratique, et les autres, qui y contreviendraient. Ce qui est problématique dans les cas de gentrification, où le street art et la flâne dans l'espace public sont mis en avant, dans des cadres circonscrits qui s'adressent aux classes moyennes et supérieures des villes, quand ces mêmes usages sont réprimés pour d'autres catégories sociale – ce que met en avant le Collectif Rosa Bonheur dans son étude ethnographique de la centralité populaire de Roubaix. À l'inverse, le faire la ville n'est pas toujours une participation démocratique. Sinon on dirait des professionnels de la construction qu'ils seraient en train de participer à l'urbanisme, de s'approprier l'espace. Ce sont plutôt les domaines de la professionnalisation qui encadre donc plus matériellement les catégories de *praxis*, de *poësis*, d'usage. Aussi nous en sommes venues à la conclusion que les archétypes de la co-production n'épuisent pas la question du participatif : participer à l'urbanisme n'est pas, strictement, construire l'espace urbain.

C'est plutôt en abordant le travail productif des profanes que nous avons pu soulever les questions, sociales économiques et matérielles, des moyens de participer. En comparant la participation avec diverses formes du travail gratuit, nous avons donc été menées à formuler l'idée suivante : la participation à l'urbanisme invite à redéfinir la production, à la lier encore plus au travail de *care*, au soin, aussi bien des espaces que des collectifs qui en prennent la charge. Cela s'expérimente, s'éprouve dans un travail participatif, celui par exemple dans des collectifs en autogestion pour défendre un droit au logement ou pour s'occuper d'un lieu de quartier squatté. Il s'agit d'expérimentation de nouvelles distributions des légitimités, des compétences, que dessine la reconnaissance professionnelle d'intervenir sur l'urbanisme. Elles appellent à proposer des cadres plus propices aux formes d'auto-organisation, qui dans un contexte institutionnel, se heurtent à bien des obstacles.

Bibliographie indicative

BUTLER Judith et ATHANASIOU Athena, *Dépossession*, Charlotte Nordmann (trad.), Bienne, Suisse, 2016.

CASTORIADIS Cornelius, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, France, Éditions du Seuil, 1975.

COLLECTIF ROSA BONHEUR, *La ville vue d'en bas : travail et production de l'espace populaire*, Paris, France, Éditions Amsterdam, 2019.

DARDOT Pierre et LAVAL Christian, *Commun : essai sur la révolution au XXI^e siècle*, Paris, France, la Découverte, 2014.

DEWEY John, *Le public et ses problèmes*, Paris, France, Gallimard, 2010.

GORZ André, *Métamorphoses du travail: critique de la raison économique*, Paris, France, Gallimard, 2004.

HALLAUER Edith, *Du vernaculaire à la déprise d'œuvre: Urbanisme, architecture, design*, Thèse de doctorat, France, Université Paris-Est, 2017.

ILLICH Ivan, « Le chômage créateur », dans *Œuvres complètes. Volume 2*, Maud Sissung (trad.) Fayard, Paris, 2005.

INGOLD Tim, *Faire : anthropologie, archéologie, art et architecture*, Hervé Gosselin et Hicham-Stéphane Afeïssa (trad.), Bellevaux, Éditions Dehors, 2017.

LEFEBVRE Henri, *Le droit à la ville*, Paris, France, Economica : Anthropos, 2009 [1968].

LEFEBVRE Henri, *La production de l'espace*, 4^e édition, Paris, Anthropos, 2000 [1974].

RANCIÈRE Jacques, *La méésentente : politique et philosophie*, Paris, Galilée, 1995.

ZASK Joëlle, *Participer : essai sur les formes démocratiques de la participation*, Lormont, France, le Bord de l'eau, 2011.

*Aucune ville ne survit sans le commenté fébrile,
l'appétit de vivre ou la mélancolie de ses écrivain/es.
Littérature, voilà le fin mot qui fait exister une ville, qui
nous fait vivre les passages à tout jamais soulignés
dans notre mémoire d'enfance et de lecture.*

Nicole Brossard, *Je m'en vais à Trieste*

La ville, comme le livre, est un texte – un *tissu* fabriqué à même un réseau d'images et de significations, qui prend forme par son urbanisme, son architecture, ses monuments. Tout en l'observant, nous avons sous les yeux des représentations, c'est-à-dire des « manifestation[s] proposée[s] à notre conscience et qui, éventuellement, pourrai[ent] devenir l'objet d'une connaissance. » (Morisset et Breton, 2011, 2.) Ces représentations s'orientent selon des visées subjectives, que ce soit : pour répondre à un problème politique (par l'expulsion des masses laborieuses du centre par le Paris haussmannien, 1853-1870); pour réparer des désastres écologiques (par la transformation d'une autoroute en parc linéaire avec le « Big Dig » bostonien (1991-2007); voire tout simplement pour affirmer sa puissance économique (par l'élaboration de Palm Islands, Dubaï, 2001-2007). Dans tous les cas, la ville « spatialise une culture », elle « documente l'identité d'une collectivité ». (Morisset, Noppen, Saint-Jacques, 1999, 6, 12.) Son tissu est le « palimpseste » de toutes les représentations par lesquelles elle s'est construite, détruite, régénérée, et qui se superposent à travers le temps long de l'histoire. (Corboz, 2009, 87.)

Quand une ville se trouve représentée par la littérature – principalement par le roman, mais pas uniquement –, le palimpseste transforme les deux « textes », littéraire et urbain : dans un sens, la poétique du roman s'empare des images et des savoirs accumulés au fil du temps par la ville; dans l'autre sens, la ville se construit à même les images et réseaux de signification portés par la littérature. Cette « dialectique espace-littérature-espace », qui amène une interdépendance entre espaces réel et fictif, se trouve au cœur même de l'approche géocritique définie par Bertrand de Westphal : « L'espace transposé en littérature influe sur la représentation de l'espace dit réel (référentiel), sur cet espace-souche dont il activera certaines virtualités ignorées jusque-là, ou réorientera la lecture. »

(Westphal, 2000, 22.) Ainsi Notre-Dame de Paris passe-t-elle, après la parution du roman de Victor Hugo (1831), de cathédrale à l'abandon à monument national – auquel l'architecte Viollet-Leduc ajoute une statue de stryge inspirée du roman ; ainsi les murs de Bruxelles se parent-ils des bandes-dessinées qui l'ont mise à l'honneur; ainsi 42 municipalités, dont Édimbourg, Prague, Cracovie – ou Québec – orientent-elles leur développement durable d'après la créativité littéraire, au point de devenir Villes créatives de l'UNESCO. Bref, si la synergie entre espaces urbains et littéraires ne date pas d'hier, elle se montre particulièrement dynamique à l'époque qui nous est contemporaine.

*

Le Québec connaît une manifestation éloquent de cette réciprocité entre ville et roman, tous deux ayant atteint parallèlement leur modernité. Ce constat touche principalement Montréal, où la « littérature et la ville concrète, habitée au jour le jour, se rencontrent dans une zone intermédiaire qui tient à la fois du fait littéraire et du fait vécu » (Marcotte et Nepveu, 1992, 9), mais il s'exprime aussi à Québec, ville dont les écrits de découvreurs ont précédé son édification.

On écrit en effet sur Québec avant d'y poser la première pierre, si l'on en juge par les *Relations* de Jacques Cartier (1545); on l'écrit tout en l'imaginant et en la bâtissant, comme le révèlent les *Voyages* (1603-1632) de Samuel de Champlain, le fondateur de la ville. Les colonies françaises (1608-1763) et britanniques (1763-1867) donnent lieu à des témoignages où la littérature se mêle au tissu urbain en un idéal de ville, qu'il soit mystique (Marie Guyart, *Lettres*, 1654) ou préromantique (Frances Brooke, *The History of Emily Montague*, 1769). Québec est le cadre du premier roman canadien-français (Philippe Aubert de Gaspé fils, *L'Influence d'un livre*, 1837), et offre certaines scènes à l'un des premiers romans de mœurs canadiens-français du XIX^e siècle (Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, *Charles Guérin*, 1846). Bref, cette ville s'édifie parallèlement au roman canadien-français – et ce, jusqu'à la fin du XX^e siècle.

Problématique

Cependant, tandis qu'au Québec le roman urbain du début du XX^e siècle manifeste un intérêt particulièrement prononcé pour le réalisme, la ville de Québec semble s'imposer comme un objet difficile à saisir. Les chercheurs ont identifié plusieurs facteurs venant interférer avec de nouvelles représentations urbaines. Plus qu'une simple ville, Québec est une ville touristique, marquée depuis le XIX^e siècle par un fort discours publicitaire – *the most picturesque city in North America* – qui entrave la quête de vérité du réalisme. (Landry, 1994, 286.) Québec est aussi une capitale, et comme ses semblables, elle porte les romanciers à imaginer la ville d'après des problématiques nationales plutôt que locales. (Montandon, 2004.) Québec est enfin une ville historique – le lieu de mémoire qui spatialise notamment l'historicité des colonialismes français et britanniques. (Kwaterko, dans Morrisset et. al., 1999, 320.) Un imaginaire – et une identité – aussi chargés complexifieraient donc grandement la création par le roman d'espaces urbains autonomes.

En dépit de cette lourdeur apparente, la création littéraire, loin de se laisser écraser, se trouve au contraire foisonnante : entre 1934 et 2008, il est possible de dénombrer une cinquantaine de romans ayant représenté la ville de Québec. Une ville fictive parviendrait-elle donc à exister, malgré tout ? Quelle est sa nature ? Comment le roman construit-il l'espace de cette ville à travers le temps ?

Méthodologie

Dans cette optique, j'ai constitué mon corpus de recherche en identifiant, parmi la cinquantaine de romans réunis, ceux qui introduisent un « événement » dans l'évolution de l'espace fictif. Comme l'explique Arlette Farge, l'événement « est d'emblée un morceau de temps et d'action mis en morceaux, en partage comme en discussion. C'est à travers son existence éclatée que l'historien travaille s'il veut en saisir la portée, le sens et la ou les marques dans la temporalité. » (Farge, 2002.) J'ai ainsi identifié, sur une période de près de 75 ans, huit œuvres¹ qui défrichent un nouveau territoire urbain – et qui, à travers celui-ci, introduisent une nouvelle vision de Québec.

¹ Jean-Charles Harvey, *Les demi-civilisés*, 1934; Roger Lemelin, *Au pied de la pente douce*, 1944; Andrée Maillet, *Les remparts de Québec*, 1965; Jacques Poulin, *Le cœur de la baleine bleue*, 1970; Chrystine

Par ailleurs, la construction de la Québec fictive à travers le temps nécessite d'identifier les « espaces narratifs » de chaque roman, soit « l'environnement concret où habitent les personnages et où ils évoluent. » (Ryan, 2012.) Chacun a été circonscrit et analysé par une cartographie des lieux, des zones décrites / ignorées, des trajectoires de personnages. Pour ce faire, je me suis inspirée de la méthode de l'Institut de cartographie et de géoinformation de Zurich pour le projet [A Literary Atlas of Europe](#). (Weber et Hurni, 2011.) Ainsi les cartes, mises bout à bout, permettraient-elles de voir la Québec romanesque se déplacer dans l'espace à travers le XX^e siècle.

Restait enfin à saisir « l'esprit de la ville », soit « les spécificités et les originalités de la ville [...] telles qu'elles se miroitent et s'inventent dans l'écriture littéraire » (Montandon, 2004, 255.) J'ai constitué une typologie de Québec en repérant dans les textes tous les extraits décrivant ses lieux, ce qui a mené à une étude thématique pour identifier les traits particuliers, les principales images associés à ceux-ci-ci, les *topoi* récurrents, etc. Évidemment, la subjectivité des représentations a été particulièrement observée, à la lunette de la sociologie de la littérature pour comprendre « la teneur sociale des textes, [de] leur poids historique, [de] leur signification culturelle, idéologique, politique » (Pelletier, 1994, 10.) Ce qui m'intéressait tout particulièrement était la façon dont les différents romans abordaient l'*urbanité*, soit « les principes sociaux qui président à la structuration, à l'acculturation et l'appropriation de l'habitat et des métiers ». (Huet, 1994, 42.) Les personnages parviennent-ils ou non à s'approprier leur ville ? Quelles tensions ou possibilités découlent de leur façon de vivre l'urbanité de Québec ? Quels discours – quelles images – en découlent ?

Ces analyses combinées m'ont révélé une Québec fictive dont le visage, beaucoup plus complexe que le laissent envisager les réclames touristiques, suggère des enjeux contemporains importants sur la façon d'habiter nos villes.

Brouillet, *Préférez-vous les icebergs ?* 1988; Anne Hébert, *Le premier jardin*, 1988; Jacques Côté, *Les amitiés inachevées*, 1994; Emmanuel Bouchard, *Au passage*, 2008.

*

Résultats

Mon étude des romans m'a révélé que, plus que ressentir un malaise face à Québec, les écrivains la représentent selon différentes lignes de tension – lesquelles, plutôt que de nuire à l'évolution des récits, aiguillonnent ceux-ci. Rien de mieux, en effet, qu'un bon vieux conflit pour nourrir une intrigue – et à cet égard, Québec prête particulièrement bien le flanc aux nouveaux discours littéraires.

Une ville usurpée

La cartographie des romans révèle d'abord une tension entre villes habitable et institutionnelle. Nous voici devant un territoire urbain aménagé depuis le XVII^e siècle sur un promontoire rocheux, selon une hiérarchisation de l'espace qui établit les institutions (politiques, militaires et religieuses) en haute-ville et relègue les habitants en basse-ville. Cette fracture sociale, qui caractérise la géographie de Québec encore de nos jours, prend depuis le début du XIX^e siècle une dimension économique en reléguant les moins fortunés au bas du cap.

Les romans s'emparent du problème en imaginant *deux* villes en une seule, soit la ville de l'élite et la ville des habitants, séparés tant par le cap vertigineux que par leurs relations au pouvoir. On domine ou on est dominé – tant sur le plan de l'espace que sur celui des possibles socioéconomiques. Bien que cet aspect fasse partie du réel de Québec, il est transformé par la littérature de façon métaphorique : tout au long de la période étudiée, les romans font de la haute-ville de Québec un personnage – grand bourgeois aux mœurs catholiques et patriarcales, dont les demeures de pierres, « tombeaux² » bâtis sur le roc et entourés de fortifications, déclarent leur refus du progrès tout en assurant la pérennité du conformisme. « Ils m'enferment dans un fortin, dans leur ville de Québec », déclare l'héroïne des *Remparts de Québec* (1965). Devant cette ville stagnante et morbide, les héros – essentiellement des jeunes et des femmes, deux catégories marginalisées dans les intrigues – s'élèvent pour réclamer leur « droit à la ville ». (Lefebvre, 2009 [1968].) La revendication citoyenne s'exprime toujours dans des œuvres récentes qui dépassent mon

² L'image est récurrente dans les textes étudiés.

corpus, telles *Saint-Jambe* d'Alice Guéricolas-Gagné (2018) ou *Les crapauds sourds de Berlin* de Simon Lambert (2020) Si l'enjeu du droit à la ville reste particulièrement actuel dans le réel de nos cités gentrifiées, il reste frappant de le voir apparaître dans le roman québécois dès 1934. C'est que les œuvres envisagent Québec comme un problème permanent, qui découle de la géographie-même de la ville – comme si les écrivains se voyaient face à une erreur de l'histoire, qu'ils devaient résoudre par le roman. Les personnages de romanciers dans les romans étudiés, fort nombreux, confirment d'ailleurs cette sensibilité au pouvoir réparateur du littéraire sur cette ville.

Le poids de l'histoire

Le second axe de tension exploité par les romans vise spécifiquement la Québec historique. L'arrondissement fortifié matérialise des récits figés, que la littérature semble visiblement remettre en question, en présentant des personnages aussi incapables de s'appropriier leur histoire qu'ils n'arrivaient à habiter la ville centralisée.

Les romans manifestent en effet une attitude plutôt circonspecte face aux monuments historiques qui, plutôt que stimuler la mémoire des personnages de citoyens, suscitent chez eux le mépris, la trahison, l'oubli ou l'indifférence. Les grands récits nationaux portés par des « statues manquées » (Harvey, 1934), ou encore par une place Royale évoquant « Néantcité » (Côté, 1994) semblent avoir perdu leur signification. Or, la raison donnée par les romans de ce détachement à l'égard de l'histoire est particulièrement révélatrice de l'identité de Québec.

Nous assistons en effet à un conflit de représentations entre la Québec glorieuse des premiers découvreurs français (1534-1763) – particulièrement abordée à travers la figure du fleuve Saint-Laurent – et la Québec de la Conquête britannique (1763), par laquelle le territoire a changé de main. Le basculement d'un grand récit à un autre, principalement porté dans les romans par les plaines d'Abraham, donne lieu à l'expression d'une blessure identitaire dont les descriptions et les trames narratives étudiées se montrent solidaires. Les plaines d'Abraham hantent la Québec des œuvres étudiées, qui devient à travers elles un paradis perdu. Le problème peut être illustré par le désir de libération féministe et nationaliste sur ce lieu (Maillet, 1965), par les féminicides qui y sont commis (Brouillet,

1988), par la rupture entre la mainmise des mères de la patrie sur leur destin qui, après la Conquête, tourne à l'asservissement (Hébert, 1988), par la représentation de Québec en tant que ville fédérale, occupation politique qui expulse le héros de l'espace au point de le condamner à l'exil ou à la mort (Côté, 1994). La difficulté des personnages à s'approprier leur ville est souvent exposée parallèlement au récit de la perte du territoire par la Conquête – quand elle n'y est pas explicitement reliée, comme chez Harvey, Maillet, Hébert et Côté. Cette Québec de la défaite révèle ainsi la blessure originelle, cette usurpation première de l'espace urbain qui, par la suite, accompagne les différentes dynamiques de dépossession des œuvres étudiées. Tant dans le présent que dans le passé de sa ville, le citoyen de Québec est confronté à une ville occupée par autrui.

Thèse : Québec ou la bipolarité d'une ville-récit

Ces analyses et ces constats m'ont donc permis de soutenir la thèse suivante : au moment d'imaginer Québec, les romans étudiés établissent un dédoublement de représentations, construisant une ville bipolaire qui nourrit les tensions narratives des œuvres. Les fractures de la Québec réelle, tant entre haute-ville et basse-ville qu'entre le centre institutionnel et la périphérie habitée, consistent en une sorte de *pré-texte*, soit le récit préexistant d'une urbanité conflictuelle, qui inspire aux romanciers des programmes narratifs orientés vers la lutte des héros pour s'approprier le territoire. Ce pré-texte, qui aiguillonne la narrativité plutôt que l'écraser, reste à ce point associé à l'ensemble formé par le cap, le fleuve et la haute-ville qu'il faut littéralement effacer ceux-ci – comme le fait *Au passage* (2008), le dernier roman du corpus –, pour arriver à écrire un autre type de récit, soit celui de l'urbanité harmonieuse et épanouissante pour le citoyen.

Québec est donc abordée par les romans comme une « ville-récit » : plus qu'une simple représentation littéraire, cette ville se substitue au réel pour *devenir elle-même un récit*, au sens sémiotique du terme, c'est-à-dire « une structure narrative, [...] vaste réseau relationnel sous-tendu au discours de surface qui ne le manifeste que partiellement ». (Greimas, 1976, 9.) Pour le dire plus simplement : de façon constante de 1934 à 2008, le roman québécois aborde la ville de Québec comme une structure narrative autonome, qui impose des types de héros (marginiaux), de quêtes (lutte contre la dépossession) et de dénouements (l'échec). Au cours de la période étudiée, l'espace habitable de Québec, de

plus en plus excentré, accentue la dynamique de l'expulsion des héros tout en confirmant leur statut de perdant. Cette constance de l'échec pourrait expliquer l'apparition récurrente de nouveaux romans sur cette ville, romans qui ne cesseraient de se mesurer à elle – puis, face à l'échec, qui passeraient le flambeau au suivant. Ainsi Québec, à force de défier les écrivains par les récits qu'elle matérialise, régènerait-elle elle-même son imaginaire : « Quand on est de Québec, on se fait dire tout le temps qu'il faut de la mémoire et que, pour savoir qui ont est, il faut connaître son histoire. Je veux bien, mais moi, je suis fatiguée des dates, des noms, des règles. Si je le pouvais, je renommerais tout. » (Ducasse, 2008, 100.) C'est en effet à bout d'exaspération que se crée le discours.

*

Depuis le milieu des années 2010, la ville de Québec tend à diversifier son identité, à s'éloigner de l'image de « la vieille capitale » inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO (1985), notamment en se rapprochant de son caractère littéraire. La création d'un festival littéraire, [Québec en toutes lettres](#) (2010), la conversion par les instances municipales d'un ancien temple méthodiste (1848) en [Maison de la littérature](#) (2015), puis l'inscription de [Québec au réseau des Villes créatives de l'UNESCO](#) (2017) vient confirmer le pouvoir de la littérature à revitaliser les espaces urbains en renouvelant leur imaginaire. Au-delà des possibilités touristiques et économiques offertes par un tel renouvellement, cette inscription du littéraire dans la ville – jusqu'à sa revendication par l'institution politique – décuple les capacités de la population à s'approprier sa cité. Par des chemins de traverse qui lui ressemblent.

Mots-clefs :

Ville littéraire – Ville de Québec – Imaginaire littéraire – Imaginaire urbain – Identité urbaine – Études littéraires – Géocritique – Cartographie littéraire – Sociologie de la littérature.

Bibliographie

- Corboz, André. 2009. *De la ville au patrimoine urbain. Histoires de forme et de sens*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Ducasse, France. 2008. « Cap-À-Pic », dans Collectif, *Aquitaine Québec, je me souviens*. Bordeaux/Québec : Le Castor Astral/L'instant même, coll. « Lettres du monde ».
- Farge, Arlette. 2002. « Penser et définir l'événement en histoire. Approche des situations et des acteurs sociaux », *Terrain*, n° 38, 2002, en ligne, <http://terrain.revues.org/1929#text>, consulté le 4 avril 2023.
- Greimas, Algirdas Julien. 1976. « Les Acquis et les projets », dans J. Courtés, *La Sémiotique narrative et discursive. Méthodologie et application*. Paris : Hachette.
- Huet, Armel. 1994. « L'urbanité comme principe de socialité », dans Cynthia Ghorra-Gobin (dir.), *Penser la ville de demain. Qu'est-ce qui institue la ville ?* Paris, L'Harmattan.
- Landry, Kenneth. 1994. « Visions et descriptions pittoresques du "Gibraltar d'Amérique" », dans John R. Porter (dir.), *Québec, plein la vue*. Québec : Musée du Québec et Publications du Québec.
- Lefebvre, Henri. 2009 [1968]. *Le droit à la ville*. Paris : Economica-Anthropos.
- Marcotte, Gilles, Nepveu, Pierre. 1992. « Introduction. Montréal, sa littérature », dans Marcotte et Nepveu (dir.), *Montréal imaginaire*. Saint-Laurent : Fides.
- Montandon, Alain. 2004. *Lisbonne. Géocritique d'une ville*. Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise-Pascal.
- Morisset, Lucie K. et Breton, Marie-Ève (dir.) 2011, *La ville comme phénomène de représentation*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Morisset, Lucie K., Noppen, Luc, Saint-Jacques, Denis (dir.) 1999. *Ville imaginaire, ville identitaire. Échos de Québec*. Montréal : Nota bene.
- Pelletier, Jacques. 1994. *Littérature et société. Anthologie*, Montréal, VLB, coll. « Essais critiques ».
- Ryan, Marie-Paule. 2012. *The Living Handbook of Narratology*, en ligne, <http://www.lhn.uni-hamburg.de/node/55.html>, consulté le 4 avril 2023.
- Weber, Anne-Kathryn, Hurni, Lorenz. 2011. « Mapping Literature : Visualisation of Spatial Uncertainty in Fiction », dans *The Cartographic Journal*, vol. 48, n° 4, Cartographies of Fictional Worlds – Special issue, November.

Westphal, Bertrand de. 2000. « Pour une approche géocritique des textes. Esquisse. », dans Bertrand de Westphal (dir.), *La géocritique, mode d'emploi*. Limoges : Presses universitaires de Limoges.

Chapéu Mangueira et ses mondes imbriqués : ethnographie d'une favela « pacifiée »

Joana Sisternas Tusell

Cette thèse s'inscrit dans les champs de la sociologie et de l'anthropologie de la ville et prend la forme d'une monographie de quartier populaire. L'enquête prend comme point de départ la politique de « pacification » mise en place dans certaines favelas de la ville de Rio de Janeiro en vue de la tenue des mégaévénements sportifs internationaux (Coupe du Monde de football de 2014 et Jeux Olympiques de 2016) et étudie finement l'évolution de l'une d'entre elles : Chapéu Mangueira.

Quelques éléments de contexte

En 2007, dans un contexte d'importants investissements économiques et d'explosion internationale de la ville, l'administration fédérale brésilienne met en œuvre le Programme Fédéral de Sécurité et Citoyenneté (Pronasci), dont l'un des volets est le projet d'installation des Unités de police pacificatrice (UPP) dans certaines favelas de la ville de Rio. Les UPPs cherchent à réduire la violence armée qui émane des favelas et qui est due essentiellement à la confrontation entre factions du narcotrafic et entre ces dernières et la police militaire, très meurtrière.

Au cours des premières années du lancement du programme, la communauté universitaire, ainsi que les secteurs progressistes de l'activisme social, formulent une double lecture. D'une part, les points forts et les premiers résultats du programme sont loués. Son tout particulièrement saluées la tentative de construire une relation « civilisée » avec les habitants des favelas (Machado da Silva, 2010) ainsi que l'intention d'élargir le champ d'intervention pour que « la pacification » devienne bien plus qu'une simple mesure de sécurité publique (Burgos et alii., 2011). La baisse spectaculaire de la violence armée au début de la période post-UPP renforce la lecture positive qui est faite du programme (Cano, Borges et Ribeiro, 2012).

D'autre part, il existe d'importantes réserves formulées à l'égard du programme, qui concernent tantôt la formulation du dispositif, tantôt les conséquences, au début anticipées, puis observées, de sa mise en œuvre. Plusieurs auteurs dénoncent ce qui semble être la continuité d'une vieille logique interventionniste qui perpétue une « politique de guerre » à l'égard des favelas (Leite, 2014) et qui vise à contrôler les populations qualifiées de marginales au travers des programmes de civilisation (Agier et Lamotte, 2016). Pour d'autres auteurs, la « pacification » fait partie d'une stratégie politique de plus grande envergure, qui se sert des événements à caractère international et de leur pouvoir légitimateur, pour mettre en place des mesures d'expropriation du territoire (Gonçalves, Magalhães A.F et Simões, 2013). La cartographie de la mise en œuvre des 38 UPP lancés à Rio de Janeiro entre 2008 et 2014 renforce cette idée, dans la mesure où elle met en évidence la relation entre localisation géographique et choix des territoires intervenus militairement. Cette lecture critique prend du poids au regard du nouveau souffle qu'est donné, en contexte de mégaévénements, aux politiques d'éradication des favelas et d'expulsion de leurs habitants (Faulhaber et Azevedo, 2016).

Construction d'un objet de recherche

La motivation initiale de cette recherche était d'aller observer et de comprendre comment la politique de « pacification » venait transformer le quotidien d'une favela. Le partage de la vie de tous les jours à Chapéu Mangueira pendant douze mois, au total, l'écoute active des habitants de la favela et l'effort de saisir et de comprendre leur monde tel qu'ils le vivaient et tels qu'ils le racontaient, m'ont finalement conduite à déplacer la question de départ et de rompre avec deux des prémisses qui la sustentaient : tout d'abord, l'idée selon laquelle la politique de « pacification » allait se traduire par des actions concrètes à l'échelle du quartier, facilement identifiables, fécondes et qui pouvaient constituer un objet d'étude en soi ; ensuite, l'idée selon laquelle la favela vivrait un avant et un après la « pacification » que la recherche pourrait distinguer aisément.

Contrairement à ce que ces deux idées pouvaient nous laisser penser, la « pacification » était présente dans la favela, mais elle se manifestait (surtout) ailleurs que dans les espaces très circonscrits où intervenaient les acteurs de l'action publique. Elle débordait aussi un dispositif policier que l'on savait transitoire. Au regard de l'expérience qu'en faisaient les habitants de la favela, la « pacification » ouvrait de nouvelles possibilités pour un quartier et s'inscrivait à la suite d'une trajectoire déjà longue d'engagements. La « pacification », c'était la possibilité pour une mère de reprendre le travail en dehors de sa maison car elle n'avait plus peur de laisser ses enfants seuls dans la favela ; c'était la possibilité pour une famille de poursuivre le processus d'agrandissement de sa maison. La « pacification » se traduisait au quotidien par un (re)investissement massif de la rue ainsi que par l'élargissement des limites frontalières de la favela vers le quartier environnant. En tant que contexte d'opportunité, elle redynamisait des relations et redessinaient des réseaux d'alliances.

Une idée forte a commencé à se dégager : celle selon laquelle l'analyse des effets d'une politique publique comme la « pacification » devait impérativement passer par une compréhension du fonctionnement et de l'organisation sociale du monde étudié et que pour cela il fallait descendre au plus près des expériences de vie, des activités et du quotidien des habitants. Ensuite, qu'il fallait donner une certaine profondeur temporelle aux événements et aux situations observées ; c'est-à-dire, rendre compte des processus, des trajectoires et des configurations changeantes pour rendre intelligible le monde de la favela.

L'enquête s'est ainsi donnée pour objectif de penser la favela à partir des transactions entre des habitants et leurs milieux de vie et d'étudier les processus relationnels qui les associent et qui s'impriment dans leurs histoires de vie. Un certain nombre de questions ont pris forme au fur et à mesure que l'enquête avançait : Comment la favela se fait-elle tout en forgeant les groupes sociaux qui l'habitent et en modelant les individus qui la composent ? Et comment cette imbrication est-elle constitutive de l'identité du lieu et de l'expérience de ses habitants ? Et puis, comment ce réseau de réseaux de relations qu'est la favela s'organise-il en plusieurs mondes sociaux, liés les uns avec les autres ? Enfin, comment la reconstitution de cette écologie de mondes imbriqués nous informe-t-elle, d'un côté, sur l'organisation sociale de la favela et les logiques internes de son fonctionnement et, de l'autre, de la façon dont l'action publique s'enracine dans la vie du quartier ?

Inspirée tout d'abord par les travaux de l'École de Chicago et la sociologie pragmatiste, cette thèse revendique deux autres héritages théoriques. D'un côté, elle donne suite et dialogue avec une tradition de recherche très consolidée au Brésil sur les favelas cariocas (Zaluar et Alvito, 1998 ; Mello et alii, 2012). De l'autre côté, la thèse s'inspire et fait écho aux travaux en ethnologie et sociologie urbaines qui, depuis le milieu des années 1970, en France, mènent des enquêtes localisées et s'intéressent à *l'invention* et à la *fabrication* de la ville par le bas (Pétonnet, 1979 ; De Certeau, Girard et Mayol, 1994).

La démarche ethnographique

Recherche empirique, cette thèse est ancrée dans une démarche résolument ethnographique (Cefaï et alii., 2010) et mobilise des techniques d'enquête très diverses. Pendant douze mois, répartis en trois temps (trois mois en 2012, six mois en 2014 et encore trois mois en 2015), j'ai partagé le quotidien des habitants de Chapéu Mangueira. Je me suis immiscée indiscrètement dans les maisons, j'ai cartographié les usages des rues, dessiné des cartes toponymiques et élaboré des recueils photographiques de l'espace urbain. J'ai restitué des arbres généalogiques et décortiqué des réseaux de parentèle. J'ai suivi des collectifs de militants, participé à des activités sportives, religieuses et festives qui se tenaient régulièrement dans la favela. J'ai suivi le quotidien de l'association de quartier, pris part à des réunions publiques et des manifestations. J'ai réalisé des entretiens avec des leaders communautaires, des agents institutionnels, des « anciens » de la favela et des jeunes engagés. Enfin, j'ai tenu un journal de terrain de manière rigoureuse qui documente la vie du quartier de jour comme de nuit, en temps de « pacification » et de « guerre », qui suit les mouvements des étrangers et des locaux, des « bandits » et des « travailleurs honnêtes », des femmes et des enfants, qui retranscrit les conversations informelles et les commérages qui circulent de la *laje* au bistrot, du bistrot à l'église...

Je reviens dans la thèse sur les questions méthodologiques et épistémologiques que soulèvent les enquêtes menées en terrains sensibles. Enquêter à Chapéu Mangueira en temps de « pacification » a souvent impliqué de travailler sur fond de méfiance et de suspicion, que ce soit de la part de quelques militants, de bandits obsédés par les traîtres ou de policiers dans une optique inquisitoire. J'ai appris à naviguer dans un monde parfois ouvert, parfois clos sur lui-même ; dans un contexte bienveillant ou hostile, parfois violent. L'univers hétéroclite de la favela et la quantité d'acteurs en présence sur le terrain m'ont poussée à la prudence et ont sans doute orienté mes choix sur le terrain ; la thèse en est forcément imprégnée.

Résultats par chapitres

L'enquête ethnographique menée à Chapéu Mangueira a donc servi à comprendre et documenter la composition, l'histoire et le fonctionnement de la favela en tant que quartier socialement hétérogène, régi par différentes logiques sociales, chacune ayant ses propres acteurs, enjeux,

conflits, hiérarchies. Un quartier constamment en train de se faire et de se refaire et traversé (mais somme toute peu transformé) par l'action publique.

L'originalité de cette thèse réside sans doute dans les trois portes que j'ai choisies d'ouvrir pour entrer dans la favela, et sur lesquelles je vais revenir ici en détail. La première de ces entrées sont les maisons, la deuxième sont les espaces ouverts et d'usage collectif de la rue, la troisième sont les réseaux de parentèle, qui permettent d'étudier l'imbrication de mondes sociaux. Ces trois entrées organisent la thèse en trois chapitres thématiques. Un chapitre d'introduction permet d'apporter tous les éléments nécessaires à une meilleure compréhension de l'ensemble.

Ce premier chapitre dessine un portrait de Chapéu Mangueira, une toute petite favela centenaire de la zone Sud de la ville de Rio de Janeiro qui abrite une population majoritairement enracinée dans le quartier et son histoire. Quartier précaire, elle dispose de meilleures conditions sociales, économiques et urbaines que la plupart des favelas de la ville. Ceci est dû au maillage associatif solide et dynamique, né de l'action de l'église catholique à la fin des années 1950 et qui s'est prolongé bien au-delà par la suite dans l'action communautaire. Si toutes les favelas ont leur propre singularité, celle de Chapéu Mangueira est celle de nourrir un imaginaire collectif qui en fait une « communauté » historiquement combattante, autonome et résistante. L'UPP, installée en 2009, y est assez bien accueillie ; en effet, elle vient rompre avec une spirale de violence qui s'était largement intensifiée dans la localité après les années 2000.

Il m'est apparu très clairement au fil de mon enquête que les maisons incarnaient, et témoignaient de l'histoire de la favela et corrélativement de la formation des groupes sociaux qui l'habitent, et qu'en elles se jouait une partie du quotidien et du futur de la favela. Les maisons des favelas, souvent méconsidérées, sont pourtant encore relativement peu étudiées par la littérature scientifique. Ainsi, et dans le sillage d'une nouvelle anthropologie de la maison, j'ai alors tenté de produire une ethnographie des maisons que j'ai conjuguée à une analyse des processus de construction et de l'architecture du bâti.

Le deuxième chapitre de la thèse restitue ce travail. Dans un premier temps, j'y récolte des histoires de maisons et je dessine à l'aide de schémas à deux dimensions une micro-histoire du peuplement de Chapéu Mangueira. Le récit qui en découle met en lumière la diversité des expériences vécues en matière de production de l'habitat, de trajectoires résidentielles et d'accès à un circuit d'échange et de don de baraques. Je montre qu'il faut lire ces différences en rapport aux statuts et aux situations financières des familles, à la solidité de leur réseau d'entre-aide ou à l'appartenance à une « communauté » de voisinage. Ensuite, je rends compte du caractère mutable de la composition, de l'architecture et des aménagements des maisonnées ainsi que de l'existence de « configurations de maisons » (Marcelin, 1999), dans lesquelles prennent forme des processus relationnels de coopération entre membres d'une famille. La maison, qui naît, qui « germe », qui se partage, se donne et s'échange apparaît comme un élément central, à la fois cadre, ressource, objet et enjeu d'activités de coopération, de relations d'échange et de classements de distinction au sein du voisinage. Enfin, je m'intéresse au fonctionnement du marché immobilier qui prend ces mêmes maisons du point de vue de leur valeur d'échange. L'approche ethnographique permet de décrire finement le profil d'acteurs qui interviennent sur ce marché, d'expliquer les choix résidentiels des

acheteurs, le façonnement et la fragmentation des maisons auxquels se donnent les propriétaires, les critères d'évaluation des logements des locataires, puis de décrire le fonctionnement de l'économie qui régit leurs relations.

En dehors des maisons, une partie importante des opérations d'enquête a consisté à observer et à décrire le monde de la rue, à la fois produit et réceptacle de multiples formes d'agir en commun. Mon journal de terrain est amplement nourri de descriptions des interactions sociales qui se déroulent quotidiennement dans la rue ; données que j'ai transcrit, à *posteriori*, dans des « cartes ethnographiques » et des dessins.

Le troisième chapitre organise ces matériaux et cherche à en extrapoler des savoirs. L'analyse d'une carte d'expérience réalisée par deux jeunes du quartier, permet, dans un premier temps, d'analyser les enjeux d'appropriation et de mémoire qui se jouent à travers l'appellation des espaces et qui participent à dessiner les contours de la communauté d'appartenance. Dans un deuxième temps, je m'intéresse aux activités et aux usages qui co-produisent l'espace de la rue. Moyennant le travail cartographique, je montre comment les rues de la favela définissent des territoires urbains différenciés. Ces territoires sont habités par des catégories d'usagers et abritent des catégories d'usages, révélatrices de la diversité de mondes sociaux de la favela. Ces mondes sociaux cohabitent, plus ou moins pacifiquement, et des arrangements quotidiens s'instaurent entre eux pour un partage des lieux. Rendre explicite ce système de partition spatiale et temporelle des territoires de Chapéu est à la fois un moyen de donner à voir les rapports sociaux à l'œuvre et de comprendre l'ordre public qui se fabrique au jour le jour dans ce quartier populaire. Pour terminer, je décris dans ce chapitre les stratégies mises en œuvre par les résidents de la favela lorsque le retour du climat de violence rend la rue dangereuse. Ce faisant, je rends à la fois compte des compétences des citoyens ordinaires, y compris dans des situations extrêmes, et de l'expérience dramatique que suppose l'échec du programme de « pacification ».

Le quatrième et dernier chapitre de la thèse abandonne la dualité rue/maison pour produire une analyse de l'organisation sociale de la favela. Je prends comme poste d'observation une famille ancienne de Chapéu Mangueira : les Silva. Il m'est apparu que le cas de cette famille était très riche pour comprendre la façon dont les réseaux de parentèle mettent en relation des mondes sociaux en apparence autonomes, disjoints, voire antagoniques : narcotrafic, église, politique, tourisme. En décryptant l'arbre généalogique des Silva, en montrant les stratégies de conquête des postes de pouvoir par ses membres, puis en donnant à voir le soutien qu'ils arrivent à tisser au sein du voisinage et ailleurs, je montre les réseaux d'alliance et les rapports de pouvoir à l'œuvre. La perspective adoptée dans ce chapitre, celle de partir des activités et des réseaux d'alliance d'une famille pour décortiquer la trame de relations caractéristique des favelas et produire ainsi une ethnographie des écologies liées (Abbott, 2005) en territoire favelado, est en soi, une proposition originale de la thèse. Effectué en temps de « pacification » ce travail d'enquête permet, en même temps, de rendre compte de la manière dont cet équilibre géopolitique est traversé par l'action publique, et, plus concrètement, comment il a été redéfini par l'arrivée des UPPs. Ce chapitre présente ainsi un double intérêt : il nous conduit, d'un côté, à enrichir et compléter les théories de

la favela ; il permet, de l'autre côté, d'évaluer la politique de « pacification » au prisme de sa capacité à inhiber ou renforcer des dynamiques de concentration du pouvoir.

Apports transversaux de la thèse et prolongements

Cette recherche présente à mon sens plusieurs apports et invite à quelques prolongements. Le premier apport de la thèse, sans doute le plus évident, est d'avoir documenté empiriquement le monde des favelas. La thèse apporte un matériau nouveau, à certains égards inédit, sur cette forme spécifique d'habitat. À ce titre, elle vient nourrir une tradition de recherche maintenant consolidée sur les favelas brésiliennes et, plus largement, sur les quartiers précaires.

Au fil des différents chapitres, cette thèse donne à voir la composition hétéroclite de la favela et l'hétérogénéité des modalités de production de l'habitat, des situations familiales, des engagements politiques et des pratiques de l'espace ; il restitue le rapport qu'instituent les habitants des favelas entre eux et avec le reste de la ville et apporte l'évidence de la multiplicité de compétences qu'ils mobilisent dans leurs bricolages quotidiens pour bâtir et habiter leur quartier. Le travail montre comment la formation de la favela et des groupes sociaux qui l'habitent suit une trame intelligible. Il donne à voir une organisation sociale complexe et restitue les stratégies que leurs habitants mettent en œuvre pour attirer des financements publics, vivre en temps de guerre, s'adapter aux nouveaux marchés, bref, se projeter dans l'avenir et lui donner forme.

En ce sens, la thèse vient mettre à mal les discours qui font des favelas des territoires enclavés, des lieux de désordre et de désorganisation, de violence et de marginalité. En même temps, la thèse est sensible au rapport inégal entre la favela et l'asphalte et aux contraintes contextuelles et situationnelles qui pèsent sur leurs habitants. Elle prend soin de décrypter les conflits de voisinage et les rapports de domination qui se dessinent à l'échelle locale. Ce faisant, elle échappe aussi à une lecture parfois mystificatrice du pouvoir d'émancipation des favelados, ou, plus largement, des citoyens pauvres. Sur ce plan, l'enquête menée à Chapéu Mangueira fait écho à ce qui s'observe dans d'autres mondes urbains, au Brésil ou dans d'autres pays. Si la thèse ne s'est pas penchée sur ce travail comparatif, elle peut en revanche servir de point de départ pour explorer davantage et plus profondément des liens entre quartiers, habitats et mondes précaires, ce qui pourrait être un prochain défi.

Deuxièmement, l'un des intérêts majeurs de ce travail est celui d'avoir pris des objets et des méthodes de recherche, soit en voie d'exploration (en l'occurrence les habitats des quartiers précaires), soit peu communs dans la littérature portant sur les favelas (en l'occurrence l'étude du fonctionnement de la rue comme ordre public, alors que ce terrain est souvent décrit sous le prisme de la violence et de ses conditions d'infra-urbanité). À ce titre, la thèse apporte l'évidence qu'il reste des voies de recherche sous-explorées à propos du monde des favelas et invite à (re)considérer ces territoires en dehors des thèmes phare sur lesquels les universitaires ont le plus travaillé. Par ailleurs, le caractère nouveau de certains thèmes et objets m'ont conduit à une certaine flexibilité et innovation méthodologique qui ont porté leurs fruits et qui peuvent ouvrir de nouvelles pistes de recherche. Par exemple, j'invente des schémas qui transcrivent les histoires résidentielles des familles en rapport à l'évolution de leurs maisons et d'autres qui rendent compte de l'évolution

constante des configurations de maisons. Je schématise les circuits d'enfants entre maisons, qui rendent compte de la mobilité quotidienne au sein et à l'extérieur de la favela. Je produis des cartes et des dessins qui traduisent des séquences de la vie urbaine et restituent des ambiances. L'ensemble de ces exercices enrichit les connaissances à propos du peuplement des favelas, aide à la compréhension des stratégies de survie familiales et, plus largement, éclaire sur le quotidien des favelas et les pratiques de leurs habitants. Ils sont donc à tester sur de nouveaux terrains et dessinent un autre prolongement possible de la thèse.

Enfin, sans apparaître au premier plan de la thèse, la « pacification » est finalement un objet à part entière de cette recherche. En partant de la compréhension approfondie du monde de la favela, la thèse rend compte de la façon dont la « pacification » module son quotidien et apporte des clés de compréhension des dysfonctionnements du programme ; ce qui constitue un troisième apport de ce travail. L'enquête montre, d'un côté, qu'une partie des mesures mises en place à Chapéu Mangueira par les pouvoirs publics et leurs partenaires privés, centrées sur l'objectif d'intégration économique de la favela, ont favorisé l'accaparement de ressources par une famille de la localité et se sont, de plus, heurtées à des incompatibilités entre les aspirations institutionnelles et le fonctionnement de la favela. De l'autre côté, l'enquête restitue la façon dont la fragilisation du programme de « pacification » se traduit sur le quotidien de la favela. L'expérience de cet échec est tragique et contribue à dégrader encore plus la relation entre habitants des favelas et pouvoirs publics. Sur ce dernier plan, la thèse peut dès à présent être mise à disposition du débat scientifique à propos des effets de la « pacification » et elle pourra contribuer à forger des analyses comparatives à l'échelle de la ville et du pays.

Mots clé : favela, « pacification », mondes sociaux, ethnographie, communauté urbaine

Bibliographie

Abbott, A. 2005, « Linked Ecologies: States and Universities as Environments for Professions », *Sociological Theory*, vol. 23, n°3, pp. 245-274.

Agier, M. et Lamotte, M. 2016, « Les pacifications dans la ville contemporaine : Ethnographies et anthropologie », *L'Homme*, 219-220, (3), pp. 7-29.

Alvito, M. et Zaluar, A. (dir.). 1998, *Um século de favela*, Rio de Janeiro : Fundação Getúlio Vargas.

Burgos M. B. ; Cavalcanti, M. ; Pereira, L.F.A. ; Brum, M. et Amoroso, M. 2011, « O efeito UPP na percepção dos moradores das favelas », *Desigualdade & Diversidade 11* – Revista de ciências sociais da PUC-Rio, n°11, pp. 49-98.

Cano, I. ; Borges, D. et Ribeiro, E. 2012, « Os Donos do Morro : Uma análise exploratória do impacto das Unidades de Polícia Pacificadora no Rio de Janeiro », 1. ed., São Paulo : Forum Brasileiro de Segurança Pública.

Cefaï, D. et alii. 2010, *L'Engagement ethnographique*, Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.

De Certeau, M. ; Giard, L. et Mayol, P. 1994, *L'invention du quotidien, 2. Habiter, cuisiner*, Paris : Éditions Gallimard

Faulhaber, L. et Azevedo, L., 2016, *SMH 2016. Remoções no Rio de Janeiro Olímpico*. Rio de Janeiro : Morula Editora.

Gonçalves, R.S. ; Magalhães, A.F ; Simões, S.S. 2013, « Apresentação. Grandes eventos, múltiplos impactos, grandes mobilizações », *O social em questão*, Ano XVI - n°29. pp. 9-20

Leite, M.P. 2014, « Entre a 'guerra' e a 'paz' : Unidades de Polícia Pacificadora e gestão dos territórios de favela no Rio de Janeiro », *Dilemas : Revista de estudos de conflito e controle social*, vol. 7, n°4, pp. 625-642.

Machado da Silva, L-A. 2010, « Afinal, qual é a das UPPs », www.observatoriodasmetrololes.ufrj.br

Marcelin L-H. 1999, « A linguagem da casa entre os negros no recôncavo baiano », *Mana : Estudos de antropologia social*, vol. 5 (2), pp. 31-60.

Mello M-A, Machado da Silva L-A, Luna Freire L., Simoes Silveira, S. (dir.). 2012, *Favelas cariocas : Ontem e hoje*. Rio de Janeiro : Garamond/Faperj.

Pettonnet, C. 2002 [1979], *On est tous dans le brouillard*, Paris : Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques.